12 premières sessions

2018–2025

Les Entretiens de Sceaux

Approfondir les liens entre Ville et Université

Rencontres semestrielles
sur les liens entre la Ville et l'Université

Les Entretiens de Sceaux sont coorganisés
par la Conférence des projets
de la Vallée Scientifique de la Bièvre
et l'Association des Villes Universitaires
de France (AVUF)

AVUF Association des Villes Universitaires de France

VALLÉE SCIENTIFIQUE DE LA BIÈVRE

Entretiens de Sceaux, 2018-2025 / 12 premières sessions

Ville et Université, points d'appui pour mieux travailler ensemble

Sommaire

Coconstruire la « ville universitaire », une relation gagnant-gagnant, l'édito de Philippe Laurent 5

Villes et Universités, des relations [toujours] à inventer. [Entretiens de Sceaux #1, Session inaugurale - 5.12.2018] 7

Une première édition pour fixer un programme de travail 7

Pierre Veltz « Le territoire est le laboratoire de l'innovation » 8

Gilles Roussel « Il faut intégrer l'université et la science dans les politiques territoriales » 9

Paul Marsan « Travailler à améliorer le quotidien des étudiants » 9

L'université face à la « révolution digitale » 10

L'université dans la cité 10

Les étudiants dans la ville 11

Conserver l'attractivité du territoire 11

Travailler sur les freins et les évolutions 11

Jean-Yves Le Bouillonnec « rendre possible les évolutions » 12

1. Fabrique de la ville universitaire. 15

1.1. Campus urbain, campus « durable » et « hybride ». 17

Campus durable : être ou ne pas être… [Entretiens de Sceaux #8 - 16.6.2023] 19

Cergy Paris Université : un plan guide commun et des équipes mixtes 20

Politecnico de Milan : un campus aux frontières évolutives 21

Méthodologie de la co-construction 22

Ville de Paris : l'ESR et la biodiversité imbriqués 23

AgroParisTech : responsabilité sociale et interconnexion 25

Mettre en place la mutualisation et le partage 26

Conclusion : la transition, créatrice de liens 27

Nouveaux campus : quelles innovations pour quels impacts dans les villes ? [Entretiens de Sceaux #7 - 9.12.2022] 29

Le territoire, élément structurant de l'organisation de Paris-Saclay 30

Le tout connecté face au tout présentiel 31

Faire ensemble la ville 33

Conclusion : Innovation dans l'offre de formation et l'expérience dans le territoire 36

1.2. Des compétences mieux adossées, plus associées. 37

L'investissement universitaire, « vieilles ficelles, nouveaux défis » [Entretiens de Sceaux #6 – 15.6.2022] 39

Des bâtiments vieillissants qui nécessitent de gros investissements 40

De la contractualisation à l'évaluation socio-économique 41

Une mixité d'usage difficile à mettre en place 42

Intensifier les usages et développer des partenariats économiques 44

La SPL-U (société publique locale universitaire), un outil de "capacitation" des universités autonomes, à contretemps ? [Entretiens de Sceaux #12 – 6.6.2025] 49

Associer les compétences et les expertises 51

D'abord une logique de valorisation 53

L'effet levier de l'endettement 53

Un outil utile et de circonstance 54

2. Logiques du partenariat. 55

2.1. Un rapprochement aussi consubstantiel. 57

« Territoire apprenant... id est ? » [Les Entretiens de Sceaux #2 4.6.2019] 59

Lorraine Fab Living Lab : mise en place d'un éco-système de co-production 60

Cergy-Pontoise : faire de la force académique un élément emblématique du territoire 61

HESAM Université et le Clunisois réinventent l'intelligence territoriale 62

Territoire apprenant, territoire collaborant 64

2.2. Des coopérations au contrat. 65

Villes et Universités – faire ensemble [Entretiens de Sceaux #3 22.11.2019] 67

La nécessité sociale s'ajoute à la nécessité économique et à celle de l'aménagement 69

Valoriser ce qui existe 69

Le logement et la mobilité, enjeux essentiels en ressources humaines 71

Des choix politiques 72

Une relation « à impacts » ? [Les Entretiens de Sceaux #10 - 26.6.2024] 75
La présence de l'ESR dans un territoire, un impact protéiforme. 76
Penser l'impact et sa mesure à partir d'un projet commun 77
Spatialiser l'impact 78
Pour les territoires, un levier de politique publique 80

3. Communauté de vie. 83

3.1. Parties liées 85

Image et notoriété - « Unies pour le meilleur et pour le pire » [Entretiens de Sceaux #4 - 11.5.2021] 87
Une signature reposant sur une histoire commune 87
Un récit commun plutôt qu'une histoire commune 88
Culture de la communication : iniquité entre villes et universités 90
Qu'est-ce qui fait « ville universitaire » ? 91
Villes moyennes : un autre rapport avec l'université 91
La résilience du système universitaire liée à l'ancrage dans le territoire 92
Paris Saclay : territoire complexe mais fédérateur 93

3.2. Les étudiants dans la ville. 97

« Le logement étudiant en Ile-de-France : Trop plein ? Trop peu ? Entre ressenti et réalité » [Les Entretiens de Sceaux 8.12.2023] 99
La crise du logement étudiant 100
Politiques du logement étudiants et leviers 101
Logement étudiant et politique d'aménagement du territoire 103
Logement étudiant et dynamiques urbaines 104
Affronter ensemble la complexité 105

Villes et universités à l'épreuve de la crise [Les Entretiens de Sceaux #5 19.10.2021] 107
Un observatoire commun pour mieux se coordonner 108
Les Villes coordonnent la mobilisation de la société civile 108
Les facteurs démographiques accélérateurs des difficultés pour les étudiants 110
Replacer l'ESR dans les politiques d'aménagement du territoire 111
Le lien indispensable entre universités et collectivités 111
Maintenir le lien 113

« Le mangeur étudiant » [Les Entretiens de Sceaux #11 4.12.2024] 115
Précarité alimentaire 116

Un secteur d'activité important et en transformation 117
Allier solidarités et alimentation durable 119

Conclusions provisoires 121

Coconstruire la « ville universitaire », une relation gagnant-gagnant, l'édito de Philippe Laurent

maire de Sceaux, membre du Bureau de la Conférence des projets de la Vallée Scientifique de la Bièvre et premier vice-président de l'AVUF

Depuis 40 ans, le rapport à l'Etat a profondément changé. Que cela soit pour les collectivités locales depuis les lois de décentralisation de 1982 ou que cela soit pour les universités depuis la loi relative aux libertés et responsabilités des universités de 2007. Avec des périmètres d'interventions élargies, ces organisations s'affirment comme les moteurs du développement et de l'attractivité des territoires.

Pour les villes, des bourgs ruraux aux grandes métropoles, l'impulsion donnée par cette prise de responsabilité au local a accéléré la transformation de notre cadre de vie. Aujourd'hui, les villes sont en première ligne dans la transition énergétique et l'adaptation des territoires au changement climatique, ou le développement des services à la vie quotidienne. Pour les universités, l'autonomie renoue avec une histoire séculaire. Bien que très partielle encore, la dévolution des patrimoines n'ayant été retenue que par un petit nombre d'établissements – mais on pourrait en dire autant pour les collectivités locales également contraintes par un carcan financier d'année en année plus lourd – cette autonomie des universités engage leurs communautés non seulement sur les missions de formation, de recherche et d'innovation ou encore de développement et de diffusion de la culture scientifique, mais aussi sur l'aménagement de leurs campus, sur la vie étudiante, sur l'accompagnement à l'entrepreneuriat, etc.

Ces dernières années, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche ont ainsi acquis le statut d'acteurs territoriaux de premier plan. Ils contribuent à dessiner et faire la ville. C'est une révolution, même si ces acteurs en ont encore peu conscience. Il est vrai que les collectivités n'ont pas non plus, toutes, intégrées cette donne nouvelle pour adapter leur rapport aux établissements de formation et de recherche.

Avec l'affaiblissement, sinon de la tutelle financière, du moins de la tutelle technique de la part des administrateurs et ingénieurs d'Etat, à l'Equipement ou à l'Enseignement supérieur et recherche, les villes et les universités se retrouvent plus livrées à elles-mêmes… et peut-être aussi à l'une et à l'autre.

C'est ce rapport nouveau que les Entretiens de Sceaux ont entrepris d'explorer.

Non seulement villes et universités ont à aborder, davantage ensemble, de nombreux projets, comme conduire le développement des campus dans la ville, non seulement s'ouvrent à elles de nouveaux domaines de partenariats, dans le développement économique, dans la coopération décentralisée et les échanges internationaux, dans l'innovation sur les services urbains, dans les politiques de santé publique ou culturelle, etc., mais encore ces institutions découvrent combien l'une représente pour l'autre un point d'appui essentiel pour l'accomplissement de ses missions de base et de sa stratégie.

Dans un univers académique par nature ouvert sur le monde, le local s'impose comme facteur d'innovations et de rayonnement international. Penser plus ensemble pour grandir plus ensemble.

Les élus et acteurs des territoires apprennent à mieux appréhender les apports de l'université à la ville, au plan culturel, de la vie urbaine, de l'image et du rayonnement international. Et vice-versa : c'est une communauté de destins. C'est aussi de nouveaux champs de partenariats stratégiques.

Ce faisant, les liens se renforcent et empruntent des voies nouvelles. Ce ne sont plus seulement les présidents d'universités qui entrent en politique, ce sont aussi les fonctions publiques territoriales et universitaires qui s'interpénètrent. De nouvelles coopérations entraînent la création de nouveaux outils communs. Et c'est un mouvement qui n'en est qu'à ses débuts. Par ci, par-là, un peu partout désormais, des expériences tracent des perspectives. A marche forcée, les universités prennent la mesure de leurs responsabilités territoriales nouvelles et s'engagent dans de nouveaux dialogues territoriaux.

Ces dynamiques invitent au dépassement réciproque : pour l'université penser ville, pour le territoire penser l'université.

Les Entretiens de Sceaux expriment cette conviction et cet engagement : les liens villes et universités sont essentiels, ils sont aussi passionnants et féconds. Il faut les cultiver et les approfondir.

C'est une conviction partagée dans le cadre de l'AVUF, dès 1993, avec de nombreux maires et présidents ou présidentes d'intercommunalités. C'est une conviction qui a conduit aussi à la création en 1998 de la conférence des projets de la vallée scientifique de la Bièvre, avec 11 autres villes de la vallée urbaine de la Bièvre, en Val-de-Marne et dans les Hauts-de-Seine, entre Paris et Saclay. Sceaux est partie prenante de ces deux démarches et cultive également, à son échelle, le jardin fertile d'une ville universitaire. La rencontre entre ces trois convictions était naturelle et elle a permis d'ouvrir un nouveau terrain de rencontres et de partages.

Depuis 2018, 12 premières sessions des Entretiens de Sceaux ont ainsi, avec une formule résolument pragmatique (2 heures en début de matinée, 2 ou 3 intervenants porteurs d'une expérience ou d'une réflexion puis une discussion avec l'ensemble des participants), abordé de très nombreuses questions : aménagement des campus ; modalités du partenariat ; politiques urbaines. Elles ont capitalisé un ensemble considérable de réflexions utiles et pratiques. Ces actes permettent de les regrouper et de les mettre plus en partage.

A l'heure de cette édition, de nouvelles éditions des Entretiens de Sceaux sont en préparation. Villes et universités, nous avons encore tant à apprendre et à faire ensemble !

Villes et Universités, des relations [toujours] à inventer. [Entretiens de Sceaux #1, Session inaugurale - 5.12.2018]

Argument : Ville et Université : des relations à réinventer

La relation entre l'Université et la Ville est aussi ancienne que l'Université ou la Ville elles-mêmes ; elle est indissociable à nos représentations, notamment en Europe, du fait urbain.

De tous temps, la place des lieux du savoir a structuré le modèle de la ville. Pourtant, au fil des époques, des quartiers universitaires historiques aux technopôles, en passant par les campus, de nouvelles figures ont été inventées pour organiser au mieux cette interdépendance. Celle-ci s'inscrit dans des articulations spatiales et sur des objets de plus en plus variés. La géographie universitaire est venue accompagner les politiques d'aménagement du territoire et fluctue avec leurs évolutions, reposant sans cesse de nouvelles questions.

Mais sait-on cependant quels sont les ingrédients d'une vie scientifique, économique et urbaine mieux imbriquée et sur quels projets ou quelles démarches engager un partenariat fructueux entre Ville et Université ? A l'ère des villes-mondes et de la globalisation, des réseaux et des échanges internationaux, a-t-on défini comment repenser localement ce partenariat ? Des enseignements de coopérations multiples et plus que millénaires, ainsi que des réflexions sur la Ville et l'Université de demain, quels vade-mecum apporter aux acteurs de la « ville universitaire », aux opérateurs urbains, aux élus et aux services des collectivités, aux membres des écoles et des communautés universitaires, aux acteurs sociaux et citoyens ?

Session inaugurale des Entretiens de Sceaux, la rencontre du 5 décembre 2018 a pour objectif de fixer les cadres d'un travail au long cours, pour une relation plus intense et plus féconde entre la Ville et l'Université.

Avec la participation de

Paul Marsan, vice-président de la FAGE

Gilles Roussel, président de l'Université Paris Est Marne-la-Vallée, président de la Conférence des présidents d'Université

Pierre Veltz, économiste et sociologue, Grand Prix de l'urbanisme 2017

La première édition des Entretiens de Sceaux, coorganisés par l'Association des villes universitaires de France (Avuf) et la Conférence des projets de la Vallée Scientifique de la Bièvre (VSB), s'est déroulée le 5 décembre à l'Hôtel de Ville de Sceaux.

Sur le thème « Villes et universités, des relations à inventer », cette première rencontre a permis de dresser un panorama des sujets à traiter lors des prochaines éditions.

Une première édition pour fixer un programme de travail

« Ces Entretiens ont pour objectif d'échanger de manière régulière sur la façon dont les villes et les universitaires travaillent ensemble », introduit Philippe Laurent, maire de Sceaux, qui accueillait cette première édition. « Notre territoire est très riche en qualité de vie et en présence universitaire. Sceaux accueille près de 10 000 étudiants sur cinq établissements, avec qui la Ville développe des

liens importants — signature de conventions, construction de résidences étudiantes, échanges, sédimentation croisée », observe l'élu.

Sylvie Retailleau, présidente de l'Université de ParisSaclay, observe que « les établissements de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont une valeur académique mais ils créent aussi de la valeur en lien avec le monde socioéconomique de leurs territoires ». Un de ses objectifs est de « tisser des liens pour la formation continue, en accueillant des starts ups et des acteurs du monde économique et en développant des partenariats ». La mise en commun des moyens permet d'orienter les projets dans un intérêt commun, souligne la présidente.

Appelé à présenter l'Avuf, François Rio rappelle que l'association créée en 1993, qui regroupe 81 collectivités locales dont douze franciliennes, organise de nom¬breuses rencontres entre villes et universités. « Ces rencontres de Sceaux, en lien avec la VSB, cherchent à activer des relations plus intenses et fécondes entres les villes et les universités ». Le délégué général de l'Avuf évoque leur nécessaire régularité « pour nourrir l'action publique locale ». À l'inverse, « certains savoir-faire des collectivités locales peuvent être utilisés par les universités ». Ces rencontres seront dans un premier temps semestrielles. « L'objectif est de lever des freins, faire émerger des désirs communs et construire des relations sur des expériences communes. »

Cette première édition entend ouvrir le panorama des questions à traiter et fixer un programme de travail pour des entretiens réguliers.

Pierre Veltz « Le territoire est le laboratoire de l'innovation »

Après avoir constaté l'évolution de la façon dont la société perçoit les universités, qui ont « un rôle majeur dans la formation mais aussi dans le développement économique, la création d'emplois et les nouvelles activités », Pierre Veltz, spécialiste des dynamiques territoriales et Grand Prix de l'Urbanisme 2017, évoque des sujets d'étude possibles pour les futurs Entretiens et pose quelques éléments de prospective.

Parmi les pistes de travail, « l'aménagement physique des campus reste une question ouverte ». Pierre Veltz estime qu'il est nécessaire de « mettre de la ville dans les campus ou autour pour les faire vivre, des commerces, des bistrots… ». Autre sujet évoqué : faire que l'université demeure une formation de proximité, ce qui n'est pas toujours le cas, comme pour les Grandes Écoles. Pierre Veltz souligne aussi le poids de l'université dans l'économie de proximité, avec la création d'emplois, les emplois induits, les commerces, l'hôpital… Enfin, « l'université est un moteur d'innovation, de transformation de la société, créateur de valeur, au-delà du local ». L'urbaniste souligne le besoin de « se positionner sur la carte internationale des pôles d'innovation ».

Il faut également se demander « comment ces lieux de production de valeur pourraient se renouveler », commente Pierre Veltz. « Au cours des 50 dernières années, les facteurs de la demande qui tirent la croissance ont beaucoup évolué, avec une forte augmentation, dans le budget des ménages, de la santé, des loisirs et de la culture, de l'éducation et de la mobilité. » Ces évolutions renvoient à des besoins de plus en plus complexes, à la croisée entre besoins individuels et collectifs. « Dans la mobilité, par exemple, l'usage compte autant que la possession mais surtout, on ne sait pas comment fonctionneront les systèmes de mobilité, avec quelle organisation, quels logiciels. Ce ne sont plus seulement les constructeurs et les équipementiers qui sont concernés, mais aussi les Gafa et les villes. Pour la santé, c'est pareil. Il ne s'agit plus juste de soins, mais de prévention, de sport, de bien-être. »

Pour Pierre Veltz, face à ces évolutions, l'innovation doit se faire in situ. « Le territoire est le laboratoire de l'innovation : un laboratoire à l'échelle 1. Les collectivités locales et le monde de la recherche ne sont pas que des partenaires, ils sont des co-producteurs possibles. »

Gilles Roussel « Il faut intégrer l'université et la science dans les politiques territoriales »

« Le lien entre universités et territoires va au-delà des limites administratives enfermées », commente Gilles Roussel, président de l'Université de Marne-la-Vallée et président de la CPU. « Acteurs du développement économique, des transitions numériques et écologiques et des politiques publiques », les établissements universitaires sont aussi « acteurs de la diplomatie européenne et internationale », car ils « attirent les étudiants du monde ».

Gilles Roussel rappelle les transformations qui percutent les universités, confrontées au passage vers l'autonomie avec des ressources réduites, à une démographie universitaire en pleine croissance et en internationalisation, mais aussi à « la crise sur le rapport entre la connaissance et la science ». Dans une société où l'accès à la connaissance est devenu très facile, permettant une montée en puissance des fake news, « il faut remettre la science au cœur des politiques territoriales. C'est essentiel pour nos démocraties ».

Gilles Roussel regrette que les universités soient « souvent oubliées dans les politiques territoriales », surtout « si elles sont en dehors de la ville ». « À la CPU, nous militons pour travailler au niveau du territoire apprenant, créer des synergies, développer des diagnostics sur les besoins des territoires en matière de formation, miser sur la R&D, sur la science participative, pour intégrer l'université dans les politiques territoriales. »

Paul Marsan « Travailler à améliorer le quotidien des étudiants »

« Au-delà de l'enseignement, les étudiants ont besoin d'une qualité de vie, pour étudier dans de bonnes conditions », affirme Paul Marsan, vice-président de la Fage, Fédération des associations générales étudiantes, dont le siège est à Montrouge. Parmi leurs principales préoccupations : « obtenir un logement à proximité du lieu d'études ». Paul Marsan rappelle les tensions sur tout le territoire national : parmi les 2,7 millions d'étudiants, plus de la moitié sont décohabitants et les Crous ne proposent que 175 000 logements. « Les étudiants sont aussi confrontés au problème du coût du logement, avec un système de bourses qui ne répond pas à toutes les attentes. Le logement représente plus de la moitié de leur budget. » Pour proposer des logements à tarifs sociaux en dehors des Crous, la relation entre Ville et Université s'avère importante, souligne-t-il. En outre, les campus « doivent être des lieux de vie, avec des zones de proximité, de restauration, des lieux pour faire du sport, se former et vivre ». « Avec l'évolution du nombre d'étudiants, l'Université ne peut répondre seule à ces enjeux. »

Autre problématique en matière de qualité de vie : la mobilité et les transports. « Sur Paris, le réseau IDF Mobilités travaille pour une offre adaptée aux étudiants, mais ce n'est pas le cas partout. » Le représentant des étudiants propose d'impulser une dynamique dans les territoires pour diversifier l'offre.

Paul Marsan rappelle en outre que « plus de 40 % des étudiants vivent sous le seuil de pauvreté et 23 % d'entre eux refusent de se soigner par faute de moyens ». Pour améliorer leur quotidien, des offres d'accès à la santé seraient les bienvenues. En matière d'enjeux, le logement et la précarité étudiante demeurent des problèmes importants qui concerne les universités, les collectivités et l'État.

Lors du débat avec la salle, les intervenants ont commenté ces enjeux pour l'éco-système ville-université, en y rajoutant leurs propres suggestions. Les sujets ont beaucoup évoqué l'ouverture de l'université au territoire, d'une part en accueillant d'autres utilisateurs que les étudiants et d'autre part en diffusant davantage la culture scientifique dans la cité.

L'université face à la « révolution digitale »

Plusieurs intervenants ont évoqué les évolutions induites par la révolution digitale, qui implique de nouvelles façons d'étudier et une nouvelle organisation de l'espace universitaire.

« L'université et l'ensemble des formations supérieures ont fonctionné comme de grosses forteresses au cours des 50 dernières années. La demande de formation continue est beaucoup plus générale et il y a une volonté de la population d'utiliser les ressources des établissements », constate Martine Benhaïm, responsable Développement Partenariats à l'EPF École d'Ingénieurs. « Les étudiants abordent leur formation en utilisant internet qui leur offre beaucoup de ressources éducatives. Que peut-on leur apporter de plus ? » Le développement de la Formation tout au long de la vie pose des questions nouvelles. La relation entre l'Université et les étudiants doit être « remodelée », avec « moins de mobilité mais une exigence supérieure ». La nouvelle offre exigerait « des logiciels d'apprentissage à distance sophistiqués » ainsi que « des équipements ouverts plus longtemps, offrant des lieux d'expérimentation plus actifs et accueillant des entreprises ».

L'université dans la cité

« La révolution digitale numérique est un outil extraordinaire de transformation des campus », renchérit Fabrice Chemla, vice-président Alliance Sorbonne-Université. Elle permet notamment de s'interroger sur le lien entre l'université, les sciences et la culture, « qui touche aussi les territoires ». Selon lui, les universités doivent notamment s'ouvrir aux collèges et valoriser leurs activités muséales. « Les efforts de Sorbonne Université en la matière ont longtemps été ignorées par les acteurs des territoires, mais nous allons ouvrir la Maison des mathématiques. »

« Depuis quelques années, les universités ont pris conscience de leur responsabilité à former des citoyens et pas seulement des étudiants », rebondit Sylvie Retailleau. « Elles ont un rôle politique dans la science participative et dans la chaîne de l'enseignement, du primaire au supérieur, en lien avec les collectivités locales, les associations… » L'Université Paris-Saclay a ainsi mis en place le projet Diagonale Paris Saclay, qui porte une mission d'initiation et de sensibilisation aux sciences. La présidente évoque par ailleurs le rôle des bibliothèques, « lieux des villes très importants pour apprendre à partager et à travailler ». Dans l'université, les bibliothèques sont ouvertes aux lycéens, et « nous recevons des demandes d'industriels qui veulent avoir accès à nos outils ». « Plus on se met ensemble, plus on a de moyens », conclut-elle.

Ce sujet de la « fertilisation croisée » intéresse aussi Patrice Pattée, adjoint au Maire de Sceaux, qui évoque l'importance de « créer des lieux où on peut se croiser sans raisons particulières ». Outre l'ouverture des bibliothèques à un public varié, l'intervenant cite la création d'un « lieu éphémère » dans le cadre du projet de préfiguration du centre de Sceaux, « lieu d'animations urbaines, de rencontres improbables, inter-générationnelles, entre voisins… qui permet des échanges », dont pourraient s'inspirer les universités. En matière d'occupation, Philippe Laurent évoque l'expérience des « pays du Nord où, dans les écoles, il y a des lieux préservés pour l'enseignement, mais le reste est commun, ouvert aux familles le week-end ». En France, « les écoles ne sont occupées que 15 % du temps. Nous devons évoluer, pour mieux occuper les locaux qui existent. »

Richard Domps, vice-président de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre en charge de la politique de la ville et de la rénovation urbaine, souligne qu'il est également important de « redorer le statut de la science

dans les quartiers en politique de la ville », peut-être « en lançant des actions avec les comités de quartier ».

Les universités doivent aussi agir « pour se positionner au niveau international » en développant, par exemple, les échanges d'étudiants avec des villes jumelles, propose Stéphanie Deveze-Delaunay, directrice juridique à l'université de Montpellier 3.

Les étudiants dans la ville

En matière de porosité, quelques interventions sont revenues sur la place des étudiants dans la ville. Yasmine Boujdjenah, première adjointe au maire de Bagneux, ville voisine de Sceaux, aimerait une réflexion sur la participation des étudiants à la vie de la cité. Ils « font des stages ou produisent des études sur l'urbanisme, la mobilité, l'habitat. C'est intéressant pour eux et pour nous. » L'élue suggère « d'inventer des relations intergénérationnelles, d'inciter les étudiants à contribuer à des activités citoyennes, faire du soutien scolaire, soutenir les anciens, des interventions qui font partie de la formation et dont on a besoin dans nos villes. »

Florian Prussak, du CNOUS, souligne l'importance de tous les « espaces de sociabilisation » en matière de « formation entre pairs et de justice sociale ». Selon lui, « un étudiant qui fréquente un resto U a 40 % de chances en plus de réussir ses examens car, entre étudiants, ils échangent leurs cours, leurs inquiétudes, ils apprennent à être étudiants. » En matière de logement, il relève que le rôle des maires et de la collectivité est fondamental, en particulier la volonté politique. « Il existe une métropole universitaire où pas un permis de construire n'a été délivré depuis 20 ans pour une résidence universitaire parce que les élus ne veulent pas d'étudiants. Il faut faire évoluer les mentalités. »

« L'expérience d'une résidence développée à Créteil en partenariat avec l'Université et le CFA, dédiée au public des apprentis, a permis à certains jeunes de compléter leur licence ou leur master en IDF, c'est une offre indispensable à leurs études », commente Stéphane Dulon, de Résidétape. Il estime qu'« il faut réfléchir à une offre qui s'adapte à la mobilité des parcours des étudiants, concevoir des logements abordables avec un accompagnement pour lutter contre l'isolement et accomplir les démarches administratives ». Il précise que l'on pâtit trop, dans la production du logement, d'un fonctionnement « en silo », inadapté aux réalités et aux parcours de vie des étudiants.

Conserver l'attractivité du territoire

En matière de lien entre les territoires et les organismes qui travaillent avec les universités, « il ne faut pas oublier que les acteurs de la recherche et de la R&D ne sont pas amenés à rester sur place », remarque Anne Flüry-Hérard, directrice de l'Institut de recherche du Commissariat à l'Énergie Atomique à Fontenay-aux-Roses. Les collectivités locales devraient « travailler à l'attractivité du territoire pour ces acteurs, comme aux partenariats entre les entreprises et les centres de recherche ; c'est une réflexion qui pourrait être menée lors des futurs Entretiens ».

Travailler sur les freins et les évolutions

Réagissant à l'intervention sur l'évolution des espaces, Pierre Veltz regrette « le retard paradoxal des universités par rapport à l'évolution des espaces de travail ». « Nous constatons, dans les programmations en immobilier d'entreprise, de nouvelles formes d'espaces, des tiers lieux avec des utilisations flexibles, une tendance à la dé-spécialisation, tandis que l'Université continue à programmer de grands bâtiments de recherche très conservateurs,». Selon l'urbaniste, « l'Université est prise dans des logiques de programmation et de normes ainsi que des problèmes de coûts. Les résidences universitaires sont loin des locaux d'études et elles n'ont pas assez d'espaces collectifs. Il faudrait être plus imaginatifs. »

Sylviane Bourguet, directrice de développement de l'Epaurif, évoque les « difficultés au quotidien pour traduire spatialement les ambitions des universités, en matière de normes et de réglementation ». Celles-ci proviennent à la fois de l'Etat et des collectivités locales, qui « empêchent, par leurs documents d'urbanisme, d'innover en matière d'aménagement et d'immobilier ». La directrice suggère, à travers les Entretiens, de « faire passer un message pour laisser plus de place à l'innovation sur les sites universitaires ».

Dans le territoire du Grand Besançon, où une plateforme a été créée entre les universités et les partenaires économiques pour « fabriquer des projets ensemble », Dominique Schauss, vice-président de l'Agglomération en charge de l'enseignement et de la recherche, évoque « un grand problème dans la capacité de l'Université à construire un projet ». « Des moyens considérables ont été mis en place avec la Région pour réhabiliter le campus et construire des équipements, tels qu'une grande bibliothèque universitaire. Mais l'université n'est pas équipée pour construire un projet, en termes de ressources humaines, de culture, d'organisation, encore moins quand elle veut utiliser les outils à sa disposition. Elle a besoin d'interroger le Préfet qui renvoie la demande au Rectorat, elle ne peut pas emprunter, ne peut pas investir de fonds propres sans l'autorisation d'un nombre important d'intervenants… Il y a de la bonne volonté mais une espèce d'empêchement. C'est un problème récurrent. Pour faire vivre l'eco-sytème, il faudrait le dépoussiérer. »

Gilles Roussel renchérit : « on se bat à la CPU pour être reconnus dans notre capacité à prendre en charge les emprises foncières, les utiliser, avoir leur complète maîtrise et aussi pour avoir le droit d'emprunter. Mais le sujet de fonds est que l'Etat ne nous fait pas confiance. » Sylvie Retailleau précise que la LRU prévoit, dans le cadre de la dévolution de patrimoine, que les moyens reviennent à l'université. Cependant, « il faut les leviers qui vont avec la dévolution, l'accompagner par la possibilité d'emprunter et la possibilité de gérer. Il faut faire évoluer les contraintes pour pouvoir assumer notre autonomie. »

Stéphanie Deveze-Delaunay évoque aussi le problème de la clause de compétence générale des collectivités locales et le principe de spécialité de l'université, « qui doit se battre pour implanter une bibliothèque ». Autre frein évoqué : « certains maires ne s'intéressent pas à l'Université parce que les étudiants ne sont pas des électeurs locaux, les Universités sont vues comme des implantations de l'État ».

Philippe Maffré, sous-préfet d'Antony, suggère, en matière de méthode, de « réfléchir aux échecs, à ce qui ne fonctionne pas ». « À l'image des Grandes Écoles qui n'ont aucun lien avec leur environnement, comme HEC à Jouy-en-Josas, la nouvelle cité universitaire ouverte à Antony n'a aucun lien avec son environnement depuis sa réouverture. Pourquoi cette absence de relations perdure-t-elle ? Comment faire mieux ? »

En matière de méthode, Richard Domps suggère de « créer des groupes de travail avec des pilotes forts, pour transformer les idées en actions concrètes ».

Jean-Yves Le Bouillonnec « rendre possible les évolutions »

Pour conclure le débat, Jean-Yves Le Bouillonnec, président de la Conférence des projets de la VSB, se félicite de ces Entretiens qui permettent de créer du lien « par le dialogue et l'échange ». « La VSB a lancé cette démarche pour ouvrir des débats avec l'ensemble des collectivités, avec des villes qui ont une réalité universitaire mais aussi avec d'autres, comme Bagneux, qui participe au processus du campus urbain. En la matière, la limite territoriale de la ville n'a plus aucun sens. »

L’élu conclut que le plus important pour les acteurs du territoire est de travailler « dans une démarche de confiance et de proximité » et que l’État doit « rendre possible les évolutions, ne pas figer les choses ».

1. Fabrique de la ville universitaire.

Longtemps considérés comme des enclaves de l'état sur leur territoire par les collectivités locales, les campus universitaires sont désormais appréhendés comme des composantes à part entière du tissu urbain, voire comme des quartiers à part entière. Tandis que le patrimoine universitaire de centre-ville est réhabilité, souvent avec un soin esthétique, pour contribuer positivement à l'image de la cité, les campus en périphéries bénéficient de densifications concertées, de frontières aménagées, et de dessertes améliorées pour mieux les intégrer dans le tissu urbain des grandes agglomérations. La contribution significative des collectivité locales à l'investissement universitaire, notamment dans le cadre des CPER, génère un dialogue propice à la recherche d'objectifs communs. Parfois ces collectivités assurent elles-mêmes la maîtrise d'ouvrage (déléguée) de sur ces investissements, en intégrant des enjeux élargis. Avec la dévolution du patrimoine, qui ne concerne pour le moment qu'une dizaine d'établissements, et davantage avec l'incitation par le ministère de l'ESR à valoriser ce patrimoine même lorsqu'elles n'en sont qu'affectataires, les universités assument progressivement leur rôle d'acteur urbain, et leurs équipes de gouvernance s'étoffent en recrutant des cadres territoriaux expérimentés.

1.1. Campus urbain, campus « durable » et « hybride ».

Lors des opérations campus ou réaménagements urbains, une porosité est de plus en plus souvent recherchée, soit par un travail sur les franges, susceptibles d'accueillir des entreprises innovantes ou des équipements partagés entre riverains et communauté universitaire, soit directement par l'ouverture des domaines universitaires aux activités et publics non académiques. Des projets de mutualisation d'infrastructures voient le jour, comme les réseaux de chaleurs, des voies de circulation douce, voire des espaces verts et d'apaisement partagés. Ces évolutions s'inscrivent dans une volonté des universités d'engager leurs établissements dans la transition écologique, qui irrigue plus ou moins l'ensemble de leurs activités, de formation, de recherche, de transfert, et progressivement leurs processus de gestion de l'espace, des bâtiments, de l'énergie, des mobilités, voire de la biodiversité sur leurs campus. La trajectoire ainsi dessinée est celle de campus hybrides et résilients s'insérant mieux dans des villes qui recherchent elle-même un développement soutenable.

Campus durable : être ou ne pas être… [Entretiens de Sceaux #8 - 16.6.2023]

Argument - « Campus durable ! Être ou ne pas être… »

L'évolution des campus et leur place en ville à l'heure des crises de notre écosystème.

"L'Université propose le monde". Ainsi, Jean-Louis Kerouanton, vice-président de l'Université de Nantes, ouvrait son intervention lors des 7èmes Entretiens de Sceaux. Lieu de production et de transmission de connaissances, l'université conduit l'évolution des sociétés. Son rapport au territoire est empreint des questions de chaque époque : "dans la cité", "hors du monde", "au centre", "en périphérie", en "technopôle" ou "cluster", etc. A bien des égards, le rapport ville/université exprime les grands défis économiques, sociaux et culturels du moment.

Quelle situation à l'heure de bouleversements environnementaux majeurs ?

A l'instar des coopérations internationales académiques et gouvernementales sur l'étude et la lutte contre le changement climatique ou l'effondrement de la biodiversité, le rapport ville/université au local est déterminant pour engager les transitions.

Ces dernières années, les enjeux environnementaux et énergétiques ont pris une place croissante dans la relation quotidienne entre villes et universités. Ils ont intensifié des axes de coopération ou ouvert de nouvelles voies communes : débats publics et essor des sciences participatives ; initiatives partenariales de recherche-action sur des thèmes variés (alimentation responsable et agriculture urbaine, mobilité durable,…) ; nouvelles façons d'aborder l'aménagement et la construction d'un équipement universitaire ; quête de métabolismes moins impactant pour l'environnement ; etc.

Par ailleurs, les impératifs de la transition remettent en cause le rapport même au territoire des organisations universitaires, traditionnellement organisées sur les échanges internationaux. Ce faisant, ils renvoient au local une part croissante de la réussite des objectifs qu'ils portent.

Face aux défis de notre planète, comment villes et universités inventent de nouvelles coopérations, réinventent leur association et, peut-être, se réinventent ensemble ? Comment se redessine la place de l'université dans la ville ?

Avec la participation de

Véronique Balbo-Bonneval, directrice générale des Services de CY Cergy Paris Université, co-conceptrice du Cycle supérieur de la transition de l'Institut National des Etudes Territoriales (INET)

Eugenio Morello, professeur associé d'urbanisme, recteur délégué au Développement soutenable du Politecnico de Milan

Carine Saloff-Coste, directrice des Espaces verts et de l'Environnement de la Ville de Paris

Gilles Trystram, directeur général de Genopole, chercheur et professeur à AgroParisTech

Le 14 juin 2023, Philippe Laurent, maire de Sceaux, a accueilli à l'Hôtel de Ville les participants à la 8e édition des Entretiens de Sceaux, coorganisés par la Conférence de la Vallée Scientifique de la Bièvre et l'Association des villes universitaires de France (Avuf). Le débat portait sur la « durabilité » des campus. Dans le contexte des crises de notre environnement, les Universités sont des acteurs majeurs de la transition, en dialogue permanent avec leur environnement.

Pour introduire le sujet, Antoine Latreille, vice-président de l'Université Paris Saclay, rappelle combien l'Université est investie dans la progression de ses campus vers la durabilité. « Nous avons devancé les demandes et avons mis en place, depuis trois ans, une unité de formation pour les étudiants de première année sur l'écologie et le développement soutenable ». L'Université travaille notamment sur ses réseaux de chaleur : « Paris Saclay possède son propre réseau de géothermie et héberge des sous-réseaux, ce qui nécessite un dialogue soutenu et des montages complexes avec les collectivités territoriales », observe le vice-président. L'Université développe par ailleurs un dispositif mutualisé de récupération et de valorisation de chaleur produite par les serveurs. Il est également prévu de planifier dès la rentrée le déploiement du photovoltaïque, après avoir déterminé les priorisations sur neuf sites.

Selon Antoine Latreille, la facture de mise aux normes énergétiques des bâtiments est estimée à près d'un milliard d'euros, alors que les subventions dans le cadre du CPER s'élèvent à 70 millions d'euros sur six ans. « Il faudrait plusieurs décennies pour financer ces travaux. Nous sommes un peu en difficulté pour avancer ». L'activité constante des sites universitaires implique en outre d'intervenir en site occupé, et l'Université est soumise à une vigilance constante des ABF qui interdisent l'isolation par extérieur. « Il est impossible pour nous d'isoler par l'intérieur, nous ne pouvons pas réduire la surface pour l'accueil des étudiants. Cela implique de reconstruire les bâtiments ».

Paris Saclay travaille également avec les collectivités locales pour mettre en place des dispositifs partagés de mobilité douce, la circulation cyclable et l'auto partage de véhicules électriques sous l'égide de l'EPA. « Nous avons besoin d'une flotte mais les véhicules ne sont pas utilisés le soir et le week-end. Le stationnement aux abords du campus est donc utilisé le soir pour d'autres utilisations ».

Pour conclure, Antoine Latreille souligne que « le mètre carré le plus durable est celui que nous n'avons pas ». Cette réduction de l'immobilier nécessite des efforts de part et d'autre, notamment pour trouver des usages partagés avec les collectivités locales et les habitants et mettre en place de bonnes pratiques.

François Loscheider reprend la parole pour lancer les travaux sur « l'évolution des campus et leur place en ville à l'heure des crises des éco systèmes ». « Face aux crises climatiques, l'université est aux avant-postes, elle propose le monde. Elle ne propose pas seulement une expertise scientifique, elle représente un acteur urbain majeur dans la société. Les crises interrogent le cours des choses. Qu'en est-il de l'université dans ce contexte ? »

Cergy Paris Université : un plan guide commun et des équipes mixtes

Quelle coopération ville-université dans le cadre de la transition ? Véronique Balbo- Bonneval, directrice générale des services de Cergy Paris Université, co-conceptrice du Cycle supérieur de la transition de l'Institut National des Etudes Territoriales (INET), met en garde sur le fait que « toute interaction entre territoire et université est spécifique, non modélisable ». Cependant, « chaque expérience est intéressante pour comprendre comment saisir des opportunités ».

A l'origine de la coopération sur le territoire de Cergy, le montant accordé par le CPER, de 500 000 euros pour six ans, qualifié par la directrice générale d'« inimaginable ». Selon elle, pour pouvoir obtenir « quelques millions de plus dans la clause de revoyure du CPER », il fallait que les acteurs parlent d'une même voix. « Nous avons donc pris l'initiative de rassembler l'ensemble des acteurs du territoire pour partager nos visions et concevoir un idéal de ce que l'université et le territoire pouvaient s'apporter ». Ce travail a duré de longs mois de façon informelle, puis le fonctionnement a été concrétisé donnant lieu à l'élaboration d'un cahier des charges puis d'un plan guide commun.

L'organisation s'est mise en place au fil de l'eau, d'abord entre DGS puis avec les services. Puis une association a été créée pour porter la mise en œuvre de ce projet : CY Campus. L'AG permet de voter les orientations et des groupes de travail mixtes ont été mis en place sur l'urbanisme, la vie étudiante, la mobilité… avec l'agglomération, le département et l'université. Cette organisation a permis d'obtenir, lors du CPER suivant, 100 M€.

« Cependant, il y a six ans, la question de la transition n'était pas prise ne compte », reprend la directrice. « Nous avons donc repris la méthode avec un cabinet extérieur pendant 18 mois. Notre feuille de route de transition a été signée par les collectivités et l'université avec trois points principaux : la formation de 100% des exécutifs des territoires et des universités avec des équipes mixtes, la biodiversité du territoire et la ville du quasi quart d'heure. En résumé : les trois exécutifs se voient une fois par mois, les trois DGS une fois tous les 15 jours, des groupes de travail mixtes sont animés par CY Campus, notre feuille de route transition interroge tout ce que nous faisons et le démonstrateur est mis en œuvre ».

En matière de coopération, Véronique Balbo-Bonneval constate que « l'interdépendance est une réalité et le vrai sujet consiste à changer de perception, que ce soit pour l'alimentation ou la mobilité… d'où l'intérêt d'avoir des équipes mixtes ». Ainsi, alors que l'université avait doublé de taille en dix ans, « nous avons pensé l'îlot à transformer avec le territoire et pour le territoire. Cet îlot doit être traversant par la population, attractif pour le territoire, accueillant, avec des arbres, des lieux de vie et de rencontre. Il doit être un démonstrateur de la transition, si possible neutre énergétiquement, exemplaire sur l'eau mais aussi dans la construction bio climatique et avec une évolutivité des espaces créés pour s'adapter aux usages ».

En matière de formation et transition, le niveau de coopération est qualifié par la directrice d'« exceptionnel », mais la démarche est difficile. « Nous intégrons les enjeux de la transition dans toutes les formations, quelle que soit la discipline, à travers une approche par compétences. Pour former à l'esprit critique et aux savoirs, nous y intégrons une approche par projets. Nous partons de projets de territoire qui ont trait à la transition et qui deviennent des objets de formation pour les étudiants, c'est une façon d'interagir avec le territoire ».

Politecnico de Milan : un campus aux frontières évolutives

Eugenio Morello, professeur associé d'urbanisme, recteur délégué au Développement soutenable du Politecnico de Milan, travaille sur le projet de durabilité de l'université depuis ses débuts en 2011. Il a été nommé délégué du recteur pour la durabilité en 2022. Pour lui, « la durabilité ajoute un élément de recherche dans la transformation urbaine. Nous sommes tous alignés sur mêmes problématiques. L'important pour un campus urbain est de collaborer avec la ville. Dans le cadre d'un laboratoire de simulation, plusieurs techniques et méthodes de co-conception sont utilisées pour transformer le campus ». Cependant, « un de nos défis les plus importants est de savoir quelles sont les frontières de notre campus. C'est important pour parler de durabilité ».

Depuis douze ans, l'université a modifié son approche avec les défis du changement climatique et de la biodiversité. « Nous devons modifier notre façon de prendre en compte les émissions, pas seulement celles qui proviennent de la production mais aussi de la consommation. Au-delà des campus propres, nous devons réfléchir aux émissions produites en Chine, par exemple, pour fabriquer des panneaux photovoltaïques ». Par ailleurs, « nous devons nous demander ce que l'on mesure exactement dans les émissions. Certaines universités souhaitent se développer, mais la croissance devient un dilemme. Les voyages des étudiants ne sont pas toujours pris en compte dans

nos métriques, nous manquons de normes. En Italie, le réseau des universités durables essaie d'utiliser les mêmes métriques pour mesurer les émissions, mais nous pouvons nous améliorer ».

Au-delà de ce problème de « frontières », Eugenio Morello met en exergue quatre questions en matière de gouvernance : en premier lieu, « il faut impliquer les étudiants dans la gouvernance de la durabilité et les challenger pour qu'ils travaillent avec la direction, en considérant que les programmes d'études ne durent parfois que deux ou trois ans ». Des moyens doivent être trouvés pour soutenir des associations qui défendent l'environnement et pour que l'accompagnement soit durable car les étudiants changent régulièrement. « Nous devons être certains de toucher tous les programmes d'études pour transmettre le message de la durabilité, aux étudiants comme au personnel, à travers des cours accessibles en présentiel ou en visio ».

Deuxième question : la nécessité de créer une symbiose avec son environnement :

« Nous voulons être autonomes mais nous sommes dans une ville. Nous devons améliorer la connectivité et construire un éco système énergétique, essayer d'imaginer le campus comme un lieu qui produit des connaissances mais qui peut produire aussi d'autres services pour la ville, par exemple à travers nos espaces verts. Nous sommes aussi plateforme de connaissance, l'université est l'endroit idéal pour créer des prototypes, tester des innovations sociales, pas seulement techniques ». Aux trois missions traditionnelles de l'université qui sont l'enseignement, la recherche, et le transfert de technologie, le recteur délégué estime qu'il faut rajouter la cocréation de solutions avec la société. « Comment collaborer mieux avec les villes ? Pas uniquement pour transférer un savoir mais être présent dans la société et créer ensemble des solutions. « C'est l'objet du projet Off Campus, qui propose des espaces dans le milieu péri-urbain, des petites plateformes physiques qui offrent des ateliers, des laboratoires de conception et des projets de recherche. Avec le soutien financier des collectivités locales, nous développons aussi des programmes au niveau social et environnemental dans la ville, avec la société. C'est une autre manière forte de renforcer notre collaboration avec les territoires ».

Troisième point de gouvernance : « il faut créer un équilibre entre les espaces verts intérieurs et extérieurs ». L'université travaille sur la conception climatique, l'adaptation du campus, la création de synergies, l'exploration de nouvelles façons d'utiliser les espaces, pour pouvoir offrir ces espaces aux étudiants et aux collectivités. « Nous avons éliminé le parking sur le campus central, sur la place principale, pour créer des espaces verts. Pour ce faire, nous avons travaillé avec la municipalité pour fermer la place puis avons organisé des évènements avec la ville pour reconquérir l'espace et le rendre aux citoyens. Quelques années plus tard, nous avons consolidé avec la création d'espaces verts et le site est devenu un lieu de rencontre central pour les étudiants, il crée un équilibre entre les problématiques sociales et environnementales. Enfin, il reste à résoudre le problème du coût et de l'accessibilité, commente Eugenio Morello : « comment faire un campus plus inclusif pour plus de monde ? »

Méthodologie de la co-construction

Les questions dans la salle font en particulier référence aux méthodes de co- construction. Dans le cadre de la reconquête des espaces extérieurs, un intervenant demande à Eugenio Morello s'il y a eu des négociations préalables avec la collectivité.

Le recteur adjoint du Politecnico de Milan précise que l'université disposait de deux autres bâtiments avec des parkings sous-terrains peu utilisés, en périphérie du campus, qui constituaient un réservoir de places. D'autres parkings ont été par ailleurs récupérés en les rendant plus compacts. « En tout,

nous avons perdu 200 places publiques sur la place et les rues autour ainsi que 80 places à l'intérieur du campus ». En ville, moins de 10% de la population utilise la voiture, observe-t-il. Les étudiants prennent les transports publics, ils utilisent la mobilité partagée ou d'autres modes de mobilité douce. « C'est plus problématique pour le personnel, mais il ne représente pas plus de 10% de la population. Nous n'avons pas eu trop de problème au niveau de la gouvernance, tous étaient d'accord pour réduire le nombre de places de parking ».

Jean Yves Le Bouillonnec, député-maire honoraire de Cachan, membre de la Conférence des projets de la Vallée Scientifique de la Bièvre, fait référence à la démarche mise en place à Cergy pour organiser le débat entre universités et collectivités, comme cela s'est fait dans la Vallée Scientifique de la Bièvre. Il souhaite savoir comment cela s'est passé à Milan et de quelle manière les habitants ont été associés.

Sur cette question de partenariat, Eugenio Morello observe que la mise en place d'un éco-système demeure encore un défi. « Politecnico a un bon impact dans le campus, son nouveau plan de transformation prévoit un parc et de nouveaux bâtiments, dont un projet de Renzo Piano. Cependant, des conflits perdurent avec les communautés locales qui souhaitent conserver des espaces verts développés ces dernières années mais dont le sol est pollué avec des métaux lourds. Chaque transformation apporte des opportunités et des défis », commente Eugenio Morello, qui poursuit sur la méthode : « lorsque nous avons un projet de transformation, nous échangeons avec la municipalité et avec les associations locales. C'est toujours délicat, car les habitants ont l'impression que nous voulons occuper de plus en plus de territoire. La seule solution est la mise en commun des espaces ».

La ville de Milan accueille plus de 120 000 étudiants. En matière de durabilité, il est nécessaire pour l'université de développer une collaboration étroite avec l'extérieur, de faire en sorte que tous les acteurs puissent contribuer au travail, en matière d'énergie, de mobilité… « Pour l'instant, nous avons une approche très segmentée avec des groupes de travail séparés. Il faudrait faire en sorte de constituer un groupe unique sur la durabilité ».

Sur Cergy, Véronique Balbo-Bonneval précise que l'instance de co-construction est dorénavant structurée, elle n'est plus informelle. Les habitants ont été associés pendant 18 mois à l'élaboration de la feuille de route de transition, document programmatique majeur, de même que les représentants des entreprises, des associations, des étudiants et des collectivités territoriales ainsi que les partenaires extérieurs (une vingtaine de personnes). Le travail de co-construction se poursuit entre chaque réunion.

Au-delà de la feuille de route, « chaque objet a un pied 'démocratie participative' via les collectivités territoriales. Par exemple, pour le logement, la concertation se fait via les collectivités territoriales et les parties prenantes du territoire. Sur l'ensemble des objets, les étudiants sont toujours associés via le Parlement étudiant, le personnel et la direction et, dans la plupart des cas, comme pour la mobilité ou l'alimentaire par exemple, la population est aussi associée à travers la collectivité. Les programmes sont tissés ensemble, chacun rajoute une pierre à l'élaboration. CY Campus et ses équipes animent à leur niveau.

Ville de Paris : l'ESR et la biodiversité imbriqués

« Quel chemin viable pour la société et les grandes villes telles que Paris en matière de transition écologique ? ». Selon François Moreau, directeur écologie urbaine de la Ville de Paris, la ville subit les conséquences du dérèglement climatique et se trouve aussi parmi les premiers responsables de cette crise, à travers les modes de consommation, la concentration des ressources, l'artificialisation des

sols… C'est une double raison d'agir. Pour ce faire, « il faut continuer à s'appuyer sur les sciences, la recherche, l'enseignement supérieur et informer le grand public sur ces questions. La parole de la science est essentielle pour objectiver les choses et porter cette transition écologique et climatique ».

Dans ce contexte, il se réjouit que la jeunesse soit mieux formée, mieux informée sur les questions de transition écologique. « Elle nous alerte sur ces questions climatiques ». A Paris, l'Académie du climat, créée par Anne Hidalgo, est entièrement dédiée à la jeunesse sur les questions environnementales. Porteur de projets, c'est un lieu d'information et de sensibilisation qui s'appuie sur des acteurs académiques tels que l'université Gustave Eiffel, Paris Sciences et Lettres et le CRI, un exemple de partenariat de la Ville avec son écosystème.

François Moreau observe que l'ESR ne fait pas partie des compétences obligatoires de la Ville de Paris mais que sur dix ans, la Ville a investi 500 M€ sur le secteur. Car

«c'est important de conserver l'histoire parisienne universitaire, de conserver des étudiants et des enseignants dans la ville. En outre, ceux-ci ont besoin d'interactions permanentes avec le système économique et les habitants ». Le représentant de la Ville rappelle que Paris possède des écoles - l' ESPCI, l'EIVP, l'Ecole du Breuil, l'EPSAA, Boule et Estienne et qu'elle finance aussi des logements étudiants, des maisons d'initiatives étudiantes et un pôle jeunesse dans le 1er arrondissement notamment pour l'orientation professionnelle.

« La transition écologique représente une autre des priorités de la Ville, dont la réponse première est la végétalisation, la désimperméabilisation et la réduction de la place de la voiture ». Paris a pour objectif de planter 170 000 arbres sur la mandature, pour un stock actuel de 600 000 arbres, le tout pris sur la place de la voiture. Le PLU de Paris bioclimatique vise à retrouver la nature en ville. La municipalité travaille par ailleurs sur son troisième plan de biodiversité. La charte Paris Action climat biodiversité est destinée aux grands acteurs publics et para publics pour qu'ils accompagnent la ville dans ce mouvement.

Quatre axes de travail partenarial entre ville et monde académique sont ensuite présentés. En premier, la formation : « nous avons besoin de nouvelles compétences dans tous les métiers, des ingénieurs, des juristes, des acheteurs, des métiers nouveaux comme l'agriculture urbaine… ». Deuxièmement, l'ESR : « Paris affiche 100 projets de recherche actifs avec les universités sur les questions de la nature en ville, l'agriculture, l'alimentation… (Agro ParisTech, Paris Saclay, Gustave Eiffel, Sorbonne Université) ». Autre axe de travail : la mobilisation des communautés universitaires sur les questions de végétalisation et sur une meilleure connaissance des sujets. Enfin, la question du campus. « Les campus représentent un morceau de territoire, ils doivent être plus ouverts, plus verts, avec des projets de rénovation énergétique qui végétalisent les bâtiments. C'est une obligation légale imposée par le PLU. On ne peut plus faire des projets de la même façon. Ces campus urbains doivent aussi privilégier la nature spontanée qui sert davantage la biodiversité ».

Philippe Laurent rappelle que Sceaux compte 20 000 habitants, soit 1% de Paris, mais que la ville porte les mêmes réflexions et affronte les mêmes difficultés. « Il faut avancer lentement mais à un moment donné il y a une rupture. Tous les élus y sont confrontés. Mais c'est la noblesse du métier d'élu, il doit prendre les décisions nécessaires sans traumatiser. Philippe Laurent insiste sur la présence de l'université en ville et rappelle le rôle de l'Association Centre-ville en mouvement, qui milite pour la préservation de toutes les fonctions collectives concentrées, dont l'enseignement, modèle de la ville européenne. « Saclay porte un autre modèle mais nous avons pu conserver la faculté et l'IUT à Sceaux ».

AgroParisTech : responsabilité sociale et interconnexion

Invité à réfléchir sur la définition du « campus durable » Gilles Trystam, directeur général de Génopole, rappelle qu'en tant que directeur d'AgroParisTech pendant dix ans, il a contribué à la création de l'université de Paris Saclay et a participé au déménagement d'AgroParisTech vers Palaiseau. Il dirige maintenant Genopole, campus avec 20 laboratoires de recherche et 60 entreprises au cœur d'une ville nouvelle. Pour Gilles Trystam, aux enjeux de soutenabilité - économiques, sociaux et environnementaux - est associée une dimension de responsabilité : « Les étudiants nous interpellent et prennent des positions qui nous amènent à changer ».

Gilles Trystram expose cinq idées clés en matière de campus durable. Premièrement, il n'existe pas un modèle, il faut tenir compte de la diversité, de la spécificité, de la singularité de chaque ville, car un campus s'inscrit dans un ensemble. « La construction d'un campus à Palaiseau diffère de la modification d'un campus à Nancy. Il est possible en revanche de s'inspirer de ce qui a été fait ». Deuxième point important : la ville apporte un potentiel de connectivité entre campus, c'est ainsi que naissent des mouvements comme le Manifeste pour le climat. « Plusieurs écoles côte à côte créent un effet amplificateur. Un de nos enjeux est de savoir le maintenir à Paris Saclay ». Mais comment les étudiants pèsent dans cet ensemble, comment sont-ils intégrés dans les décisions ? : « les étudiants veulent agir, ils expriment de la détermination, de l'exigence, du militantisme ». A titre d'exemple, lorsqu'Agro Paris Tech était observateur de la Cop en Ecosse, les 16 étudiants y sont allés en train. « Le voyage a duré 24h, mais il était hors de question d'y aller en avion ». Gilles Trystam expose aussi l'exemple des partenariats souhaités par les étudiants. Lorsque Bayer a été racheté par Monsanto, AgroParisTech a dû s'interroger sur le partenariat avec cette entreprise. L'université a alors construit une charte de déontologie du partenariat. « Si la ville a certains partenariats qui ne sont pas dans le cadre des responsabilités définies, le campus ne travaillera pas avec elle. La frontière du campus n'est pas seulement physique, elle dépend de la nature des interactions des campus avec leur environnement dans la ville ».

Troisième point : quelles sont les missions de l'université et les outils dont elle dispose pour les atteindre ? « Au-delà de former, chercher, innover, il faut aussi démontrer, ouvrir les portes, montrer les choses ». A titre d'exemple, l'installation d'agriculture urbaine sur le toit du bâtiment Claude Bernard en 2012 a suscité énormément de visites. Par ailleurs, les recherches sont de plus en plus participatives, les chercheurs veulent faire connaître ce qu'ils font. Les interactions entre villes et universités se développent, avec des dispositifs de proximité. A Paris Saclay, l'université s'est battue pour conserver des espaces agricoles à côté. « La recherche évolue avec une connexion nécessaire à tout l'écosystème. Mais faut-il faire ensemble ou côte à côte ? Les élèves d'AgroParisTech représentent un tiers des habitants de la commune de Grignon mais ils ne participent pas à la vie civile. Lorsqu'ils ont quelque chose à dire, ils passent par le recteur d'université, ils n'ont pas de lien direct avec la ville. Par exemple, la question du logement étudiant représente pour eux une question fondamentale, de même que les jobs étudiants. Il faut inclure leurs préoccupations dans le système ».

Autre point, la nécessité d'accompagner la ville : dans le programme de recherche alimentation durable dans les territoires, qui dispose de 5 M€ et observe sur 5 ans neuf territoires assez divers, le point le plus important consiste à former les élus et les cadres qui s'en occupent. Sur ce type de questions environnementales, l'université doit être en phase dans le dialogue, elle doit accompagner les territoires.

« Enfin, la soutenabilité englobe une immense diversité de projets, parfois contradictoires, et la question de pilotage doit se poser. Je crois à des pilotages collectifs de projets pour gérer cette diversité de possibles. Mais pour le système universitaire, plus il y a de projets, plus c'est difficile d'y

participer car cela mobilise trop de monde. Il est indispensable de se poser la question de l'organisation, du pilotage, du suivi des projets».

Mettre en place la mutualisation et le partage

Le micro circule pour les questions. Nicolas Rameau, directeur du campus urbain Grand Orly Seine Bièvre, demande « comment faire le lien entre les divers établissements et le territoire dans un campus éclaté ». Le directeur présente la particularité de cet ensemble qui regroupe plusieurs campus sur 24 communes avec des universités et des écoles d'enseignement supérieur qui travaillent en lien avec le territoire. « Nous menons pour le territoire des missions de sensibilisation à la recherche et aux sciences participatives, nous avons répondu à un appel à projets sur les troubles sensoriels de l'autisme sur la ville, nous avons lancé une grande étude sur la problématique de l'alimentation sur l'ensemble du territoire, en particulier à Ivry-sur- Seine qui regroupe 10 000 étudiants dont moins de 1000 résidents », commente-t-il. Le campus travaille aussi sur le sujet du logement pour trouver des solutions comme le logement intergénérationnel. »

Pour Gilles Systram, « la mutualisation et le partage des dispositifs étaient un des arguments pour déménager AgroParisTech vers Paris Saclay. Ce partage génère de la mobilité, des croisements ». Paris Saclay comporte une dizaine de communes « et la manière dont les mobilités sont organisées diffère beaucoup d'un site à l'autre. Les mobilités douces restent parfois compliquées sur certains sites. Palaiseau permet de regrouper, de simplifier et de rendre visible toutes les dimensions », observe-til. « En matière d'espace culturel aussi, l'ENS avait un théâtre que l'on souhaitait partager, il est plus facile de mettre en œuvre ce partage lors de la construction, lorsque c'est pensé au départ ».

Parmi les missions de l'université évoquées par Eugenio Morello se trouve la co- construction de la connaissance avec la société et le territoire, observe François Rio.

« Mais cette mission est-elle financée ? Ou consiste-t-elle en une sorte de troc entre ce que la ville et l'université peuvent se donner mutuellement ? »

Eugenio Morello rappelle que Politecnico est une université technique, qui enseigne l'architecture, l'ingénierie, l'urbanisation et le design, et qui a l'habitude de collaborer avec la ville à travers des projets de recherche. Ceux-ci sont financés au niveau local, par des fondations bancaires ou des projets européens. « Dans notre stratégie pour un campus durable, nous essayons d'utiliser le campus et ville comme banc d'essai, ce qui permet de tester des innovations. Il y a beaucoup de potentiel ». Au-delà de la recherche, l'université partage des activités d'enseignement et des ateliers avec des applications potentielles dans la ville. « Le plus difficile consiste à rendre utilisables les idées collectées dans le suivi des thèses ou des masters, trouver les moyens de les fournir à la ville comme plateforme de connaissances pour valoriser nos recherches »

Gilles Systram souligne l'enjeu pour l'université de participer à démontrer les choses. Cependant, « l'université inscrit sa réflexion sur le temps long. Pour partager ce que nous faisons, nous avons besoin d'outils et de dispositifs qui tiennent compte de cette notion du temps long alors que les villes ont des attentes de temps courts », observe- t-il. Le directeur rappelle qu'il a mis en place les discussions de ParisTech sur les questions de transition environnementale qui suscitent un grand intérêt et qui permettent de faire valoir la multitude des recherches, même si elles sont antagonistes.

« Cela génère des débat et contribue à avancer, c'est pourquoi l'ouverture est un enjeu important de l'université. Nos jeunes sont dans cette demande, c'est un terreau très favorable ».

Quelques exemples de collaboration entre le monde universitaire et la Ville de Paris sont mis en exergue par François Moreau. « L'intérêt pour les universités est de disposer d'un territoire d'études et de recherche passionnant ». Il rappelle notamment les 100 projets de recherche en bio diversité et alimentation durable. Il cite le cas d'un doctorant Cifre qui a conduit pour Paris pendant trois ans une étude sur les populations d'abeilles. Il a ainsi relevé 139 espèces d'abeilles sauvages à Paris grâce au zéro phyto et à la grande diversité de plantes qui les nourrissent. Au-delà de ces partenariats, d'autres initiatives « gagnant-gagnant » sont possibles. « Parisculteurs, appel à projets porté par la Ville de Paris, met à disposition des toits, des façades, des sous-sols publics pour l'agriculture urbaine. Des universités y ont participé, comme l'ENS sur le campus Jourdan pour installer un verger de plus de 100 pieds ». Enfin, en matière d'alimentation durable, la Ville agit à travers la restauration collective. « Sur les 30 millions de repas servis chaque année dans les cantines, déjà 50% sont bio et l'objectif est de passer à 75% ».

Conclusion : la transition, créatrice de liens

« J'ai le sentiment que l'enjeu environnemental et la transition deviennent les meilleurs vecteurs pour créer des liens entre les universités et les territoires qui les accueillent », observe Jean-Yves Le Bouillonnec qui remercie tous les participants ainsi que le maire de Sceaux pour le travail fourni lors de cette 8e session. « Nous n'avons jamais aussi bien montré la pertinence de ce lien universités/territoires, à Milan, Paris, Cergy ou dans la Vallée Scientifique de la Bièvre, à Paris Saclay. Cet enjeu environnemental traduit tous les questionnements posés à ceux qui ont la responsabilité de faire vivre les territoires avec les universités. Nous avons la capacité d'agir plus que jamais. Que ce soit à Paris Saclay qui comporte quatre départements, une dizaine interco, 44 communes, Sceaux, avec l'IUT et la Faculté de droit, Cachan, qui réhabilite son campus réhabilite sa démarche d'accueil d'étudiants, le Kremlin Bicêtre avec son campus en milieu urbain, les questions ne peuvent que se poser dans le cadre des enjeux de la ville, du territoire, de l'aménagement, des habitants et du regard que l'on peut porter sur le territoire. Malgré les intérêts contradictoires, l'enjeu de développement durable est la matière commune à cette réflexion. Il ne faut pas avoir peur de cette réalité terrible du changement climatique car c'est peut-être cette réalité qui permettra à l'humanité de faire un pas ensemble. La responsabilité des universités dans ce débat est extraordinaire. Avec l'université, c'est une ville qui participe à l'invention du monde de demain ».

Jean-Philippe Allardi, adjoint au maire de Sceaux délégué à la Culture, au patrimoine, à l'esthétique urbaine et au campus urbain, remercie Jean-Yves Le Bouillonnec pour son message porteur d'espoir. Il relève, parmi les propos tenus, « l'utopie dans le cadre idéal de nos relations » et « l'interrogation sur les frontières de l'université, qu'elles soient matérielles ou immatérielles au sein de la ville pour arriver au faire ensemble ».

Nouveaux campus : quelles innovations pour quels impacts dans les villes ? [Entretiens de Sceaux #7 - 9.12.2022]

Argument - « Nouveaux campus » : quelles innovations pour quels impacts dans les villes ?

Les évolutions des modes d'enseigner et de faire de la recherche continuent d'entraîner une évolution dans la conception des bâtiments et des « quartiers » universitaires. Cette évolution a non seulement déplacé la frontière entre activités universitaires et autres composantes de la ville, accentué la porosité des fonctions et des espaces, mais aussi modifié les modes de collaboration entre Université et Collectivités locales : de la culture commune de ce qu'est un campus urbain ou un pôle d'innovation, aux outils pour mieux coopérer et réaliser.

Au-delà, ces mutations semblent être aussi le fruit d'une mutation du monde de l'immobilier universitaire et scientifique. Des promoteurs privés se sont positionnés sur un marché dynamique et moins exposé aux aléas de la conjoncture. Ils intègrent des projets de campus dans de nouvelles offres urbaines. Par ailleurs, entraînés par le progressif renforcement de leurs compétences, de la concurrence qui sévit sur le marché des formations et de l'internationalisation des stratégies d'établissement, les acteurs de l'ESR eux-mêmes ne sont pas les derniers dans l'invention du « campus de demain » : hors les murs, dématérialisé, multisite, transgenre …

Quels sont ces « nouveaux campus » ? Sont-ils les campus de demain ?

Dans le prolongement des 6e Entretiens, qui ont porté sur les montages immobiliers, quels impacts attendre de l'émergence de ces nouveaux campus sur la relation Ville – Université ? La géographie universitaire a évolué au fil des ans (des siècles) et des organisations des territoires : polarisé, éclatée, en centre-ville, en périphérie … Où sera le campus de demain ? Ailleurs, nulle part, partout ? Comment, aujourd'hui, envisager la relation Ville – Université et l'outiller ? Est-ce un nouveau degré de complexité et de confusion ou au contraire l'annonce de nouvelles interactions fructueuses ?

Avec la participation de

Jean-Louis Kerouanton, vice-président Immobilier durable, Nantes Université

Olivier Lamirault, directeur de l'Innovation et des Technologies Educatives, EM Normandie

Les participants aux 7e Entretiens de Sceaux, coorganisés par la Conférence de la Vallée Scientifique de la Bièvre et l'Association des villes universitaires de France (Avuf), ont été accueillis le 9 décembre 2022 à la mairie de Sceaux pour échanger sur les conséquences sur les territoires des innovations constatées dans la formation. Confrontés au développement de l'enseignement à distance, les nouveaux campus doivent être, plus que jamais, ouverts sur la ville, afin de rapprocher étudiants, entreprises et habitants. La demande de formation évolue, mais le présentiel reste indispensable et l'ancrage dans le territoire est renforcé par l'alternance et par l'offre de services.

Philippe Laurent, maire de Sceaux, membre du Bureau de la Conférence des projets la Vallée Scientifique de la Bièvre et vice-président de l'Avuf, présente le projet des Entretiens de Sceaux dont les propos « font progresser et valorisent les projets de la Vallée Scientifique de la Bièvre ». L'élu accueille Sophie Morin-Delerm, vice- présidente du conseil d'administration de l'Université Paris-Saclay, qui présente un focus sur la façon dont l'université s'inscrit dans le territoire.

Le territoire, élément structurant de l'organisation de Paris-Saclay

« L'Université Paris-Saclay est un exemple d'inclusion dans les territoires par l'innovation à divers titres », commente Sophie Morin-Delerm, vice-présidente du CA de l'Université Paris-Saclay, professeur des universités en marketing et stratégie, spécialisée dans l'innovation. Paris-Saclay compte dix composantes universitaires, deux membres associés qui sont les universités d'Evry et de Versailles St Quentin-en- Yvelines, quatre grandes écoles, sept organismes de recherche, environ 48 000 étudiants et 230 laboratoires de recherche. Elle représenterait 13% de la recherche française. Paris-Saclay s'étend sur 27 communes mais « malgré ce large territoire, elle conserve la personnalité et l'histoire de chacun de ses membres. Cela permet d'offrir des formations multiples et complémentaires, d'associer des talents dans les laboratoires. Le classement de Shangaï n'en est que la conséquence ».

Au-delà de la construction juridique et philosophique, ce modèle a des conséquences concrètes en matière d'aménagement du territoire et d'innovation. L'université porte une attention particulière à l'ouverture des campus à la ville, permettant la rencontre des étudiants, des entrepreneurs, des chercheurs et des citoyens autour d'un projet commun. A titre d'exemple, le Lumen Learning Center sera un lieu dédié à la fois à l'étude, au travail, à la médiation, aux expositions et à la création. Le Design Spot, centre de design de Paris-Saclay, accueille le public issu de l'école de la seconde chance et mène un projet avec les travailleurs de l'Esat - service d'aide par le travail.

Le nouveau quartier de Corbeville, conçu par l'EPA, accueillera 1500 logements familiaux, des logements étudiants et des commerces, un parc, des équipements publics, un groupe hospitalier, une caserne de pompiers et des écoles. Dans ce quartier, l'université construit un nouveau complexe universitaire omnisports ouvert à l'extérieur, « sujet particulièrement important en Région parisienne où il manque des structures sportives », observe la vice-présidente. D'autres lieux innovants comme les fablabs, les incubateurs, les laboratoires et les bibliothèques rapprochent la recherche de la formation, des entreprises et des habitants. « Cette philosophie a conduit à la construction du cluster technologique de Paris-Saclay, qui sera décliné sur tous les campus. Le site Henri Moissan à Gif-sur-Yvette, livré en septembre, est emblématique de cette mission. Il accueille la faculté de pharmacie, l'Institut de chimie moléculaire et des matériaux et le master de biologie et de chimie. Ses espaces diversifiés facilitent les liens entre formation, recherche et entreprises, entre les différentes disciplines et avec le territoire ». L'Université compte aussi 26 start-ups « deep tech », « green tech » et « med tech », créées l'an dernier sur le campus.

« Pour autant, l'innovation ne consiste pas seulement à valoriser des résultats de recherche ou le transfert de technologie mais aussi de prendre notre place avec les étudiants et les enseignants chercheurs dans la société, être acteurs et moteurs des transformations ». L'université a identifié sept défis sociétaux majeurs auxquels elle compte contribuer, dont la santé et le bien-être, l'agriculture et l'alimentation, le développement soutenable, la transformation numérique et l'intelligence artificielle. Paris-Saclay vient d'être désignée lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt bio cluster de France 2030. L'Université entend former les citoyens de demain, adaptés aux défis du futur, dont le développement durable, la lutte contre la désinformation, l'avenir numérique, la bioéthique, l'intelligence artificielle, la mobilité et le renouveau industriel. Les innovations sont menées en lien avec le territoire et à son service. A titre d'exemple, en matière d'agriculture durable, des champs de recherche sont implantés sur les territoires agricoles et mènent des programmes spécifiques et expérimentaux créateurs de valeur locale.

Enfin, le lien avec les villes est une composante essentielle d'attractivité des campus.

« Pour garantir une meilleure qualité de vie, il faut construire des campus bien desservis par les transports, sujet délicat et compliqué. Notre situation pose d'énormes problèmes d'accès, d'attractivité et de présence. Les examens sont impactés, le sujet est grave pour l'université. A l'accessibilité par les transports, il faut aussi ajouter le besoin de commerces, restaurants, bars, cinémas, une offre de culture. C'est tout l'enjeu des villes universitaires que nous devons travailler collectivement », conclut Sophie Morin Delerm.

Paris-Saclay Cancer Cluster, un enjeu urbain collectif

Pierre Garzon maire de Villejuif, conseiller départemental du Val-de-Marne, évoque le portage par l'Université et par la Vallée Scientifique de la Bièvre du projet devenu réalité cette semaine. Matignon a en effet annoncé la création du Paris-Saclay Cancer Cluster (PSCC). « A travers cet AMI, l'Etat accompagne financièrement de façon significative l'innovation en matière d'oncologie. Le projet est adossé à l'Institut Gustave Roussy et à l'Université Paris-Saclay, qui coordonne et bâtit la stratégie, et rend possible la présence d'entreprises de l'innovation dans le campus ». En outre, en matière urbaine, Paris-Saclay doit innover, « trouver le chemin de crête entre la concentration que suppose le cluster et l'intégration urbaine ».

Pour Villejuif, il s'agit d'un défi en matière d'aménagement : d'une part, la ville qui se développe dans le Campus Grand Parc, Zac portée par SADEV94, d'autre part les besoins du cluster PSCC avec l'hôpital, les écoles, les zones de soins et de recherche. Enfin, dans ce projet aux caractéristiques internationales, les communes ont joué un rôle majeur, œuvrant en coopération pour construire des liens avec les besoins hospitaliers et la recherche. « C'est un bonheur de pouvoir s'inscrire dans cet héritage et cette innovation politique, une construction liant collectivités et grandes institutions nationales en matière de santé, de formation, de recherche et d'innovation ».

L'élu rappelle qu'en matière de transports publics, le PSCC sera au pied les lignes 14 et 15 et d'une gare d'interconnexion et qu' « il faut poursuivre les investissements sur la ligne 18, pour connecter le cluster à Paris-Saclay ».

Le tout connecté face au tout présentiel

Pour introduire le débat, François Rio évoque un contexte contradictoire : d'un côté des nouveaux campus innovants accompagnés de nouveaux quartiers universitaires ; de l'autre côté, une interrogation sur la présence effective sur le territoire des étudiants ou d'autres membres de la communauté universitaire. « Nous constatons de plus en plus de mobilité dans les parcours étudiants : la mobilité internationale, les stages, des pratiques extra pédagogiques, des changements de parcours… En outre, la pandémie et le confinement ont fait exploser les cours à distance. Certains établissements ont fait leur rentrée 2021 uniquement à distance, ce qui facilite notamment la contribution d'enseignants de haut niveau », observe-t-il.

Les élus s'inquiètent de cette évolution car, au-delà de l'offre de logements, ils ont construit un cadre de vie. Pour y réfléchir, l'Avuf a fait réaliser une étude à des étudiants de Sciences Po dans le cadre d'un projet tutoré pour explorer deux hypothèses : la première confirmerait la tendance à la digitalisation accélérée de l'enseignement supérieur et à davantage de campus connectés ; la deuxième orienterait vers un retour au présentiel. « Une série d'entretiens ont été menés qui ont permis de constater que la tendance est plutôt à un retour au présentiel », commente François Rio. Cependant, il reste des interrogations sur la vie de l'étudiant sur son campus, en dehors de son campus, et aussi dans des lieux d'apprentissage en dehors des ESR. « Ces lieux pourraient avoir tendance à se multiplier et il faudrait un travail collaboratif entre élus locaux et responsables

d'établissements supérieur pour que l'université se développe aussi dans la ville et contribue à cette attractivité. Cela en sachant que les publics universitaires sont de plus en plus mobiles, dans leurs parcours et dans la semaine, ce qui laisse des interrogations sur leur présence effective, durable et continue sur les territoires et leur implication dans la cité. Il faut que les étudiants puissent s'intégrer, s'épanouir et participer à vie de la cité ».

De nouveaux campus connectés et une demande de flexibilité

Olivier Lamireau directeur innovation et technologies innovatives à l'Ecole de management de Normandie, évoque l'historique de cette école créée en 1971 au Havre et dont deux nouveaux campus ont ouvert en septembre en région parisienne, à Clichy - et à Dubaï.

L'EM Normandie accueille 6 500 étudiants répartis sur six campus dont trois en France - au Havre, à Caen et à Paris depuis 7 ans, pour près de 3000 étudiants - un campus à Oxford, un à Dublin et l'an prochain un campus à Ho Chi Min. Les ouvertures suivent des axes de recherche et les grandes entreprises demandent des formations adaptées. A titre d'exemple, l'implantation dans les grandes villes portuaires se spécialise autour de la logistique. « L'alternance professionnelle représente 30% des effectifs, ce qui constitue, dans cet environnement changeant, le premier facteur d'ancrage des étudiants sur un campus. Cela est très visible en Région parisienne où 60 à 70% des effectifs sont en alternance », commente le directeur.

Par ailleurs, l'Ecole a obtenu une certification qui mesure son impact financier, éducatif et intellectuel sur l'environnement. Une fois diplômés, seuls 40% des étudiants restaient dans la région de leurs études en 2017, avant l'ouverture en Ile-de-France, sachant que 20% des étudiants viennent de l'étranger. La digitalisation impacte fortement l'école, où 100% des espaces d'apprentissage sont connectés. « À tout moment, il y a une possibilité de relations entre territoires, de contacts avec les entreprises, de situations nouvelles d'apprentissage », poursuit le directeur. « Nous essayons de fonctionner 24h sur 24. Nous pouvons connaître des situations avec un enseignant à Singapour et des élèves sur le campus d'Oxford. Les étudiants veulent de la flexibilité, le 100% présentiel n'est pas facile à maintenir. Ils veulent être mobiles sur un territoire ouvert, pouvoir suivre des études à Paris et une alternance à Marseille ».

Selon Olivier Lamireau, l'Ecole s'appuie sur deux piliers pour se transformer : la pédagogie, qui est la clé d'entrée de tous ses choix ; la flexibilité et la mobilité demandés par les étudiants et les entreprises. « Notre mécanique est totalement digitalisée, mais c'est la présence qui fait la vie entre les enseignants et les étudiants. Notre objectif est de conjuguer le présentiel avec le distanciel ou l'hybridation. Pour autant, nous en arrivons à « avatariser » ou holographier des enseignants ». Avec un avatar, l'enseignant peut construire des enseignements pédagogiques en 40 langues différentes en appuyant sur un bouton. Ce potentiel est utilisé pour accueillir les étudiants internationaux. Quant à l'hologramme, il permet de sortir l'enseignant de l'écran pour le projeter dans une pièce grandeur nature, en temps réel. Cela permet de maintenir la communication avec une personne qui peut bouger pour communiquer, même si elle est à des milliers de kilomètres. « A travers cette digitalisation, nous abandonnons la formation de masse pour former des individus », observe Olivier Lamireau. « La mise en place de la technologie propose à chaque individu une formation adaptée et répondant à des objectifs personnels ».

Avec ces outils, la notion de territoire n'est plus une notion limitée géographiquement. Le territoire physique de base s'élargit considérablement, il est presque sans frontières avec les espaces virtuels. Par cette agrégation dans un territoire sans fin, des situations d'apprentissage nouvelles sont créées où l'étudiant sort d'une posture d'écoute pour aller vers une posture d'engagement. Pour attirer les étudiants, la vie associative est très forte dans le campus, avec des espaces adaptés et des Fab-labs

pour porter des projets. « Nous cherchons à stimuler la simulation, la réalité virtuelle, pour développer la créativité et valoriser l'expertise des enseignants, ne pas avoir que des cours descendants, accompagner les étudiants, valoriser leurs champs d'expertise ».

Le développement des campus de l'EMN se poursuit et « le lien avec les collectivités, avec les organisations professionnelles et sociales est un élément clé. Nous avons besoin de marier le digital et le physique. Nous portons un projet de transformation de nos espaces d'apprentissage sur cinq ans », conclut Olivier Lamireau.

Des images du campus ouvert à Dubaï sont alors projetées. Ce campus ouvert pourra accueillir 600 étudiants dont 120 dès janvier 2023. Le « learning center » développe 1600 m2, avec des petites pièces équipées de technologie pour se connecter avec d'autres campus ou entreprises, des espaces de travail partout, même dans les couloirs, des cabines pour s'isoler et des salles de formation.

Faire ensemble la ville

Pour Jean Louis Kerouanton, vice-président immobilier durable à Nantes Université, il est important de souligner les enjeux de l'innovation sur la ville de demain et l'urbanité de demain. « Qu'est-ce qu'un campus universitaire ? », interroge-t-il. « Le campus est un lieu de production et de transmission de connaissance, ce n'est pas seulement un bâtiment, une enveloppe ». Selon lui, il est nécessaire de se demander si le lieu est fermé, ouvert, mixte et quel type de mixité est souhaitée : une mixité des usages, des étudiants, des personnels et des activités, avec du logement, du tertiaire… « Jusqu'où va-t-on et comment, avec quels moyens financiers ? Le campus est une ville dans la ville, il faut savoir comment la définir en termes d'espace et de territoire » commente- t-il. Par ailleurs, pour qui et pourquoi innove-t-on ? « L'innovation n'est pas un but en soi, c'est une invention qui doit être utile et avoir du sens. Aussi, puisque c'est l'université qui propose le monde, il ne s'agit pas de s'adapter mais d'adapter. C'est un enjeu fondamental, académique et sociétal, qui pose la question du progrès et de la modernité », commente Jean Louis Kerouanton.

Nantes Université regroupe environ 45 000 personnes, dont plus de 40 000 étudiants. C'est un établissement public expérimental qui fait alliance avec des acteurs qui préexistent : le CHU, l'Inserm, Centrale Nantes, l'Institut IRT Jules Verne, l'Ensa Ecole d'Art et d'Architecture. Elle est organisée autour de pôles humanité, santé, sciences et technologie et société, ainsi que deux composantes hors pôle, l'Inspe et l'Observatoire des sciences de l'univers, qui gardent leur autonomie juridique et financière.

Du point du vue immobilier, Nantes Université a compétence sur 430 000 m2 de surface de plancher, 90 ha de foncier, 130 bâtiments dont 80% appartiennent à l'Etat, 15 appartiennent à d'autres collectivités, un peu de location et quelques biens propres, sur l'ensemble des pays de la Loire. Elle est donc confrontée à des problématiques de gestion, en particulier énergétiques, bien qu'elle bénéficie d'un mixte énergétique pour le chauffage, en lien avec Nantes Métropole et bientôt Nantes Saint Nazaire. L'impact gaz est donc moins fort que pour d'autres établissements. En matière de consommation électrique, Jean Louis Kerouanton relève que ce ne sont plus les bâtiments qui consomment mais les « process », qui peuvent être vertueux ou pas. « Il faut accepter que certains process soient coûteux en énergie ». Pour la gestion de l'immobilier, il s'agit aussi de « savoir comment optimiser ou mutualiser les surfaces, rénover le patrimoine, réaliser des projets structurants, le tout avec le modèle économique d'établissement public qui n'est pas celui d'une école de management. L'Université est candidate à la dévolution du patrimoine. Nous sommes

attendus dans les territoires pour devenir des opérateurs du territoire et cela va nous aider. Le PIC 2030, programme économies d'énergie campus, est aussi un enjeu fort ».

Sur la problématique de financement, l'Université travaille avec les collectivités locales, notamment dans le cadre des CPER, qui posent la question de l'engagement du territoire. En outre, à Nantes, l'abandon du projet de Notre Dame des Landes a donné l'occasion de signer un contrat d'avenir comprenant les dépenses sur la faculté de santé, enjeu important au niveau national. L'Université accompagne aussi le projet du futur CHU de Nantes, au sud du l'Ile de Nantes. Cela représente pour l'Université 36 000 m2 de surface de plancher. « Le rapprochement des formations paramédicales du CHU et de nos formations initiales santé fait gagner plus 20 000 m2 de surface en termes de mutualisation ». Le projet est complexe à monter, avec des enjeux urbains très stratégiques, la création d'une nouvelle ville dans la ville, avec 12 000 étudiants prévus d'ici 2030. Par ailleurs, sur le campus technologique de Saint Nazaire, l'Université travaille avec l'agence d'urbanisme pour une bonne intégration de son implantation nouvelle. « Nous sommes en discussion permanente sur les enjeux territoriaux avec la Carene, qui construit à cet endroit un campus plus ouvert et plus important ».

« Nos défis pour demain sont les suivants : répondre aux enjeux académiques de la formation et de la recherche ; le sens de l'université comme service public ; les sciences ouvertes ; comment transmettre, comment continuer à se rencontrer, voir, échanger, parler ? Jusqu'où va-t-on en matière de distanciel, d'hybridation, de pédagogie immersive ? Enfin, qu'est-ce qu'être une ville dans la ville ? C'est faire ensemble la ville, viser l'épanouissement global de l'étudiant, faire citoyenneté, un enjeu fort qui parle aux élus des villes. Nantes Université représente 45 000 habitants et 450 M€ de budget, nous sommes un élément majeur de la construction de la ville avec 10 à 15% de sa population ».

Questions : les intervenants s'interrogent sur le financement des campus, la fidélisation des étudiants et le développement du distanciel

« L'agglomération de Saint Quentin en Yvelines prévoit l'implantation d'un campus innovant et ouvert sur la ville », expose Christophe Hue, responsable service enseignement supérieur et recherche à l'agglomération. Mais « combien coûte un tel campus et comment le financer ?». Olivier Lamireau précise que le projet de Dubaï représente un investissement d'un million de dollars pour 1600 m2. Il a bénéficié de la participation des entreprises multinationales françaises prêtes à travailler sur des dispositifs d''enseignement.

Patricia Fouré, de la CCI du Val-de-Marne, signale un impact de ces évolutions dans l'offre de formation : les entreprises ne savent plus comment « manager » les jeunes publics qui ont d'autres habitudes de travail et d'autres outils. « Comment motiver et fidéliser ces jeunes ? », interroge-t-elle. « Toutes les entreprises n'y arrivent pas, en particulier les TPE. Il n'y a pas que des start-ups. Dans les services à la personne, il n'est pas possible d'avoir des collaborateurs en virtuel ». Olivier Lamireau confirme que la demande évolue : « les jeunes ne cherchent plus forcément à travailler dans des entreprises internationales, ils cherchent d'autres terrains pour s'exprimer, des contrats en alternance, du travail dans les PME ou TPE, cela dépend des secteurs ». Mais même en alternance, « les étudiants préfèrent trois ou quatre contrats sur deux ans plutôt qu'un seul. Ils ne sont pas motivés seulement par le bulletin de salaire mais par la façon de vivre en lien avec un ensemble de valeurs ». Un intervenant de l'agglomération de Saint-Quentin-en Yvelines remarque que les étudiants préfèrent plusieurs contrats pour découvrir le monde professionnel et enrichir leurs cursus. « A Saint-Quentin-en-Yvelines, qui accueille 17 000 entreprises, il y a davantage d'entreprises qui cherchent des

étudiants que l'inverse ». A l'agglomération, une « task force RH » a été mise en place pour réfléchir sur ces enjeux et répondre aux étudiants.

« Les jeunes créent de la vie en ville, nous devons répondre aussi aux enjeux de logement, de services, de restauration, d'accès aux soins, pour devenir attractifs ». Anne Mantel, vice-présidente vie universitaire de l'Université Paris-Saclay, abonde dans ce sens : « l'université n'est pas seulement lieu de formation mais aussi un lieu de vie étudiante, censé accueillir des citoyens engagés, en lien avec la ville. L'aspect du campus durable d'excellence est ouvert mais aussi inclusif, il doit inclure tous les étudiants, quelle que soit leur origine, les accompagner post bac lorsqu'ils quittent leur milieu familial, les accompagner dans leur développement ». Sophie Morin Delerm, vice-présidente du CA de l'Université Paris-Saclay, relève « une inversion de tendance dans le marché du travail qui n'est plus local mais national voire international ». Les salariés quittent leurs entreprises de façon volontariste pour trouver des emplois qui correspondent à leur recherche de sens, c'est un changement de paradigme qui oblige les entreprises à évoluer. « Le Covid a agi comme un accélérateur de ces exigences, c'est une tendance internationale très marquée ».

Stéphanie Deveze, qui travaille au département formation, emploi et insertion professionnelle au ministère de l'Enseignement Supérieur, prend la parole pour s'étonner de ne pas avoir entendu parler du Campus des métiers et des qualifications (CMQ), « outil rêvé pour mettre en lien, sous-utilisé au niveau français et européen ». Sophie Morin Delerm précise que « les CMQ sont des vrais sujets qui nous tiennent à cœur et qui sont travaillés dans les universités ».

Stéphanie Deveze demande aussi comment réfléchir sur les doublons dans l'enseignement supérieur et dans la recherche en France, puisque les mêmes types de cursus et de recherche se trouvent dans différents endroits. Jean Louis Kerouanton remarque que « parfois, certains cursus peuvent être redondants, dont certains masters très concurrentiels, mais c'est important de doublonner, car cela permet d'étudier partout». Sophie Morin Delerm approuve aussi cette « logique de maillage territorial et de synergies ».

Le développement des cours en distanciel inquiète de nombreux intervenants. Olivier Lamireau observe que « 100% de distanciel ne fonctionne pas, sauf pour une petite partie des personnes très autonomes et très motivées. Apprendre, c'est d'abord une relation avec des humains, créée dans des espaces d'apprentissage combinés avec d'autres éléments à distance et de l'enseignement en ligne ». Selon Sophie Morin Delerm, la ministre de l'ESR a demandé de donner la priorité au présentiel. « Il faut pouvoir doser, parfois le distanciel est très intéressant pour l'enseignement, l'enseignant et l'étudiant. Mais il ne faut pas se laisser aller pour des questions de facilité ou de « business model » au tout distanciel. Nous y sommes particulièrement attentifs dans l'enseignement supérieur public. Nous souhaitons éduquer et former des citoyens et donc créer du lien ancré sur un sol existant ». Elle précise que Saclay est « un vrai lieu de vie qui a progressé de façon extraordinaire et que les étudiants vivent vraiment sur le campus. Une vraie ville se construit ». Véronique Lestang-Préchac, de la sous-direction de l'immobilier au ministère de l'ESR, s'accorde sur le fait que le présentiel est fondamental et que l'immobilier est nécessaire, « un immobilier autrement, adapté à de nouveaux usages, avec une utilisation différente des locaux ». Le ministère travaille sur l'évaluation socioéconomique des projets immobiliers d'ESR, avec les représentants des collectivités locales, pour évaluer l'impact des établissements d'enseignement supérieur sur leur territoire. Elle rappelle aussi qu'en matière de logement, « les acteurs se réunissent via des Observatoires OTLE (agences d'urbanisme) pour identifier les besoins et y répondre ».

Jean Louis Kerouanton se demande comment faire territoire avec les nouvelles formes d'enseignement. « Il y a vrai un enjeu dans la mixité du foncier car faire ville c'est être ensemble. Il

faut travailler à l'ouverture du campus à la ville et à la pénétration de la ville dans le campus ». Hervé Willaime, maire adjoint de Cachan, en charge de l'enseignement secondaire et supérieur, recherche et vie étudiante, expose son expérience. Depuis le départ de l'ENS, le campus de Cachan est en évolution et la Ville souhaite en faire un nouveau quartier. « Nous nous attachons à ce que les divers usagers se mélangent. A terme, nous aurons 9 000 étudiants pour 30 000 habitants. Si nous ne tenons pas compte les uns des autres, nous allons échouer ». Il observe que les étudiants des écoles d'ingénieur étaient très contents de revenir en cours. D'ailleurs, le campus accueille une nouvelle école d'intelligence artificielle, Iavancity Paris-Cachan, créée sur le même modèle que Dubaï, mais les étudiants viennent quand même en cours. « Il faut conserver le présentiel, ne pas oublier le lien entre la ville et le campus. Dans cette optique, la Ville va créer une maison de citoyenneté ouverte à tous ». A Cachan, 43% population a moins de 30 ans.

Alexis Midol-Monnet, conseiller municipal en charge de la vie étudiante et jeunesse à Orsay, propose la mise en place d'un modèle expérimental d'aménagement : « étant donné le renforcement du lien de confiance après le Covid entre les collectivités locales, les Etablissements d'enseignement supérieur et les grandes écoles, nous pourrions rêver d'une synergie entre l'ensemble des acteurs », commente-t-il. « Nous pourrions imaginer, à l'heure de la sobriété énergétique, un modèle expérimental où les collectivités locales céderaient, dans un ou deux endroits, la quasi maîtrise des compétences aux établissements d'enseignement supérieur pour façonner entièrement de nouveaux quartiers et lieux de vie dans une ville ou à échelle de l'intercommunalité ».

Conclusion : Innovation dans l'offre de formation et l'expérience dans le territoire

« Il est important de consolider les connexions entre les universités, les territoires et toutes les structures qui recrutent des étudiants », commente Hélène Dang-Vu, maître de conférences à l'Ecole d'urbanisme de Paris. Mais « les jeunes cherchent à donner du sens à leur formation et les diplômés se projettent différemment dans leur vie active ». Face aux crises de vocations, aux difficultés de recrutement des entreprises et à la crise potentielle des formations, « l'innovation serait à chercher dans l'offre universitaire et dans l'expérience dans le territoire », car « le territoire est un terrain d'engagement, de transformation, d'expérimentation ».

Les projets urbains que représentent les campus doivent proposer des espaces de rencontres. « L'expérience étudiante c'est la vie collective, la rencontre d'autres personnes dans la formation suivie mais aussi dans les autres formations, passer d'un univers disciplinaire à un autre. Le tout distanciel n'est pas un objectif en soi, ni pour les étudiants ni pour doctorants. Le travail dans les locaux est important pour la recherche, pour la discussion non prévue dans le campus ».

Avant de clore les travaux, Jean-Philippe Allardi, adjoint au maire de Sceaux en charge notamment du campus urbain, remercie les participants. « Ces territoires de la connaissance sont effervescents. Au-delà de l'innovation, nous avons parlé d'adaptation et de liens. Ces fameux liens doivent se réinventer entre tous les acteurs, étudiants, enseignants, entreprises, mais aussi les habitants ».

1.2. Des compétences mieux adossées, plus associées.

Face au vertigineux défi de la rénovation du patrimoine immobilier universitaire, de 43millons de m2, dont 1/3 serait à réhabiliter totalement, et sans perspective d'une nouvelle opération campus, l'invention de nouvelles solutions devient un impératif. Le temps des CPER* élaborés de manière verticale par l'état avec chaque Région, sans tenir compte des stratégies locales d'aménagement universitaire déjà concertées, est maintenant révolu. L'emprise foncière des campus au sein des agglomérations constitue souvent un gisement pour des projets urbains, économiques, sportifs, culturels qui ne demande qu'à être exploité. L'optimisation des bâtiments de formation peu occupés et la mutualisation d'équipements culturels, sportifs ou événementiels avec des modèles économiques mixtes, apparaissent comme des orientations possibles, sous réserve de mobiliser les compétences techniques nécessaires, de disposer des formules juridiques adaptées, et d'une impulsion facilitatrice de l'état (ministères et SGPI). Les équipes de gouvernance se professionnalisant de part et d'autre, elles devraient pouvoir saisir ces opportunités en s'appuyant sur les entreprises publiques locales, les contrats de partenariat, les marchés en concession et la création de filiales universitaires plus ou moins ouvertes aux collectivités.

*le meilleur moyen trouvé par l'état pour faire contribuer les collectivités à des investissements ne relevant pas de leurs compétences

L’investissement universitaire, « vieilles ficelles, nouveaux défis » [Entretiens de Sceaux #6 – 15.6.2022]

Argument - L’investissement universitaire, « vieilles ficelles, nouveaux défis »

Les Universités sont des acteurs urbains majeurs, aux avant-postes des combats pour relever les défis de la planète, mais en pointe aussi dans la fabrique urbaine. Depuis de nombreuses années, dans les métropoles, la dynamique de l’investissement universitaire s’affirme comme un moteur essentiel du développement et de l’invention des nouvelles offres urbaines. Entraînés par les évolutions de la formation et de la recherche (tout au long de la vie, hors les murs, à distance, ouverte, hybride, …), les projets immobiliers universitaires portent la pâte d’une urbanité réinventée et enrichie. Ils renouvellent aussi l’exercice de leur montage et de leur financement : complexe, multiple, partenarial, etc. L’investissement universitaire représente une matière de plus en plus foisonnante et hétéroclite.

L’élaboration d’une nouvelle génération de CPER s’achève tant bien que mal. Pour les Universités et leurs rapports aux Territoires, pour le financement des projets des campus, c’est une actualité récurrente et structurante. Cependant, ce système de financement de l’immobilier universitaire apparaît de plus en plus chahuté ou pétri de contradictions. Au-delà, le dispositif du CPER pourrait contribuer à installer une logique financière et de guichet au détriment d’une logique de projet. Cet outil est-il encore adapté à l’évolution des usages ?

Quelles évolutions ? L’ouverture des campus sur la Ville et l’objectif d’interactions renforcées entre recherches académiques et privées n’impliquent-elles d’autres réponses immobilières, avec d’autres portages ? Quelles pistes pour de nouveaux modes de financements, quand l’investissement public devient trop contraint ? Quelles solutions nouvelles ? Quelles innovations pour l’investissement universitaire ?

Avec la participation de

Anne Pinon, vice-présidente d’Amiens Métropole, déléguée à l’Enseignement supérieur et à la Recherche

Simon Larger, directeur, adjoint à la dga Pôle TRESOR (Transfert, Recherche, Enseignement supérieur et Orientation) de la Région Ile-de-France

Jérôme Masclaux, directeur général de l’EPAURIF (Etablissement public d’aménagement universitaire de la Région Ile-de-France)

Les participants aux 6e Entretiens de Sceaux, coorganisés par la Conférence de la Vallée Scientifique de la Bièvre et l’Avuf, ont été accueillis le 15 juin 2022 à la mairie de Sceaux pour échanger sur l’investissement universitaire, un moteur du développement urbain. Alors que le patrimoine universitaire nécessite de gros travaux et que sont signés les contrats d’une nouvelle génération de CPER, les acteurs de la ville et de l’université s’interrogent sur de nouveaux modèles de financement. De la contractualisation au mécénat, en passant par la mixité des usages ou l’urbanisme transitoire, les partenariats entre acteurs du territoire se développent. Dans le même temps, le problème du logement des étudiants demeure une préoccupation constante.

Dans ses propos d'introduction, Philippe Laurent, maire de Sceaux, membre du Bureau de la Conférence des projets la Vallée Scientifique de la Bièvre et vice-président de l'Avuf, rappelle l'impact de la présence universitaire sur les territoires. Les investissement nécessaires en matière d''immobilier universitaire sont aujourd'hui importants et les nouveaux partenariats qui se mettent en place représentent un véritable défi pour les élus et les universités

Des bâtiments vieillissants qui nécessitent de gros investissements

Antoine Latreille, vice-président en charge du patrimoine de l'Université Paris Saclay, pose d'immédiat la problématique de l''utilisateur : « le Schéma pluriannuel de stratégie universitaire (SPSI) lié à l'ancienne université Paris Sud fait état d'un besoin de financement sur le patrimoine de 600 millions d'euros. Ce besoin est révélateur d'un problème général sur l'état du patrimoine universitaire qui se traduit sur l'image de l'université et sur l'attraction des étudiants ».

La volonté d'inscrire l'immobilier universitaire dans le temps, présente dans la notion de schéma pluriannuel, a été renforcée par le Plan Campus et le PIA (Programme Investissement d'Avenir) qui ont permis d'investir près de 2 milliards d'euros dans les universités, avec une attention particulière portée à la rénovation. « Cependant nous devons aussi absorber les nouvelles normes PMR et la mise en œuvre du décret tertiaire, qui touche en France plus de 160 bâtiments universitaires développant 500 000 m2 », souligne le vice-président.

Face à ces dépenses nécessaires, l'Etat assume le fonctionnement des bâtiments, mais les dotations ne couvrent que l'entretien courant. Il reste à financer l'investissement en gros entretien et rénovation préconisé par l'Etat de 20 euros par m2, soit 10 millions d'euros à provisionner. « Les ressources propres de l'université sont investies davantage dans l'équipement scientifique que dans la structure », poursuit le vice-président de Paris Saclay. « En outre, l'université n'a pas la maîtrise des droits d'inscription. Nos ressources sont dépendantes de subventions et d'appels à projets à l'issue incertaine et l'université n'a pas recours à l'emprunt ». Il y a bien la Banque des Territoires qui participe dans des opérations de rénovation énergétique, à hauteur de 2 à 3 millions d'euros, mais cela reste insuffisant, précise-t-il.

« Les nouveaux CPER s'apprêtent à être signés après trois ans de retard », rappelle Antoine Latreille. Ils financeront 50 millions d'euros sur six ans, destinés à la rénovation de 160 bâtiments et 500 000 m2. « A proportion des besoins, il faudrait 12 CPER pour mettre à flot l'immobilier universitaire », constate-t-il.

Quant à la participation des collectivités, le vice-président de Paris Saclay relève un fossé entre l'Ile-de-France, avec une forte dispersion des bâtiments, et les autres territoires. « Paris Saclay s'étend sur quatre ou cinq départements, ce qui ne facilite pas les contacts. La Ville de Sceaux est très proche de sa faculté mais ce n'est pas toujours le cas ailleurs. Nous recevons des subventions a minima des conseils départementaux. Sur les quatre qui nous concernent, l'Essonne contribue, le Val de Marne un peu ».

Enfin, pour les financements privés, le mécénat se développe, ainsi que les opérations de « naming », mais « il faudra des années pour que la culture universitaire change »

La dévolution du patrimoine universitaire appelée par le ministère s'avère une initiative intéressante lorsque le patrimoine est en bon état, mais plus compliquée lorsqu'il faut investir de grosses sommes. « La nouvelle vague de dévolutions lancée au printemps dernier a reçu peu de réponses positives. Quand il faut investir 3000 ou 4000 € au m2 pour valoriser le patrimoine, c'est difficile », conclut Antoine Latreille. Il rappelle que ce besoin d'investissement dans la rénovation du patrimoine

universitaire a notamment été soulevé par le rapport Paoli-Gagin sur la gestion de l'immobilier universitaire au nom de la commission des finances du Sénat.

De la contractualisation à l'évaluation socio-économique

« Quels sont les instruments, outils et démarches mis en place pour permettre l'investissement universitaire ? » interroge alors François Loscheider , secrétaire général de la Conférence de la Vallée Scientifique de la Bièvre, pour introduire l'intervention de Simon Larger.

Le directeur adjoint du Pôle TRESOR (Transfert, Recherche, Enseignement supérieur et Orientation) de la Région Ile-de-France évoque parmi les « vieilles ficelles néanmoins solides », la naissance concomitante en 1985 de la contractualisation entre les universités et le ministère et du premier CPER. « Ce contrat me semble paradoxal », observe-t-il, « car il porte sur des établissements publics autonomes qui n'en sont pas signataires eux-mêmes ». François Rio, directeur général de l'Avuf, observe que les autres collectivités que la Région, communes, communautés d'agglomération ou métropoles, qui contribuent pourtant au financement de la rénovation, du développement de l'immobilier universitaire ou du transfert de l'immobilier universitaire sur leurs territoires, ne sont pas non plus signataires des CPER.

En décembre 2020, la Loi de programmation de la recherche a introduit le volet territorial sur les contrats de sites. Pour Simon Larger, « cette évolution est intéressante, car elle pourrait permettre a minima d'intégrer les CPER dans ces volets territoriaux ». Cependant, il ne lui semble pas facile pour la Région d'assumer le rôle de chef de file sur cette thématique d'ESR, alors que les autres collectivités, autonomes, décideront des soutiens qu'elles souhaitent accorder. « Ce volet territorial est un nouveau défi, un chantier d'avenir » commente-t-il.

Simon Larger, qui s'intéresse particulièrement aux « nouveaux défis », évoque en la matière l'importance de l'évaluation socio-économique. « La Loi de programmation des finances publiques a imposé une évaluation socio-économique de tout investissement de plus de 100 millions d'euros, évaluation qui est réalisée pour les coûts mais pas pour les bénéfices. Comment établir une valeur tutélaire des retombées d'investissement ? », interroge le directeur. Des travaux ont été engagés en 2015, mais ses conclusions restent encore un peu floues.

A titre d'exemple, Simon Larger cite la ville italienne de Pise, qui compte 90 000 habitants et 57 000 étudiants. Toute l'économie locale repose sur ces étudiants qui ont un impact majeur sur les prix, la consommation, le tourisme… Leur présence fait partie de la stratégie d'attractivité de la ville. Sur le long terme, quand un site d'enseignement supérieur est présent dans une ville, des étudiants deviennent habitants, des couples se forment, des enfants sont scolarisés, les familles paient des impôts sur le territoire…, souligne Simon Larger. « Cet impact n'est pas tout à fait quantifié, mais il demanderait à l'être. A long terme, plus les habitants sont formés, plus ils génèrent du PIB et le niveau économique s'élève ».

Cette évaluation de l'impact socio-économique des investissements se heurte cependant à la mobilité des jeunes. Il est en effet difficile d'anticiper s'ils travailleront sur le territoire de leurs études ou ailleurs. « Sur le long terme, c'est compliqué. Mais c'est une question que se posent tous les jours les Régions qui financent des formations ou des rénovations de bâtiments. L'investissement dans les formations sanitaires et sociales va-t-il permettre de réduire les déserts médicaux ? C'est une question fondamentale ».

Une note du Cereq de 2016 démontre qu'en Ile-de-France, le problème principal repose sur la cherté de la vie. En conséquence, les professionnels avec des niveaux de formations à Bac+2 ou 3 présentent un solde migratoire négatif, à l'inverse de ceux avec des formations au niveau master à doctorat. « Sur ce sujet des retombées socio-économiques et leur localisation, comment partager les données des villes, des départements, des territoires, des agences d'urbanisme, des universités, de l'Etat ? C'est un défi majeur pour faire progresser notre connaissance du sujet» conclut Simon Larger.

Une mixité d'usage difficile à mettre en place

Avant l'intervention d'Anne Pinon, vice-présidente d'Amiens Métropole, déléguée à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, une vidéo est projetée pour présenter le projet de relocalisation du campus de la Citadelle, en centre-ville d'Amiens.

Dans cette métropole qui accueille 25 000 étudiants, un plan de relocalisation des activités universitaires a été initié il y a une vingtaine d'années puis renforcé par le Plan Université porté par Amiens métropole, la région Picardie et l'Etat, en lien avec l'université de Picardie Jules Verne. La relocalisation du campus de la Citadelle regroupe les activités de formation et de recherche en langues, lettres, histoire géographie, sciences sociales, et l'école supérieure de professorat et éducation. Le projet a été conçu par l'architecte Renzo Piano qui a souhaité un lieu emblématique créant du lien entre le nord et le sud de la ville. La place d'armes, qui peut accueillir des événements, est bordée par le bâtiment du grand casernement. Une rue traversante, vitrée, avec terrasse ouverte au public, relie la place à la ville et protège le site de la pollution sonore. Trois nouveaux bâtiments accueillent les étudiants.

« Nous sommes sur un site patrimonial remarquable, racheté par Ville en 1998 après le départ de l'armée », commente Anne Pinon. « Ce projet découle d'une volonté politique forte portée notamment par Gilles de Robien. L'idée d'investir ce site, née à la fin des années1980, était de faire sauter le verrou entre les quartiers nord et le centre-ville ». La première rentrée universitaire y a eu lieu en 2018.

Le projet a été financé par Amiens Métropole pour environ 50 M€, la Région Picardie pour 33 M€, l'Etat pour 26,4 M€, le département de la Somme pour 5,3 M€. « Estimé à 106 M€ au départ, le budget a été un peu dépassé », précise Anne Pinon. Amiens Métropole en a été le maître d'ouvrage et le projet a été porté par la SEM Amiens Aménagement. Conçu par Renzo Piano, le lieu est ouvert sur la ville, avec des espaces de promenades et une vue sur le beffroi et la cathédrale. Le centre de la place d'armes accueille de petits éléments festifs.

« En matière d'enseignement, le projet est réussi, il offre une grande qualité d'accueil et de travail pour les étudiants, avec 84 salles d'enseignement, 13 salles multimédia, une bibliothèque universitaire, des laboratoires de langues et un amphithéâtre. Cependant, l'ouverture à l'activité économique reste difficile », observe l'élue d'Amiens Métropole. Au centre du site, une brasserie était prévue au rez-de-chaussée de la tour signal de trois étages. Cependant, « c'est difficile de faire venir un restaurant dans ce lieu car cela reste une citadelle, peu visible de l'extérieur et avec un accès piéton assez long. L'ouverture à la ville n'est pas facile et il n'y a pas de parking. Les étudiants viennent à vélo ou à pied, mais c'est plus difficile pour développer une activité économique ». La seule cellule louée à la restauration rapide a fermé pendant le confinement. « Nous travaillons avec le Crous pour la récupérer. C'est un magnifique espace mais il est encore vide ».

La mixité des locaux s'avère un autre enjeu difficile. « Il existe un consensus avec l'université pour l'utilisation des locaux hors temps universitaire, à partir du mois d'avril et surtout en juillet et août.

Nous avons la volonté de travailler la mixité d'occupation, mais c'est difficile ». Dans la mesure où Amiens Métropole a fortement porté ce projet, la métropole se trouve confrontée à toutes ces difficultés mais « les 300 places assises de restauration dans la citadelle ne relèvent pas de la compétence de la métropole », commente Anne Pinon. « Il y a un travail à faire avec les partenaires pour que chacun reprenne ses compétences, afin que l'on puisse travailler de la façon la plus opérationnelle possible »

Débat : retombées économiques, enjeu du logement et démocratie participative

Au-delà des besoins financiers, les participants à la Conférence s'interrogent sur les retombées économiques des projets universitaires et sur le logement des étudiants.

Dominique Giry, délégué général de la Conférence des projets de la Vallée Scientifique de la Bièvre, rappelle que, dans une rencontre précédente, Thierry Mandon, ancien secrétaire d'Etat chargé de l'ESR, avait affirmé qu'un euro investi dans l'université correspondait à trois euros dans l'économie autour de l'université. Il demande si cette règle s'est vérifiée. Simon Larger observe que cette évaluation est sérieuse mais pas assez précise. « Nous savons où est investi l'euro mais pas où sont investis les trois euros dans l'économie. Cette évaluation est un vrai chantier ».

Yasmine Boudjenah , première adjointe au maire de Bagneux, interroge Anne Pinon sur la question du logement des étudiants dans le projet d'Amiens. Elle remarque que le logement étudiant est soumis à la marchandisation depuis que le Crous investit moins et que les tarifs restent inaccessibles pour une grande partie des étudiants.

Anne Pinon précise qu'Amiens accueille beaucoup d'étudiants boursiers et que le poids du logement est en effet important dans leur budget. Cependant, selon l'Observatoire amiénois du logement étudiant qui étudie de près l'évolution du parc, les tensions et les coûts, l'offre à Amiens est suffisante. Une enquête auprès de 3000 étudiants n'a pas relevé de difficulté particulière et 70% d'entre eux sont satisfaits de leur logement. Le coût moyen s'élève à environ 400 euros par mois et la ville accueille beaucoup de résidences étudiantes gérées par le Crous.

François Rio complète cette intervention en rappellant que l'Avuf et la Fédération Nationale des Agences d'urbanisme (Fnau) ont lancé un dispositif d'observatoires territoriaux du logement étudiant et qu'il en existe aujourd'hui 35. « Le problème n'a pas été résolu en Ile-de-France, malgré le travail de l'agence d'urbanisme. Les collectivités locales doivent participer pour produire de la donnée et aider à la décision des élus. Ce n'est pas seulement un problème quantitatif, les observatoires peuvent aussi faire remonter des éléments sur l'impact du logement étudiant sur le territoire ».

Une autre réflexion menée par l'Avuf concerne l'équilibre des activités d'ESR sur le territoire national. « Avec le Schéma université 2000 dans les années 1990, beaucoup de villes moyennes ont accueilli des activités d'ESR, mais depuis rien n'est fait pour déconcentrer. Certains élus ont à gérer une suroccupation des logements, des lignes de transports publics et des équipements sportifs ou culturels. Nous travaillons sur des collaborations à imaginer entre collectivités locales du même territoire pour améliorer le bien-être de la population y compris sur ces sujets. Les loyers étudiants s'étalent entre 100 euros et 1000 euros par mois, alors que les bourses sont de même niveau partout en France. Il existe un vrai problème d'équité territoriale ».

Alexis Midol-Monnet, conseiller municipal délégué à vie étudiante dans la commune d'Orsay, s'interroge sur la façon dont les habitants ont été associés au projet de relocalisation et de rénovation du campus de la Citadelle et comment ils l'ont accepté.

Anne Pinon souligne que le précédent déplacement réussi de la faculté de droit au cœur de la ville a joué positivement pour l'acceptation de ce projet Citadelle. En outre, l'intervention d'un architecte de renommée internationale dans ce projet est un élément de fierté des Amiénois. En amont du projet, les habitants ont participé activement, dans le cadre d'ateliers et de comités de quartier. La place d'armes reste du domaine public de la ville d'Amiens, elle accueille des balades urbaines régulières, les journées du patrimoine et des visites sont proposées aux habitants. « L'Intégration est plutôt réussie », commente Anne Pinon.

Intensifier les usages et développer des partenariats économiques

Jérôme Masclaux dirige l'Epaurif, établissement public d'aménagement universitaire d'Ile-de-France qui dépend de ministère de l'ESR. L'Epaurif accompagne les opérateurs dans leur stratégie et leurs projets immobiliers en tant que maître d'ouvrage délégué. « Nous n'apportons pas de financements, mais nous sommes un point d'observation sur les projets et les stratégies en Ile-de-France », présente le directeur.

Jérôme Masclaux rappelle que le parc de l'enseignement supérieur représente 20% de l'immobilier de l'Etat, soit un peu moins de 20 millions de m2. Ce parc très hétéroclite s'avère dans l'ensemble en situation de sous-investissement. « Nous avons une vraie préoccupation pour arriver à conserver ce bâti, à lui faire passer un cap au niveau énergétique, résoudre les questions de confort, de qualité des espaces, d'adaptation aux nouvelles méthodes pédagogiques. Il y a un besoin très important d'investissement dans ce patrimoine si nous voulons rester compétitifs en termes de recherche ».

Parmi les « vieilles ficelles », la contractualisation s'affiche en croissance ces dernières années. Aux financements de l'Etat et des Régions (CPER) se sont ajoutés l'investissement de toutes les collectivités, l'investissement privé et celui d'autres acteurs comme des bailleurs sociaux qui ont pris le relais des Crous pour assurer la rénovation et le développement du parc étudiant. « Cependant, les enjeux financiers sont encore plus importants, de l'ordre de plusieurs dizaines de milliards d'euros. Il y a quelques années, 40 à 50% du patrimoine était jugé vétuste avec des enjeux énergétiques forts. Lorsque les moyens publics ne sont pas suffisants par rapport aux enjeux, des solutions alternatives sont nécessaires ».

Jérôme Masclaux relève, au-delà de la question financière, la problématique du foncier, terrains neufs ou bâtiments à réinvestir, ainsi que la capacité de maîtrise d'ouvrage sur ces projets. « La tradition existe, en particulier en régions, de s'appuyer sur la capacité de maîtrise d'ouvrage d'autres acteurs des territoires pour conduire ces projets, comme les Sem ». Il évoque aussi les problèmes de capacité des entreprises du BTP, en particulier en Ile-de-France, où la multiplicité des projets crée des goulets d'étranglement. Et enfin, se pose la question de la gestion dans le temps des universités et l'adaptation des établissements aux évolutions.

Jérôme Masclaux fait le tour des solutions. La première, selon lui, consiste à « faire tourner la planche à billets », ce qui a des limites. L'investissement des territoires, important, s'avère croissant. La présence universitaire est en effet un facteur d'attractivité et de compétitivité, elle offre un service aux populations et représente un levier de requalification des villes moyennes ou des centres des grandes villes. « A Marseille, où la population étudiante a crû de 60% en 15 ans, ce développement a été un véritable levier pour la requalification du centre-ville ». Jérôme Masclaux note aussi la nouvelle dynamique d'intervention sur le parc social étudiant.

Parmi les autres pistes à mobiliser, « il est nécessaire de s'interroger sur les mètres carrés dont on a vraiment besoin», commente-t-il. « Pour réinvestir les bâtiments existants, il reste un travail énorme à

réaliser sur la connaissance du parc, ses besoins en rénovation, la possibilité d'intensifier les usages. La révolution numérique n'a pas fini de produire des effets, malgré les limites du modèle. Elle amène des évolutions pédagogiques, modifie les besoins de locaux, demande des salles plus polyvalentes. Ce sujet est au cœur de la mission des universités, la question de la modularité, de faire que la prochaine adaptation soit moins coûteuse. Par ailleurs, comment faire que des investissements sur une longue durée soient pertinents face à l'évolution pédagogique ? », interroge-t-il.

Jérôme Masclaux souligne aussi qu'en matière de valorisation immobilière, les sites doivent être bien desservis, offrir des locaux attractifs et qu'il est possible de développer des partenariats avec la vie économique. « Ces partenariats sont une source de valorisation pour les établissements d'ESR, s'ils sont en cohérence avec leur raison d'être ». Il évoque aussi les expériences d'urbanisme transitoire qui permettent la valorisation d'un site pendant un temps donné. A titre d'exemple, sur le site de Censier, une opération d'urbanisme transitoire sera bientôt mise en place pendant deux ans, avec d'autres activités qui feront lien avec territoire.

Enfin, il faut réfléchir à la mutualisation des investissements avec les territoires. « Comment les investissements peuvent vivre 24h/24, 7 jours sur 7, toute l'année, alors que l'année universitaire est réduite ? » Des expériences se développent pour l'occupation estivale des logements à usage touristique ou pour le travail saisonnier, la restauration ouverte, la possibilité de répondre aux besoins sportifs des étudiants tout en ouvrant les usages à la ville le soir ou le week-end, et la question du tertiaire qui peut générer des échanges avec les acteurs économiques et sociaux du territoire.

Selon Jérôme Masclaux, les contrats de site et leur déclinaison territoriale créent une dynamique robuste et obligent à une évaluation régulière. « Il faut les conserver, mais la démarche a une limite dans le temps, car les besoins sont remontés à un moment précis du projet et le financement est bloqué pour une opération qui se déroule sur six ou sept ans. Quand les études évoluent et les coûts s'affinent, comment pouvons-nous nous s'adapter, nous synchroniser avec la stratégie des universités ? Nous avons besoin de cette impulsion mais nous devons trouver des manières pour donner de la souplesse. Si le projet coûte 5 millions de plus, il faudra les trouver ».

De nouveaux outils ont été mis en place ou seront mis en place, qui visent à aller encore plus loin dans ce partenariat entre les EESR et les territoires, comme la disposition passée dans la loi 3Ds en février sur les sociétés universitaires locales immobilières. Celle-ci offre la possibilité pour les universités, en lien avec des acteurs du territoire publics et privés, de créer des outils qui permettront des co-investissements et les valorisations qui y sont liées, tout en conservant une minorité de blocage. « Pour tout ce qui est lié à vie de campus, le logement, la restauration, en articulation avec tout ce qui est lié à l'aval de la recherche, cela peut présenter des perspectives intéressantes. Nous allons observer avec attention les premières initiatives », conclut Jérôme Masclaux.

Débat : le logement des étudiants, préoccupation générale

Nicolas Rameau, directeur de l'association Campus urbain Grand Orly Seine Bièvre, s'interroge sur le logement intergénérationnel dans le cadre la réinstallation des universités en centre-ville. Il remarque que la loi Elan a ouvert à la sous-location à des étudiants et demande s'il existe un observatoire régional sur la mise en application des solutions de la loi Elan sur les questions du logement.

Didier Darty, du Crous de Créteil, remarque que le CPER sur l'Est parisien, intégré dans des financements croisés, a participé activement au développement de six ou sept projets de résidences

de 200 à 300 logements chacune. Mais malgré des plans de financement équilibrés, Didier Darty constate des difficultés dans les montages juridiques devenus très complexes. Il regrette « la disparition de l'AOT, autorisation pour un privé d'occuper le domaine public temporairement, le temps de construire et d'amortir un plan d'investissement, en faveur de marchés de partenariats très compliqués pour les Crous ».

Christophe Hue, responsable du service enseignement supérieur de l'agglomération de Saint Quentin-en-Yvelines, évoque l'actualité relayée par la presse de la ville de Fontainebleau. Elle accueille plus de 2000 étudiants, sans logements associés. En conséquence, « les loyers montent d'une façon inquiétante ». L'agglomération essaie de développer la sous-location intergénérationnelle chez l'habitant, sachant que l'alternance pose un autre souci. Le Crous, surchargé, est dédié aux boursiers et aux étudiants internationaux. « A l'intérieur du campus, il est important d'offrir des services, le logement, la santé, le sport. Pourtant, les PLUi ne permettent plus de créer du logement », observe Christophe Hue. « Saint Quentin-en-Yvelines accueille de plus en plus d'étudiants, avec l'objectif de développer l'enseignement supérieur et d'offrir un maximum de services, mais le logement reste une question prépondérante. C'est la première question posée par les parents en amont de l'inscription d'un jeune dans un EES ».

Carole Heripret présente l'association CY campus international, dont elle est la déléguée générale, et qui a pour objet de « mettre en lien les établissements d'enseignement supérieur et les collectivités du territoire de Cergy Pontoise pour réfléchir au développement du campus. L'idée est de déboucher sur des plans d'action en matière de mobilité, de restauration, de logement, de retombées économiques, le sujet du logement étant prioritaire comme la restauration ». La déléguée constate une offre de locations en forte augmentation sur le territoire de Cergy, mais majoritairement privée. En matière de restauration, malgré une couverture forte du Crous, la difficulté consiste à s'adapter au calendrier de travail des étudiants.

« La compétence logement entre progressivement dans le champ d'activité de l'université, permettant de compléter l'offre du Crous » rappelle Antoine Latreille. Le vice-président de l'université de Paris-Saclay relève un paradoxe sur l'ensemble des résidences étudiantes du bassin : « avec la rénovation des résidences par le Crous, nous perdons 30% des capacités d'accueil et l'offre renchérit de 30%, en passant d'une logique de chambre avec douche et cuisine mutualisées à une logique de T1 ». Parallèlement, les jeunes recherchent des colocations pour trouver des lieux de sociabilisation tout en réalisant des économies. Aussi, lorsque de nouveaux logements familiaux sont construits, les élus craignent de voir ces logements faire l'objet d'investissements par des bailleurs privés pour des colocations étudiantes. « Il y a ici une piste de travail intéressante pour comprendre pourquoi le Crous doit obtenir des dérogations aux normes de confort pour faire des logements partagés alors que les jeunes recherchent la colocation ».

Simon Larger rappelle que La Région investit tous les ans 17 à 19 M€ dans des appels à projets pour résidences pour étudiants et jeunes travailleurs, dont « un tiers attribués péniblement, car les bailleurs sociaux ne viennent pas ». Il insiste aussi sur la disparition de la notion de spécialité : « l'université a parmi ses missions la valorisation de son patrimoine propre et du patrimoine de l'Etat, elle peut faire ce qu'elle veut ». Selon lui, il y a un potentiel énorme de construction de logements dans les campus. Concernant le niveau de loyers, la Région Ile-de-France vient de signer avec la Drihl une convention pour permettre des loyers plus raisonnables, rappelle-t-il. Enfin, sur la simplification juridique, Simon Larger considère que les AOT ont toujours été un outil de contournement de la commande publique et qu'il est normal de les avoir interdits. Cependant, « il est vrai que les nouvelles normes sont lourdes et contraintes par le cadre international de la commande publique et il y aurait un chantier de réflexion en matière de simplification ».

Avant de laisser la parole à Jean-Yves Le Bouillonnec pour la conclusion de ces rencontres, François Rio observe que le concept du numérique n'a pas été vraiment abordé au cours de cette rencontre, notamment l'explosion des enseignements à distance vécus à l'occasion de la crise sanitaire. L'Avuf, la Fnau et d'autres associations ont travaillé sur ces questions avec des étudiants de Sciences Po dans le cadre d'un projet tutoré. « Il y a une sorte d'allergie aujourd'hui par rapport à ce qui a été vécu pendant le confinement », commente François Rio, « nous sommes presque dans un mouvement en sens inverse, car nous avons pris conscience de la nécessité du lien social pour les jeunes adultes, le besoin de cultiver un sentiment d'appartenance … Cependant, la question numérique redémarrera à un moment donné et aura un impact sur l'évolution de l'immobilier », commente-t-il.

En conclusion, Jean-Yves Le Boullonnec se réjouit de voir que « les choses ont changé. Il y a 25 ans, chez les autorités universitaires et les aménageurs, il y avait une incompréhension totale de ce que faisaient les élus. Aujourd'hui, on comprend la pertinence des rencontres entre le monde de l'Enseignement universitaire et ceux qui ont en charge le territoire ».

L'élu souligne la difficulté rencontrée dans « la logique différente de chacun ». L'Université ne peut conserver une offre universitaire sur un territoire si celle-ci ne lui semble pas pertinente, ni les maires développer un projet universitaire sans se soucier de la périodicité de son fonctionnement. En conséquence, « certains maires abandonnent ces projets pour installer du logement privé, une facilité mortifère surtout dans des villes moyennes, où les élus doivent porter une stratégie d'offre de ville, pas seulement de logement ».

Jean-Yves Le Bouillonnec soulève aussi « un vrai problème sur la possibilité de faire bouger les normes ». Il espère cependant que « les éminents responsables universitaires qui prennent de hautes responsabilités, telle Sylvie Retailleau, pourront utiliser leur expérience dans le secteur universitaire pour faire bouger les choses ».

« Les exemples évoqués lors des rencontres, les stratégies des acteurs servent aujourd'hui une nouvelle logique, il ne faut pas la lâcher », conclu Jean-Yves Le Bouillonnec. « C'est le seul moyen de replacer l'étudiant au cœur d'une réalité de vie. Nos villes sont riches de cette présence, de ces parcours de vie ».

La SPL-U (société publique locale universitaire), un outil de “capacitation” des universités autonomes, à contretemps ? [Entretiens de Sceaux #12 – 6.6.2025]

Argument - La SPL-U (société publique locale universitaire), un outil de “capacitation” des universités autonomes, à contretemps ?

La loi 3DS (2022) ouvre la possibilité aux universités et aux collectivités locales de créer conjointement des sociétés, inspirées du modèle des sociétés publiques locales, dédiées à la gestion, la construction et la valorisation du patrimoine universitaire. Dans le chemin de l’autonomie et de l’émergence des Universités comme acteurs urbains de premier rang, c’est une étape supplémentaire… et aussi un glissement. Traditionnellement adossées à l’Etat et à ses outils d’aménagement et de construction, les Universités pourront trouver désormais de nouveaux instruments dans le partenariat avec les collectivités locales.

Que recouvre cette évolution : un délaissement ou un transfert de compétence (et des charges associées) qui ne dit pas son nom ? Ou au contraire la reconnaissance du caractère indispensable et fécond du partenariat Ville/Université ? La création de tels outils pose assurément de très nombreuses questions : avec quelles compétences ? Quels risques ? Dans un contexte budgétaire très difficile pour les universités où l’équilibre des comptes au quotidien laisse peu de place à l’invention de nouveaux montages, les SPLU (ou SULI – société universitaire locale immobilière ; ou SPU – société publique universitaire) pourront-elles être autre chose qu’une illusion ?

L’Etat garde la main sur de grands projets, comme en Ile-de-France le cluster scientifique et technologique du plateau de Saclay ou le campus Condorcet. Et pourtant, la ville universitaire et les quartiers innovants s’inventent un peu partout et sur de nouveaux modèles. De Cergy-Pontoise à Villejuif, de Cachan à Créteil, pour les Villes et leurs opérateurs, la fabrique de la ville universitaire devient un sujet majeur. De nouvelles expertises s’affirment, de nouveaux terrains d’actions également.

Comme l’innovation, la ville universitaire est plus « ouverte », « poreuse », dans l’appétence de nouvelles formes de partenariats et de mutualisation. Les SPLU / SULI / SPU pourraient-ils en être les instruments ?

Avec la participation de

Richard Curnier, directeur régional Ile-de-France de la Banque des Territoires, Groupe Caisse des Dépôts

Benjamin Gallepe, directeur général de la Fédération des Entreprises publiques locales

Antoine Latreille, vice-président Patrimoine de l’Université Paris-Saclay

Message du Ministre chargé de l’Enseignement

« Cher Philippe Laurent, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs, vous êtes réunis aujourd’hui pour l’édition 2025 des Entretiens de Sceaux. C’est sans doute que vous partagez la même conviction que moi : l’université et les territoires doivent marcher main dans la main. C’est une ligne de force de mon action. Pour remplir leur mission, l’enseignement supérieur et la recherche doivent être ancrés dans les territoires. C’est une attente forte à la fois des collectivités territoriales,

du système universitaire et je le crois des étudiants et de leur famille. L'articulation se joue à de nombreux niveaux. Les territoires d'implantation des établissements sont à la fois souvent le lieu d'origine de nos étudiants et le bassin de recrutement naturel à l'issue de leurs études. C'est aussi un lien qui vaut pour la recherche. Notre recherche n'est pas éthérée. C'est une réalité humaine d'hommes de femmes inscrits dans leur territoire de travail. La recherche ce sont des laboratoires en lien avec les collectivités, avec les entreprises locales. Ce sont des terrains d'enquête en histoire, en sociologie, en anthropologie, en géographie, eux aussi ancrés dans la réalité des territoires. Le lien est aussi financier car les collectivités sont un financeur et financent de manière significative l'enseignement supérieur en France. Ces liens sont nombreux, mais ils ne sont pas toujours visibles. Les Entretiens de Sceaux sont une belle manière de mettre en avant les relations qui existent aujourd'hui entre universités et collectivités et en même temps les pistes qui existent pour les approfondir et les structurer. Aller plus loin, cela veut dire prendre acte de la déconcentration de la décision et de l'action publique dans le champ de l'enseignement supérieur et de la recherche. C'est la direction que je souhaite prendre, par exemple dans le traitement local des situations locales avec une responsabilité accrue des recteurs. Ou encore en ce qui concerne le logement étudiant : un sujet majeur sur lequel je travaille en lien étroit avec les recteurs mais aussi les préfets de région. Plusieurs outils doivent nous permettre d'aller plus loin, je pense en particulier au contrat d'objectifs, de moyens et de performance, les COMP, signés par les établissements. Nous allons vers des contrats simplifiés mais aussi plus ambitieux qui permettent de prendre en compte la totalité de la stratégie des établissements. La totalité de la stratégie et donc du côté des moyens, la totalité des subventions et des ressources propres des établissements. C'est un changement de paradigme assez profond et c'est un changement, je crois, bienvenu. Dans ce nouveau modèle, les parties prenantes seront associées plus étroitement et cela veut dire en particulier que les collectivités qui le souhaitent pourront participer à ce dialogue annuel. Un élément central de ces nouveaux contrats est que la discussion ne sera plus centralisée et parisienne, comme elle l'est aujourd'hui. Elle aura lieu entre les établissements et les recteurs de Région académique, représentant de l'État au plus près des territoires. Ces nouveaux contrats ne sont pas seulement un projet. C'est déjà une réalité. Dix universités des régions Sud et Nouvelle-Aquitaine ont été les premières à s'y engager. Les autres territoires suivront. Mesdames et Messieurs, dans les années qui viennent les perspectives de rapprochement entre enseignement supérieur et territoires sont nombreuses, elles sont stimulantes. Que cette nouvelle édition des Entretiens soit un jalon positif dans ce mouvement bienvenu. Bonne discussion à toutes et à tous. »

Philippe Laurent a ouvert et introduit la 12e session des Entretiens de Sceaux. Dans votre propos d'ouverture, il dit tout l'intérêt que revêt à ses yeux la thématique de ces 12èmes Entretiens. Les SPLU (société publique locale universitaire) représentent un dispositif méconnu, pas encore déployé. Pourtant, elles ne sont pas qu'un dispositif supplémentaire pour porter les projets immobiliers universitaires. De fait, elles portent un autre modèle dans la fabrique de la ville universitaire. Elles permettent de passer d'une logique de subvention et de portage par l'Etat, via les CPER, à une logique de codéveloppement avec les Territoires. « Les SPLU constituent ainsi un instrument qui, par sa nature même, pourrait permettre de construire les campus tels qu'on les imagine : plus ouverts sur la ville, plus accueillants pour les projets hybrides, plus engagés sur l'innovation et le développement économique. Au final, les SPLU pourraient représenter un instrument qui pourrait être la parfaite traduction du lien Ville/Université, le fil conducteur des Entretiens de Sceaux. »

François Rio a rappelé les circonstances qui ont conduit à la création de la SPLU, par un amendement à la loi 3DS (loi du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration

et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale), porté notamment par la Conférence des Présidents d'Université, la Fédération des Entreprises publiques locales et la Caisse des dépôts et Consignations.

Les collectivités territoriales ne considèrent plus les campus comme des enclaves aux portes desquelles s'arrêtent leurs compétences ou leurs intentions d'aménagement. Les universités ne considèrent plus leurs campus comme dédiés exclusivement aux activités académiques et ressentent le besoin d'y introduire toutes les fonctions de la ville. Une expression du Maire de Toulouse lors de l'Opération Campus, résume cet état d'esprit partagé : « faire rentrer la ville dans les campus et les campus dans la ville ». Cependant, il manquait un véhicule juridique partagé et adapté pour véritablement concevoir et réaliser ensemble des projets transformants et intégrateurs des campus dans la ville.

Cet amendement a ainsi ouvert la possibilité pour les universités de créer conjointement avec des collectivités locales, comme actionnaire minoritaire, des sociétés dédiées à la gestion, la construction et la valorisation du patrimoine universitaire. Les SPLU – ou SULI (société universitaire locale immobilière) – sont un chapitre du Code de l'Education.

Trois ans se sont écoulées et deux sociétés seraient en cours de constitution, en Bretagne et en Nouvelle Aquitaine, sans la participation d'une collectivité territoriale. François Rio s'interroge sur les raisons de ce faible engouement.

Associer les compétences et les expertises

Pour Benjamin Gallepe, directeur général de la Fédération des Entreprises publiques locales, « il ne s'agit pas d'un outil supplémentaire pour faire uniquement du logement ou de l'immobilier. Même si on privilégie la dénomination de SULI, terme mis en avant par le ministère de l'enseignement supérieur, dans SULI il y a un « l » qui devrait dire local. Si les collectivités ne sont pas d'une manière ou d'une autre dans le tour de table, à notre avis on loupe une occasion de créer cette coopération de fait, cette opportunité d'avoir une véritable coopération tangible entre les universités et les collectivités. Certes, les collectivités contribuent déjà au développement de projets universitaires sur les campus. Mais le fait d'être à la gouvernance d'un outil partagé, c'est faire un pas supplémentaire dans cette coopération institutionnelle et locale ».

Benjamin Gallepe rappelle que les EPL sont déjà opérateurs de projets sur les campus. Par exemple, ils répondent à des appels d'offre pour la rénovation ou la construction de résidences universitaires ou de bâtiments de formation. Cependant, ces interventions immobilières sont aujourd'hui loin de couvrir toutes les problématiques des campus dans la ville : développement des réseaux viaires ou d'énergie, conception et mise en œuvre de services urbains mutualisés, valorisation de patrimoines fonciers, etc. Les SPLU pourraient renforcer les coopérations sur ces champs nouveaux.

Dans cet objectif, elles apportent le bénéfice d'une gouvernance partagée, via un actionnariat associant l'université, les collectivités (avec une part « capée » à 35%), éventuellement également leur SEM et d'autres acteurs. Elles permettent aussi une mutualisation de compétences et d'expertises. Dans certaines configurations, elles peuvent représenter un outil d'un usage très facile, une « quasi-régie » avec une relation « in-house » permettant aux fondateurs de la SPLU d'y faire appel directement, sans procédure de mise en concurrence. Et surtout, elles représentent un outil de financement de l'investissement, car elles peuvent recourir à l'emprunt.

Benjamin Gallepe fait un constat : on n'est qu'au début de la capacité des universités à se saisir des enjeux urbains liés à leur campus quand bien même les lois sur l'autonomie et la possibilité de dévolution des fonciers ont été proclamée il y a plusieurs années. Par ailleurs, le dialogue entre collectivités et universités, sur ce qui pourrait être entrepris ensemble n'est pas encore suffisamment développé. « Mais ce serait regrettable que cela freine le développement de tels outils : ils constituent précisément le cadre dans lequel ces dialogues pourraient s'épanouir. »

Comme le rappelle Antoine Latreille, vice-président Patrimoine de l'Université Paris-Saclay, les quelques filialisations opérées dans le périmètre des universités ont un actionnariat à 100% universitaire.

Le ressort que pourrait représenter, pour la constitution de société de développement, la valorisation des fonciers universitaires n'est pas évident. Peu d'universités sont rentrés à ce jour dans un processus de dévolution de leur patrimoine. Dans le cas de l'Université Paris Saclay, cela signifierait accepter la propriété d'environ 500 000 m2 de fonciers bâtis, vieillissants et dont la mise à niveau technique a été chiffrée entre 900 M€ et 1 mds€. Par ailleurs, il existe déjà des mécanismes, via des transferts de droit, pour mobiliser des partenaires dans la transformation de ces bâtis, par exemple en résidences universitaires.

Pour autant, il voit des champs dans lesquels ce partenariat pourrait présenter un intérêt : le développement économique et peut-être plus encore le partage d'équipement, comme un équipement sportif ou un réseau de chaleur, dès lors qu'ils sont mutualisés.

Dans le cas particulier de l'Université Paris Saclay, qui deviendra Grand Etablissement au sortir de sa phase expérimentale, une société commune entre l'université et les autres établissements associés pourrait aussi représenter un outil intéressant pour gérer plus efficacement les équipements du campus, éventuellement avec la participation des villes.

Mais Antoine Latreille rappelle aussi que « l'université n'a jamais été sollicitée par une collectivité » pour rentrer dans cette démarche. Il faudra aussi, notamment pour les universités franciliennes, surmonter une difficulté particulière : il n'y a pas de relation évidente entre une université et une collectivité, car elles sont bien souvent plurielles. Ainsi l'Université Paris Saclay se déploie sur 4 Départements et 20 Villes. Benjamin Gallepe souligne ce point « Les situations sont assez différentes entre ce qu'on observe sur le grand Paris et ce qui existe partout ailleurs en France. Le rapport entre les métropoles régionales et leur université n'est pas le même, pour des raisons historiques, administratives, … que les liens qui existent aujourd'hui entre les communes de la couronne parisienne et leur université (…). Ce n'est pas pour autant qu'il faut se décourager. »

Philippe Savarin, vice-président Patrimoine, moyens et logistique de l'Université Sorbonne Paris Nord évoque la réflexion en cours sur cet outil : il permettrait de travailler ensemble, université et ville, sur des projets qui autrement chemineraient indépendamment : sur le même foncier universitaire, une maison de santé pour la collectivité, des logements et des services pour les étudiants.

Sophie Deraëve, secrétaire générale de l'Association CY Campus international, expose un autre aspect : « pour s'engager dans une société commune et mobiliser en son sein des compétences, peut-être même une équipe dédiée, encore faut-il disposer d'un volume de projets permettant de se projeter

sur un temps long. Cela peut être impressionnant pour les partenaires. L'association est aujourd'hui l'outil permettant à l'université de Cergy et à la collectivité d'avancer ensemble. Peut-être que la société viendra dans un second temps. »

D'abord une logique de valorisation

Laurent Batsch, ancien président de l'Université Paris-Dauphine, souhaite repréciser un aspect. « Le sujet, c'est la société commerciale publique/privée, et sa capacité à accompagner la valorisation du patrimoine et le développement de projets communs entre l'université et ses partenaires. Le sujet c'est la "valo" ». Alexandre Midol-Monnet, conseiller municipal délégué à la jeunesse, à l'enseignement supérieur et à la vie étudiante de la ville d'Orsay rebondit. « Si on veut développer les SULI, il faut travailler à leur différenciation, aux yeux des acteurs territoriaux, d'avec l'ensemble des autres SPL, SEM, Semop… En Ile-de-France, ce qui n'est peut-être pas le cas en Région, il y a déjà de très nombreuses sociétés publiques locales, dans différents domaines, et qui sont en dynamique de projets. (…) Ce qui les distingue, c'est peut-être que la valorisation est leur finalité ultime. »

Mais Antoine Latreille rappelle un frein culturel. « Pour être très honnête, la culture universitaire française, en tout cas telle que je la vis à Paris-Saclay, est réticente à considérer cette logique de valorisation ».

Laurent Batsch estime cependant qu'il faut intégrer le facteur temps. « La dévolution du patrimoine a concerné 11 universités sur les 22 qui l'ont demandé. Et cela prend du temps : entre le temps où l'instance décide, puis vote, le temps où l'on passe les actes notariés… et le temps où l'on peut transformer ce droit en projet de développement, c'est long. Ce dont on parle relève d'un processus qui est long et dont on n'a pas encore vu toutes les projections. »

L'effet levier de l'endettement

Pour Richard Curnier, directeur régional Ile-de-France de la Banque des Territoires, Groupe Caisse des Dépôts, la SPLU représente « une opportunité extrêmement intéressante, pour l'université et pour la collectivité territoriale. Elle permet de travailler et d'avoir un dialogue plus poussé sur un projet urbain ; elle permet aux universités d'être mieux et plus actrices de leurs projets urbains. »

Dans ce domaine, l'enjeu principal c'est le financement, et ces outils – les SPLU -, parce qu'ils permettent d'accéder à l'emprunt, avec des financements de long terme, par exemple 40 ans, « font levier ». Même pour de petits ensembles de projets, ces sociétés trouvent un modèle économique intéressant. « La subvention sera de moins en moins présente dans les plans de financement compte tenu du contexte budgétaire notamment pour les collectivités locales avec de moins en moins de dotations de l'État. C'est pour cela que ce montage est intéressant : pour permettre à une université de pouvoir se développer encore, avec l'effet de levier de l'endettement. »

Il rappelle que la CDC peut aider dans le montage des sociétés et de leur projet, en mobilisant de l'ingénierie de projet. Elle peut intervenir dans le tour de table du capital de la société et, bien entendu, dans l'apport de financements de long terme.

Alain Weber, maire adjoint de Villejuif, voit 3 avantages : la SPLU permet de répondre à des problématiques de fonctionnement et d'hybridation des usages. Elle peut favoriser des tours de tables, permettant d'associer différents niveaux de collectivités, comme la ville, la métropole ou la

Région, ou encore différents acteurs de la formation et de la recherche, comme les universités, les établissements d'enseignement supérieur privés et les centres de recherche, notamment pour porter les lourds programmes d'investissements adossés à la recherche. Enfin, elle apporte aux collectivités une possibilité de soutien via la garantie des emprunts que les SPLU seraient amenés à contracter qui peut être, dans les temps présents, plus facile à mettre en œuvre que la subvention.

Christophe Hue, responsable du Service Enseignement supérieur et recherche de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, indique également son expérience. « On cherche des outils et des solutions pour mieux soutenir l'université et ses projets, au-delà de la seule subvention. D'autant plus qu'il y a des sujets d'investissements majeurs, comme la transformation de locaux tertiaires ou la rénovation énergétiques. »

Un outil utile et de circonstance

En conclusion des débats, une même question est posée à chaque intervenant. Les SPLU seraient-elles un outil à « contretemps », finalement déconnecté des réalités des universités ?

Pour Richard Curnier, « non, c'est le bon moment, justement parce que le contexte financier et budgétaire est aujourd'hui compliqué et appelle ce type de montage. »

Benjamin Galleppe ajoute « il ne faut pas perdre de temps, car ces projets s'inscrivent, pour leur mise en oeuvre, dans le temps long ».

Antoine Latreille abonde « même si le coût d'entrée pour créer la structure est important, quand le pas est franchi, la complémentarité de l'expertise des différents associés représente certainement un accélérateur, avec le potentiel d'une grande variété de projets. »

Jean-Philippe Allardi conclut ces 12e Entretiens et tire le fil entre le temps long des projets, fréquemment évoqué tout au long de la matinée, et l'enjeu de la concordance des temps : temps de la ville, temps de l'étudiant, temps des campus. Il annonce ainsi la thématique des 13e entretiens prévus le 21 novembre 2025.

2. Logiques du partenariat.

Depuis longtemps les universités ont compté sur le soutien des collectivités pour compléter les dotations de l'Etat qui restent leur principal financeur. C'était une logique de guichet, dans laquelle les collectivités pouvaient s'y retrouver avec l'idée, pourtant jamais démontrée, que leur soutien rejaillirait en termes de rayonnement et d'attractivité du territoire. En prenant progressivement conscience de retombées possibles moins idéalisées mais plus concrètes, les élus locaux ont amené progressivement les équipes de gouvernance des universités à rentrer dans des logiques de projet, avec la perspectives de partenariats opérationnels, fructueux pour les deux parties. Des supports de déploiement de ces partenariats sont inventés sur plusieurs territoires, plus souvent à l'initiative des universités ou de leurs membres. Des orientations partagées sont formalisées par des documents stratégiques comportant à la fois des objectifs et des indicateurs de réussite.

2.1. Un rapprochement aussi consubstantiel.

C'est localement que ces rapprochements se produisent, notamment par identification d'opportunités d'exploiter ou valoriser la démarche scientifique pour répondre à des enjeux territoriaux. Pour les collectivités il ne s'agit plus seulement d'offrir des terrains de recherche, et encore moins de passer commande comme elles le feraient auprès de cabinet conseil, mais de s'impliquer dans un processus de coproduction de connaissances et de participation à leur diffusion. Cela suppose une acculturation réciproque des mondes académiques et territoriaux autour d'outils tels que FabLabs ou LivingLabs, en choisissant de répondre ensemble à des appels à projets (nationaux ou européens), ou encore en organisant l'entrés de jeunes chercheurs dans les services des collectivités.

« Territoire apprenant... id est ? » [Les Entretiens de Sceaux #2 4.6.2019]

Argument : Territoire apprenant… id est ?

« Territoire apprenant » : cette formule semble faite pour caractériser la rencontre entre Ville et Université. Elle contient dans ses termes l'essence même des Collectivités locales comme de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Expression abstraite et pourtant fréquemment employée, valise et cependant source d'interrogations… ce qui est souvent présenté comme le nec plus ultra d'un partenariat moderne mérite qu'on s'y arrête.

Elle renvoie à une représentation très univoque de cette interrelation, faisant du territoire le supplétif de l'enseignement et de la recherche. Ne pourrait-on pas l'inverser, au bénéfice de l'un et de l'autre ? Le territoire apprenant devrait être nécessairement high tech. Cette conception n'est-elle pas limitative et le produit de préjugés, restreignant et appauvrissant l'univers des pratiques communes entre Villes et Universités ?

La seconde édition des Entretiens de Sceaux se propose d'ouvrir le champ sur cette notion de « territoire apprenant », d'identifier ses ressorts, de documenter ses méthodes et ses outils. Elle est fondatrice pour un cycle de rencontres destiné à rendre le lien Ville et Université plus fécond

Avec la participation de

Jean-Luc Delpeuch, président de la Communauté de communes du Clunisois et président d'HESAM Université

Laurent Dupont, ingénieur de recherche ERPI/ENSGSI Université de Lorraine, cofondateur du Lorraine Fab Living Lab

François Germinet, président de l'Université de Cergy-Pontoise

La deuxième session des Entretiens de Sceaux s'est tenue le 4 juin 2019 à l'Hôtel de Ville de Sceaux. Organisée autour de trois exemples de liens ville/université sur des territoires aux caractéristiques très différentes, elle a permis d'identifier les contours des « territoires apprenants » qui nécessitent des collaborations multiples.

« Ces rencontres ont pour vocation de réunir régulièrement tous ceux qui travaillent sur le lien entre ville et université, pour échanger les pratiques, partager les questionnements et rendre plus efficace cette inter-relation », a rappelé Philippe Laurent, maire Sceaux, vice-président de l'Avuf. La première session du 5 décembre a permis, selon l'élu, d'observer que les liens ville/université se bâtissaient sur des projets communs, mettant en avant des notions telles que celle de territoire apprenant, qui a donné lieu au thème de la matinée.

Comment cette thématique a-t-elle été retenue ? « Beaucoup de sujets ont été explorés lors des premiers entretiens, notamment les lieux innovants, interfaces entre les acteurs », commente François Rio, délégué général de l'Avuf. « Mais finalement, les lieux sont moins essentiels que ce qui s'y passe. Ce qui est important, c'est la coopération et la façon dont elle progresse, c'est sortir de sa

zone de confort, éviter de rester dans la caricature qui confine le savoir dans l'université et la pratique dans les collectivités locales ». La logique de territoire apprenant n'est pas forcément high-tech, elle est plus large et plus opérationnelle, observe-t-il. L'objectif de ces entretiens est d'arriver à la définir, surtout à partir d'exemples et d'illustrations concrètes.

« Au cours de la matinée, trois intervenants présenteront leurs expériences de liens entre universités et territoires, les questions posées, les problématiques et les opportunités, pour apporter leur propre définition de territoire apprenant », présente François Loscheider, secrétaire général de la Conférence des projets de la Vallée Scientifique de la Bièvre. Des interventions qui donneront lieu ensuite à des échanges.

Lorraine Fab Living Lab : mise en place d'un éco-système de co-production

Laurent Dupont, ingénieur de recherche au sein du laboratoire ERPI/ENSGSI Université de Lorraine, co-fondateur du Lorraine Fab Living Lab, travaille particulièrement sur des questions d'innovation urbaine et sur l'intégration des citoyens dans les projets. « Notre défi, pour travailler ensemble, est de passer d'une vision verticale à une vision horizontale, d'une organisation hiérarchique à une organisation davantage en réseaux, d'ouvrir les savoirs des experts aux élus, des techniciens aux citoyens ». Dans ce mouvement vers un travail collectif, les territoires et les universités se sont d'abord ouverts aux entreprises, puis ils ont intégré les citoyens et enfin l'environnement. « Nous passons d'une approche techniciste à une approche éco-systémique, qui intègre les systèmes dans un environnement complexe ».

Laurent Dupont présente l'exemple de l'Université de Lorraine, où la plateforme Fab Living Lab supporte le processus d'innovation et fait évoluer le territoire « en intégrant les usagers au plus tôt dans la conception des projets ». Le Fab Lab installé en 2008 est devenu Fab Living Lab en 2014, « pensé comme un intermédiaire entre acteurs experts et communautés d'acteurs ». La solution ici choisie pour créer du lien et travailler ensemble a consisté à « développer des infrastructures dédiées et des espaces d'innovation en réseau », poursuit l'expert. Un éco-système qui permet de réunir entreprises, associations, créateurs, agences d'urbanisme, usagers... et les fait travailler ensemble, sur des échelles différentes. Le laboratoire de recherche s'appuie sur la Fondation de l'Université pour faire le lien entre les entreprises et les universités, développer des partenariats et des mécénats.

Le Fab Lab intègre les usagers dans la co-création et le prototypage des idées, puis dans les tests par l'usage « pour valider la pertinence des concepts ». Des projets industriels sont ainsi développés et testés - création de stabilisateur vidéo, vélo de location longue durée connecté -, mais aussi des projets artistiques et culturels tels que la conception d'instruments de musique ou des concerts immersifs. L'Université s'est aussi appuyée sur le Fab Living Lab pour répondre à un appel à projets Tiga et, en 2019, à des projets européens dans le cadre du programme H2020.

Afin de transporter l'expérience sur un territoire plus vaste, l'université a mis en place un Nomad Lab pour « aller au contact, implanter des unités de conceptualisation dans les entreprises, outiller la concertation publique, aller dans les collèges et les lycées, développer une interaction forte avec les différents acteurs, notamment avec le prêt de matériel », poursuit Laurent Dupont. Un Open Citizen Lab installé dans la Foire Internationale en 2017 a aussi créé des interactions entre acteurs, permis des expérimentations dans un cadre ludique et montré aux citoyens qu'ils peuvent être contributeurs de la recherche.

Pour Laurent Dupont, à l'issue de dix ans de projets, un territoire apprenant est « un territoire qui permet des expérimentations, encourage les interactions, favorise l'apprentissage mutuel ». Un

territoire apprenant « prend son temps pour les projets, fait dialoguer les acteurs, ose se lancer, travaille en équipe et en réseau, capitalise régulièrement, identifie les points faibles, met en place de l'open source pour le partage de savoirs », conclut le chercheur. Reste à relever « le défi de l'évaluation ».

Les intervenants dans la salle ont relevé, dans la présentation de cet exemple, la diversité des thématiques abordées par les territoires apprenants et l'approche à travers des événements festifs.

Dominique Giry, président du Conseil de développement du Val-de-Marne, délégué général de la Conférence des projets de la Vallée Scientifique de la Bièvre, s'est interrogé sur le modèle économique de ce type de collaboration, qui mobilise beaucoup de temps, de compétences et de moyens physiques. Hélène Dang-Vu, maître de conférences à l'Ecole d'urbanisme de Paris, s'est demandée comment pouvait être assuré dans le temps le suivi de l'animation de ces plateformes. En réponse, Laurent Dupont a rappelé que la Fondation de l'Université de Lorraine a été créée pour mobiliser des ressources, à travers des recherches de partenariats et des solutions juridiques et financières. Par exemple, la plateforme de 400 m2 a été installée hors murs de l'université, en collaboration avec la Métropole, pour rester ouverte aux citoyens ; elle est prêtée à un Fab Lab associatif le jeudi soir. Certains partenaires industriels participent financièrement dans le cadre du mécénat défiscalisé, comme Enedis qui finance la chaire industrielle Rev. Enfin, les projets ANR permettent de financer « du temps de recherche ». « A un moment où les ressources sont limitées, on peut mutualiser à travers l'innovation ouverte, la mutualisation de compétences, d'idées et de moyens », commente Laurent Dupont.

Cergy-Pontoise : faire de la force académique un élément emblématique du territoire

« La ville nouvelle de Cergy-Pontoise, située à 30 minutes du centre de Paris et de l'aéroport Roissy, est une ville qui a un aspect défricheur, un laboratoire urbain très fort. C'est important, car il n'y a pas d'université sans intégration dans le territoire et son expansion », commente François Germinet, président de l'Université de Cergy-Pontoise.

Vers 2015, dans le cadre d'une réflexion commune à l'occasion des 50 ans de la ville nouvelle, l'agglomération, le département et les acteurs académiques ont validé une nouvelle ligne stratégique : la force académique du territoire doit devenir un élément emblématique du territoire de Cergy-Pontoise. « Le territoire fait face à deux paradoxes : on ne voit pas la nature, car tout s'est construit en tournant le dos à l'Oise et aux parcs, et on ne voit pas l'enseignement supérieur, pourtant présent depuis 30 ans, les 30 000 étudiants étant éparpillés dans la communauté d'agglomération », observe François Germinet. « Il faut affirmer ce qu'est Cergy : une ville universitaire ». Parallèlement, l'université doit réaffirmer son identité d'université internationale qui s'incarne dans un campus, accroître le nombre d'étudiants internationaux mais aussi accueillir les étudiants du territoire. Deux identités qui se renforcent mutuellement.

A partir de là, les divers acteurs ont travaillé avec des cabinets et une trajectoire a été posée, prévoyant un milliard d'investissements publics et privés sur 15 ans : programmes CPER, programmes de logements développés par des entreprises, rénovation du grand centre, reprise des mobilités dans le campus, rénovation du pôle gare... « Nous en sommes déjà à 500 ME réalisés ou engagés. La deuxième phase du projet prévoit la réorganisation des bâtiments universitaires pour rendre la nature plus présente », poursuit le président. « L'ESSEC se retourne sur le parc, ainsi que notre école d'art, nous allons retravailler la mobilité vers le parc, créer de nouveaux bâtiments pour la recherche,

des plateformes pour faire travailler les entreprises et les universitaires sur des projets d'innovation, des logements pour étudiants et pour chercheurs et des nouveaux lieux ».

Afin de renforcer les collaborations entre acteurs du territoire, un premier FabLab, nommé FacLab, entièrement ouvert sur la ville, a été créé en 2012 à Gennevilliers, « un lieu de travail collaboratif en mode open source, qui accueille des collégiens, des chômeurs, des retraités, des étudiants... Nous en préparons des déclinaisons, notamment à Sarcelles ». Sur ce même modèle, au cœur de la ville, le FabLab de Cergy a été installé sur la dalle en 2017. Ouvert à tous, il accueille par exemple une start up qui travaille sur l'horticulture avec de l'intelligence embarquée, de l'innovation participative, des associations de la ville, un laboratoire TechSolab qui travaille l'architecture scolaire et fait venir des classes pour réfléchir à de nouveaux usages... Un lieu nommé La Turbine ouvrira en novembre 2019 pour accueillir les créateurs d'entreprises et la pépite d'étudiants entrepreneurs, et un nouveau projet est à l'étude, lieu de vie et de savoir où vont se croiser étudiants et entreprises autour de l'innovation.

Quels sont les outils mis en place pour développer ce travail commun ? « Nous avons créé une association pour matérialiser notre projet commun de réenchanter Cergy par l'université, revoir l'urbanisme en lien avec cette problématique ». Cette association regroupe la communauté de communes, le département, la Région, la préfecture du Val d'Oise et la CDC. Des groupes de travail ont par ailleurs été lancés sur la mobilité, les nouveaux outils, les besoins en logements et les besoins économiques. Les acteurs se réunissent presque chaque semaine et travaillent le marketing territorial : ils s'unissent par exemple pour vendre le projet de territoire au MIPIM. Pour mettre en œuvre le programme, ils réalisent par ailleurs des recrutements communs - chef de projet campus international, urbanistes – financés ensemble.

Interrogé par Jean-Yves Le Bouillonnec, président de la Conférence des projets de la Vallée Scientifique de la Bièvre, sur le positionnement territorial d'une université francilienne « dans la multitude des polarités », François Germinet a souligné que l'université de Cergy souhaite rester une université de proximité, répondre aux besoins du territoire tout en s'ouvrant aux parcours des universités internationales. « Cela nous a amené à restructurer notre vision académique, avec des premiers cycles très ouverts sur le territoire, des enseignements professionnels, des années tremplin, des licences et des filières d'ingénieur très sélectives, puis des masters et des doctorats très centrés autour de la recherche. Nous sommes sur la ligne de crête, il faut tenir les deux ».

Plusieurs participants, notamment Martine Benhaïm, responsable développement et partenariats à l'EPF – Ecole d'ingénieurs, ainsi que Yasmine Boudjenah, maire-adjointe de la Ville de Bagneux, ont indiqué que l'Université, avec cette ambition de territoire apprenant, devait aussi jeter des ponts en direction des publics les plus éloignés d'elle comme les jeunes en échec scolaire, ou encore associer les collégiens et les lycéens. Richard Domps, vice-président de l'Etablissement public territorial Grand Orly Seine Bièvre, a rappelé, à ce propos, les liens à tisser avec les projets d'université populaire.

HESAM Université et le Clunisois réinventent l'intelligence territoriale

Jean-Luc Delpeuch est président de la Communauté de communes du Clunisois, « un territoire à toute petite échelle en Saône et Loire ». « La Communauté de communes compte 15 000 habitants et la ville-centre 5 000 habitants », présente-t-il. Cette faible densité peut offrir « une forme d'attractivité, une qualité de vie » pour ce territoire situé entre deux gares TGV, mais « c'est très difficile de faire vivre un territoire en milieu rural ». En tant qu'élu local, Jean-Luc Delpeuch voit le territoire apprenant comme « un territoire où chacun a la capacité d'apprentissage par rapport aux

autres. Quand on détecte une personne qui connaît le sujet mieux que vous, on valorise cette compétence pointue qui existe, que ce soit chez des gens âgés ou des très jeunes ».

Jean-Luc Delpeuch est également président de HESAM Université, dont un campus est installé dans l'ancienne abbaye de Cluny. HESAM Université regroupe des établissements à Paris et en réseau national, comme le Cnam, l'Ensam, le Cesi et les Compagnons du devoir et du tour de France, présents dans chacune des grandes régions de France, y compris dans de petites villes. L'ambition du président est de permettre au territoire de bénéficier des compétences des doctorants, en permettant à ces derniers d'acquérir une expérience opérationnelle.

HESAM est ainsi à l'origine du programme « Mille doctorants pour les territoires ». Ce programme permet à une collectivité locale d'employer pendant trois ans un salarié qui mène un travail doctoral en urbanisme, sociologie, sciences numériques, questions énergétiques... « La convention Cifre permet à une entreprise d'être remboursée par l'Etat de la moitié du coût d'un doctorant salarié. Il faut savoir qu'il est possible pour une collectivité territoriale qui a un projet innovant d'en bénéficier également, en conjuguant un projet opérationnel avec le sujet de la thèse. La collectivité locale et le laboratoire participent à l'encadrement de cette démarche de recherche ».

C'est ainsi que le Clunisois a embauché un jeune grandi à Cluny, parti faire son master en sociologie à Lyon et revenu comme doctorant travailler sur l'innovation des services publics en milieu rural pendant trois ans. Aujourd'hui, il dirige le service « économie emploi ». De même avec un doctorant en énergie qui a travaillé sur la participation citoyenne dans un territoire à énergie positive. Enfin, dans le cadre d'un programme de rénovation de l'habitat, la communauté de communes a embauché une architecte diplômée qui mène sa thèse sur le rôle de l'architecte dans la rénovation de l'habitat en milieu rural. A chaque fois, la démarche réunit trois partenaires : le doctorant, le directeur de recherche et les représentants de la collectivité. « Dans deux cas, des jeunes partis étudier reviennent placer leurs compétences au service du territoire. Cela démythifie l'image du chercheur et crée du lien dans l'idée de territoire apprenant ».

La présence de HESAM Université apporte d'autres compétences au territoire. L'université, qui compte un laboratoire compétent dans les produits composites à partir du bois, a financé une étude sur « la valorisation des feuillus de qualité secondaire en clunisois », qui a permis de concevoir et tester un produit nouveau destiné aux composants pour construction bois. Un ingénieur a été embauché par un industriel du bois en convention Cifre pour développer ce produit en entreprise.

« Les collectivités locales qui ont leurs propres besoins de recherche et d'innovation peuvent, avec ce programme, disposer de chercheurs qui les aident à avancer. Avant, il y avait des services de l'Etat, la DDE ou la DDA qui accompagnaient les collectivités par de l'ingénierie, mais maintenant il n'y a plus d'assistance ni de financements apportés aux collectivités locales, il faut réinventer l'intelligence territoriale, ce que nous faisons à travers des démarches d'expérimentation. Développé à petite échelle, « ce programme permet de sensibiliser les collectivités locales, les doctorants et les laboratoires au développement de recherches doctorales en Cifre en collectivité locale ». Le président du Clunisois espère que cette expérience pourra se décliner dans d'autres collectivités.

Dans la salle, les intervenants relatent d'autres expériences de création de réseaux, « nécessaires pour capter des projets avec des financements publics, nationaux ou européens », mais qui ont parfois besoin d'une gouvernance spécifique au sein de l'université, commente Nicolas Rameau, directeur du campus urbain Seine Amont. Parallèlement, les Fab Lab permettent de ne pas dépendre exclusivement de subventions, grâce à des services aux entreprises financés. Fabien Fabbri, directeur

général des services de la Ville de Bagneux, souligne l'importance de « valoriser le savoir d'usage parallèlement aux savoirs experts, et de confronter ces deux savoirs ».

Territoire apprenant, territoire collaborant

En conclusion, François Rio, délégué général de l'Avuf, observe que « le territoire apprenant suppose des collaborations multiples, bien au-delà du couple territoire et l'université ». Comme observé dans les divers exemples, elles se concrétisent dans les Fab Lab, les recherches de mécénat et de partenariats, les réponses à appels à projets, les apprentissages croisés... Les territoires apprenants sont « nécessaires, possibles, et doivent s'animer », poursuit François Rio.

Ils sont nécessaires parce que « le monde est de plus en plus complexe, se fracture, va très vite ». La perte d'expertises apportées par les services de l'Etat rend les communes plus vulnérables, ont remarqué plusieurs intervenants. C'est pourquoi il est nécessaire de réinventer l'ingénierie territoriale et de faire de la Recherche & Innovation.

« Les territoires apprenants sont possibles parce qu'il y a des ressources insoupçonnées sur les territoires, dans les établissements d'enseignement supérieur, parmi les citoyens, au sein des collectivités », souligne François Rio. Celui-ci met en exergue une interrogation portée par l'Avuf sur l'émergence d'une dichotomie entre universités : d'un côté les grandes universités de recherche, qui visent le top 200 des universités internationales, et les universités de proximité soucieuses de l'insertion professionnelle, de l'orientation et des besoins des territoires. « Au terme de la matinée, on peut constater que la dichotomie n'est pas si évidente. L'Université de Lorraine est grande université de recherche et il n'y a pas forcément d'opposition avec le travail sur le territoire ».

Enfin, « un territoire apprenant, ça s'anime : il faut prendre du temps et faire confiance ». Pour développer le travail collaboratif, il faut faire preuve d'humilité, « reconnaître que le savoir n'est pas d'un seul côté, que le savoir profane existe, et il faut être capable d'oser ». En outre, la mise en place de ce nouvel éco-système « suppose des moyens pour faire fonctionner les lieux d'interface », des moyens qui peuvent provenir de la mutualisation des compétences, des subventions, de la vente de services, de la réponse aux appels à projets publics ou privés, selon les témoignages. Par ailleurs, une organisation au sein de l'université peut être utile pour rechercher des partenaires. Enfin, plusieurs intervenants ont souligné la nécessité de développer l'évaluation : « si on peut montrer qu'il y a des bénéfices pour le territoire, les usagers, les entreprises et les universités, on trouvera des financements. Mais cela passe par l'évaluation, des mesures, il faut montrer qu'il y a des plus-values apportées par ces nouveaux éco-systèmes », conclut François Rio.

En conclusion de la matinée, Jean-Yves Le Bouillonnec, président de la Conférence des projets de la Vallée Scientifique de la Bièvre, après avoir remercié les organisateurs et les intervenants, a replacé les territoires apprenants dans le contexte de la réorganisation de l'Etat, de « la disparition d'une forme d'Etat, qui rend nécessaire d'occuper une place pour faire vivre les territoires ». Selon lui, il faut « réinventer une approche institutionnelle, les relations entre l'Etat, les collectivités locales et les entreprises et forcer l'espace de dialogue et de perméabilité entre tous ces horizons. L'Etat devra accepter de redistribuer les responsabilités, les initiatives ». Cette réorganisation de la place de l'Etat devra se réinventer « par le lien », conclut le président.

2.2. Des coopérations au contrat.

A la faveur de la transformation des universités, de l'élargissement des compétences des collectivités, et des initiatives locales de rapprochement, la relation ville- université semble renter dans l'âge adulte. C'est une relation plus exigeante, qui suppose de valoriser d'avantage les dispositifs existants, et d'appréhender plus finement les besoins de chaque partie auxquels peuvent répondre l'autre partie. Ce mouvement implicite vers le contrat doit naturellement s'accompagner de l'évaluation des résultats, et notamment des impacts socio-économiques des activités académiques, a fortiori lorsqu'elles visent à répondre à des enjeux locaux.

Villes et Universités – faire ensemble [Entretiens de Sceaux #3 22.11.2019]

Argument : Villes et Universités : faire ensemble

Depuis 30 ans et l'acte 1 de la Décentralisation, les collectivités locales ont insufflé un nouvel élan aux territoires en France, dans leur diversité.

Depuis un peu plus de 10 ans et la loi d'autonomie des universités (loi relative aux libertés et responsabilités des universités), celles-ci sont devenues bien plus que des opérateurs de formation supérieure et de recherche : des acteurs majeurs des dynamiques territoriales.

Dans un cas comme dans l'autre, malgré des cadres institutionnels en constantes réformes et des mouvements incessants de dé/re centralisation/concentration d'avec l'Etat, ces prérogatives et ces responsabilités nouvelles se sont traduites par un nouveau rapport avec les Services de l'Etat. Cette évolution a conduit les collectivités et les universités à se doter de nouvelles compétences internes et à investir de nouveaux champs d'actions.

Ainsi, les « adossements » traditionnels aux Administrations des Ministères s'amenuisent ou se réinventent, avec de nouvelles modalités d'interaction comme le développement des appels à projets.

Dans ces cheminements – qui ne sont pas à leur même degré d'avancement – n'y a-t-il pas matière à échanges d'expériences ? Ils invitent aussi à un rapprochement, à repenser une relation, à la conduire au-delà des partenariats portant sur des enjeux communs comme l'aménagement des campus ou le développement des offres de logements dédiés, où chaque partie demeure dans sa position traditionnelle, et à l'envisager plus « imbriquée ».

Des liens et des solidarités pourraient être initiés ou renforcés dans de nombreuses directions, y compris dans des domaines fonctionnels : parcours professionnels des cadres administratifs ; mutualisation de moyens ; valorisation de compétences …

Les universités disposent d'un potentiel scientifique et ont façonné des démarches partenariales de valorisation qui sont parfois mobilisées pour la décision publique locale - les 2èmes entretiens de Seaux ont permis d'en découvrir certaines – et pourraient l'être davantage ; mais réciproquement les collectivités ont développé des compétences et des expertises pointues dans le pilotage de projets ou la gestion de problématiques complexes, qui pourraient être utiles aux universités.

Les cultures sont-elles cependant prêtes à cela ? En prend-on le chemin ? Les cadres juridiques sont-ils adaptés ? Comment envisager cette interrelation plus étroite dans le contexte institutionnel éclaté de la région parisienne ? Quelles sont les exemples, quelles sont les questions posées par cette approche du lien Ville / Université ?

L'abaissement d'un adossement implique de retrouver les conditions d'un nouvel équilibre, durable et fécond. Ne serait-il pas dans l'invention d'une relation plus fusionnelle entre Ville et Université ?

Avec la participation de

Thierry Mandon, directeur général de la Cité du design de Saint-Etienne.

Thierry Mandon a exercé les fonctions de Secrétaire d'Etat à la Réforme de l'Etat et à la Simplification de 2014 à 2015, et de Secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de 2015 à 2017.

Ces responsabilités ministérielles ont prolongé un engagement politique local et national ancré en Essonne et attaché au développement social et territorial ainsi qu'à l'innovation : maire de Ris-Orangis, de 1995 à 2012 ; conseiller général puis premier vice-président du Conseil général de l'Essonne de 1994 à 2012 ; député de l'Essonne de 1988 à 1993 et de 2012 à 2014 ; président Fondateur du Genopole d'Évry de 1998 à 2014.

Hélène Dang-Vu, maître de conférences à l'Ecole d'Urbanisme de Paris (Université Paris Est Créteil / Université Paris Est Marne-la-Vallée).

François Tavernier, directeur général des services de l'ENS Paris-Saclay. François Tavernier est co-coordinateur territorial du groupe Ile-de-France de l'association des directeurs généraux des services des établissements publics d'enseignement supérieur.

La troisième édition des Entretiens de Sceaux, coorganisés par la Conférence des projets de la Vallée Scientifique de la Bièvre (VSB) et l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF), était accueillie le 22 novembre à l'Hôtel de Ville de Sceaux. Elle portait sur le thème « Ville et Université : faire ensemble ». « En partant des sujets communs identifiés lors des deux premières sessions des Entretiens, comment mieux travailler ensemble, selon quelles modalités ? », introduit François Loscheider, secrétaire général de la Conférence des projets de la Vallée Scientifique de la Bièvre.

Au cours de cette conférence sont apparus l'intérêt et la possibilité d'intégrer, dans le travail collectif entre villes et universités, des dimensions sociales ou humanistes, à côté de celles, plus classiques, de l'aménagement et du développement économique, pour « fabriquer de l'urbanité ».

Comment approfondir les liens entre villes et universités ? En introduction de la conférence, Alain Sarfati, président de l'Université Paris-Sud, devenue Paris-Saclay le 1er janvier 2020, en a rappelé les missions. « La mission essentielle de l'université est de faire avancer la connaissance ». Pour ce faire, elle doit aussi « former les nouvelles générations qui seront en mesure de poursuivre cette œuvre de développement des savoirs ». Mais cela implique enfin de contribuer à « améliorer les conditions d'existence » de ces chercheurs, de ces étudiants et de la société, grâce aux innovations, au transfert de connaissances, à la création d'entreprises, la diffusion de la culture... De son côté « la ville est la maison d'une grande famille, d'un ensemble de citoyens, et sa mission est de faire que cette maison soit le plus agréable à vivre ». Elle s'appuie notamment sur l'aménagement, les services publics, les activités... Alain Sarfati souligne ainsi l'importance du « lien fort entre l'université et la ville » pour faire vivre un campus.

De son côté, au-delà de ses fonctions traditionnelles de recherche et d'enseignement, l'université peut apporter à la ville un esprit critique, « aider à comprendre les problématiques d'un monde complexe ». La ville peut s'appuyer sur l'université pour être renforcer son attractivité, en accueillant des étudiants et des chercheurs du monde entier, développer des offres urbaines nouvelles, des logements, de la restauration, des activités… qui ne s'adressent pas qu'aux étudiants. « La réputation mutuelle rejaillit de l'une sur l'autre ».

La nécessité sociale s'ajoute à la nécessité économique et à celle de l'aménagement

Comment les villes et les universités peuvent-elles mieux travailler ensemble ? « La nature des relations entre villes et universités évolue, les modes d'intervention doivent aussi évoluer », expose alors Thierry Mandon, directeur général de la Cité du design de Saint Etienne, ancien Secrétaire d'Etat en charge de l'Enseignement supérieur et de la recherche. « Ces dernières années, villes et universités ont grandi ensemble, aujourd'hui leur relation doit devenir plus adulte (…). A cette fin, il est temps de se poser, d'identifier les nouveaux défis, de trouver de nouvelles formes de coopération et de formaliser précisément ce qui doit réunir ».

Comme le rappelle Thierry Mandon, « une relation ville/université s'est développée après que l'Etat a renoncé à sa fonction stratège et doté les acteurs territoriaux de pouvoirs nouveaux ». La priorité affichée sur le monde éducatif, s'est révélée avec la nécessité de développement économique des territoires et s'est traduite par un effort d'investissement, porté notamment par les Régions. L'investissement s'est concentré d'abord sur les fonctions économiques des pôles de recherche : des pépinières, des incubateurs, des fonds d'amorçage, une batterie d'outils économiques...

Le partenariat villes/universités a grandi selon deux modèles. Le modèle « push », où les collectivités territoriales ont accompagné la dynamique pré-existante des universités, à l'image d'Evry et de son Genopole ; et le modèle « pull », tiré par les territoires pour des raisons vitales, comme à Valenciennes. Un produit hybride, se détache : Paris Saclay.

« Aujourd'hui, nous avons de nouveaux terrains de rencontre », poursuit Thierry Mandon : pour l'université, la ville devient un laboratoire géant, avec l'intelligence artificielle et la récolte de données, qui sont une base de richesse nouvelle. Par ailleurs, les villes sont confrontées à d'importantes problématiques sociales. Elles se segmentent et présentent une « archipélisation intérieure, avec la spécialisation de sous-territoires urbains ». « Dans Genopole, seules 50 personnes sur 3000 usagers viennent des quartiers voisins des Pyramides à Evry ou des Tarterêts à Corbeil », souligne Thierry Mandon. Par ailleurs, « la crise de sens de notre société crée de nouveaux terrains de rencontre potentiels sur le champ social », souligne Thierry Mandon. « La nécessité sociale s'ajoute à la nécessité économique et à celle de l'aménagement, avec un objectif d'élévation du niveau de connaissance pour tous, sans laisser personne en dehors ».

En conclusion, après ces 10 ou 15 années d'expérience d'autonomisation des universités, il faudrait, selon Thierry Mandon, « faire un diagnostic précis pour savoir où on en est vraiment et quels sont les enjeux pour les entreprises innovantes, les PME, les citoyens ? » et « se doter de quelques objectifs précis pour faire ensemble à nouveau », « définir les attentes réciproques et les formaliser », avec une démarche de convention ou de contrat.

Sachant l'importance de l'objectif sur le terrain social, il faut aussi « passer d'une époque où on fabriquait de l'urbain à une époque où on fabrique de l'urbanité », pour « empêcher que le monde ne se défasse ».

Valoriser ce qui existe

Hélène Dang-Vu, maître de conférences à l'Ecole d'Urbanisme de Paris et chercheuse, rappelle le contexte d'une « trajectoire de montée en puissance des compétences des acteurs territoriaux et des universités en tant qu'acteurs locaux, parallèlement à une transformation de l'action de l'Etat ». Celui-ci intervient moins dans la redistribution et la stratégie d'équilibre des territoires mais davantage dans une démarche de « sélection » qui « met en concurrence les territoires et les universités, comme par exemple avec le programme Investissements d'Avenir ; qui oblige les acteurs à se

positionner ». Dans ce contexte, villes et universités ont des intérêts convergents et ont intérêt à « faire des choses ensemble », souligne-t-elle. Mais « à quel sujet ? Comment ? Où ? ». Après avoir rappelé ce contexte, la chercheuse a souhaité donner des illustrations de trois typologies de coopérations existantes.

1- Les objets communs

« La coopération peut s'incarner dans des choses concrètes pour les citoyens et les usagers des territoires derrière des objets tels que les espaces hybrides, les équipements utiles pour les universités et les autres publics : fab-lab, « aula magna » comme celle de Louvain-la-Neuve, salles de conférence, salles de théâtre ou de congrès professionnels qui participent à une offre d'équipement pour la ville, « learning centers », bibliothèques universitaires, bâtiments modulables, à l'image de celui de l'école d'architecture de Nantes, destinés à des publics élargis.

2 – L'articulation des politiques publiques sectorielles

Deuxième catégorie d'incarnation de cette coopération, des documents de planification coconstruits entre les universités et les acteurs locaux, à l'image du Schéma de Développement Universitaire du PRES de Lyon et du Grand Lyon - qui montre les logiques communes entre territoires et universités et l'intérêt à réfléchir ensemble à la planification - , des Plans de déplacements universitaires ou encore un Bureau des temps à Rennes - qui invite à la réflexion pour imaginer le temps de l'université par rapport à celui de la ville, afin de ne pas saturer les transports en commun -.

3 – Les partenariats opérationnels

Troisième type de coopération, « des actions concrètes, qui impliquent l'engagement des universités et des universitaires ». Hélène Dang-Vu se réfère à la thèse de Camille Vergnaud sur les missions universitaires « qui montre que les universités ont intérêt à penser le territoire comme ressource, un terrain de recherche et d'expérimentation, scientifique et pédagogique, mais aussi un territoire de connaissance, avec des acteurs experts qui ont beaucoup à apporter aux universitaires ». Inversement, les territoires doivent penser l'université comme lieu où on trouve des connaissances et des expertises, mais aussi comme lieu de formation tout au long de la vie. « On ne part pas de zéro, des dispositifs existent » rappelle Hélène Dang-Vu, citant l'exemple des ateliers développés dans les formations d'urbanisme, des dispositifs de validation des acquis des expériences, « façon de rendre compte des compétences des acteurs », des stages, des formations continues qui représentent des « moments riches pour les stagiaires mais aussi pour les enseignants, avec un apport de connaissances de terrain et un rappel des réalités et des difficultés », des événements culturels, des animations...

Enfin, Hélène Dang-Vu revient sur trois enjeux posés :

1 - Le premier enjeu serait de valoriser ce qui existe. « Il y a une batterie d'outils et d'endroits où la coopération existe, mais ils ne sont pas assez valorisés, mis en visibilité, mis en récit ». Cette valorisation pourrait passer « par la proposition d'une politique qui coordonne et rend cohérentes toutes ces activités ».

2 - Le deuxième enjeu consisterait à exploiter davantage certains sujets. Dans cette perspective, Hélène Dang-Vu insiste sur l'importance de travailler sur l'engagement sociétal des étudiants et de la communauté universitaire. « L'université n'est pas un équipement local, c'est un établissement dont l'activité et le rayonnement se déploie sur une échelle nationale voire internationale et il y a tension entre ces enjeux nationaux, internationaux et la nécessité de jouer son rôle d'acteur local », rappelle-

t-elle. « Une façon d'en sortir serait de considérer que l'engagement sociétal fait partie de l'apprentissage des étudiants ou de considérer que la responsabilité sociale et environnementale du campus dans son territoire peut être une vitrine pour l'université au plan international ».

3 - Enfin, le troisième enjeu est celui des moyens. La chercheuse s'interroge sur la capacité des universités et des universitaires à changer d'échelle, à porter un modèle d'université plus engagée. « Il faut de l'investissement et un vrai positionnement politique d'établissement. Qui peut porter cet effort ? Les universitaires ne peuvent pas faire beaucoup plus, les universités sont confrontées à l'injonction d'être de plus en plus compétitives et attractives au plan international. Est-ce que c'est la priorité du gouvernement et de notre ministère de tutelle de faire des universités plus engagées localement ? », interroge-t-elle.

Le logement et la mobilité, enjeux essentiels en ressources humaines

François Tavernier, DGS de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) Paris-Saclay, anciennement ENS de Cachan, et vice-président de l'association des directeurs généraux des services des Etablissements de l'enseignement supérieur et de la recherche, souligne pour sa part l'enjeu de l'interconnaissance. « Depuis quelques années, beaucoup de DGS des Etablissements de l'ESR sont issus des collectivités territoriales. Il est important de faire savoir qu'il y a une administration dans les universités. A l'ENS Paris-Saclay nous avons 200 personnels administratifs et 250 enseignants ; l'Université Paris-Est Créteil, où j'exerçais précédemment, emploie 1000 personnels administratifs et 2500 enseignants. Il faut des structures pour faire tourner opérationnellement ces Etablissements et depuis dix ou quinze ans, nous constatons une montée en expertise ».

Concrètement, en ressources humaines, plusieurs enjeux s'avèrent importants en matière de synergies avec les collectivités, estime-t-il. A Saclay, pour recruter du personnel de catégorie B ou C, nous devons pouvoir apporter des réponses en matière de logement. Un autre enjeu est la mobilité professionnelle : « le personnel de catégorie A est dans une logique de parcours ; il faudrait mettre en place des parcours de mobilité pour les personnels administratifs des collectivités territoriales vers l'université ».

Autre champ d'action conjuguée : la vie de campus et le patrimoine. Par exemple, « le campus urbain qui se crée à Saclay appellera des réponses dans le domaine de la prévention sur les conduites à risque, et dans le domaine de la médecine pour les étudiants. Les centres de santé sont difficiles à mettre en place et il doit y avoir des synergies possibles avec l'échelle locale. On devra aussi gérer les problématiques de cohabitation entre logements familiaux et vie étudiante ».

Par ailleurs, en termes techniques, le bâtiment de Saclay développe 65 000 m2 conçus par Renzo Piano, avec des halles technologiques qui comportent des enjeux bâtimentaires, d'exploitation et maintenance extrêmement lourds et techniques. « Dans ce cadre, l'ENS est en train de structurer un système de gestion immobilière ambitieux qui n'a de sens qu'à l'échelle de Paris-Saclay articulé avec la ville, dans une logique smart city ».

Enfin, « les fonctions de développement sont un enjeu très fort : qui va s'en occuper ? » Du point de vue organisationnel, il faudrait structurer les fonctions administratives du développement économique, commente le DGS. « C'est un métier ! Il ne s'agit pas que de la formulation de contrats de recherche. C'est un enjeu pour l'université d'accepter d'avoir des interlocuteurs dans les services – et pas qu'au niveau politique - capables de dialoguer avec les acteurs du développement économique ».

François Tavernier rappelle aussi l'importance des équipements partagés : l'ENS Cachan sera bientôt équipée d'un amphithéâtre de 500 places et d'un théâtre professionnel, ouverts à tous ceux qui veulent y organiser des événements.

Des choix politiques

Dominique Giry, président du Conseil de développement du Val de Marne et délégué général de la Conférence des projets de la Vallée scientifique de la Bièvre, relève la nécessité de pouvoir être, dans le partenariat villes/universités, « plus opérationnel ». Des questions restent posées, notamment celle des ressources. « Malgré les efforts de tout le monde, on voit les limites du système. Quand on cherche 15 M€ pour favoriser l'implantation d'un équipement qui peut faire levier pour la dynamique du campus santé de l'Université Paris-Saclay, c'est très difficile à trouver ». Dominique Giry relève un risque d'épuisement du modèle avec la rareté de la ressource financière publique et se demande quelles pourraient être les réponses.

Thierry Mandon observe que presque partout dans le monde l'université et la recherche sont financés par le secteur public. La priorité accordée au secteur est un choix politique. « Aujourd'hui, on manque d'argent, mais les besoins de l'ESR sont raisonnables, à hauteur d'un milliard d'euros par an pendant 5 ans ». A titre d'illustration, sur le dernier quinquennat, le Crédit impôt recherche (CIR) correspondait à une dépense de 3 Md€ en 2012 et 6,5 Md€ en 2017. « Nous avons besoin de financements publics et de choix politiques. Mais force est de constater que l'ESR n'est pas considérée comme la priorité des priorités ».

Arthur Riedaker, adjoint au maire d'Ivry-sur-Seine, administrateur de l'AVUF en charge du développement durable, rappelle aussi l'enjeu de la transformation énergétique et l'implication nécessaire des villes afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050. « Pour les villes et les universités, il y a des axes de coopération intéressants sur le moyen et le long terme, à l'image du développement de réseaux de chaleur et de froid à Grenoble. Mais les Universités ne sont pas armées pour répondre aux besoins ».

Parmi les interventions de la salle, la problématique des villes sans université a également été soulevée, alors qu'il s'agit de pouvoir soutenir partout le développement de la une culture scientifique.

« Il faut que ça vienne des territoires », commente Thierry Mandon. « D'abord, parce qu'ils ont besoin de prioriser ce qu'ils demandent à des acteurs qui ont déjà plein de missions et ensuite parce que c'est eux qui savent quelle est la priorité sociale dans leurs territoires : par exemple développer la culture scientifique, faire un effort sur telle ou telle catégorie, mettre en place des classes préparatoires pour les enfants en échec scolaire, développer l'éducation populaire, l'université ouverte... Le mandat doit clairement être énoncé par l'acteur territorial au regard de son diagnostic social. Il faut une pression politique, avec deux ou trois objectifs clairs et précis, sinon la mécanique du quotidien reprend le dessus ».

En matière de coopération, il présente l'exemple de l'Etat du Massachusetts, qui organise tous les deux ans une réflexion sur les enjeux contemporains avec les membres du MIT. Elle permet d'identifier des axes d'application sur le territoire, devenant laboratoire d'expérimentation.

Après avoir remercié les participants, Philippe Laurent, maire de Sceaux et vice-président de l'Avuf, rebondit sur un sujet abordé par les intervenants : la réputation. Sceaux s'est « toujours tournée vers l'Enseignement supérieur et la Recherche, élément essentiel de son identité mais aussi de son attractivité ». Des collaborations et partenariats ont été mis en place avec l'Université ainsi qu'une politique active de présence des étudiants sur la ville, allant des projets tutorés menés par les étudiants de l'IUT à la création de 300 logements étudiants.

« Nous n'avons fait qu'effleurer le sujet, au cœur d'un enjeu hors normes », conclut Jean Yves Le Bouillonnec, président de la Conférence territoriale des projets de la Vallée scientifique de la Bièvre. « Donner des compétences à quelqu'un ce n'est pas l'abandonner. Aujourd'hui, l'Etat s'exprime différemment, mais il doit être vigilant pour que la République soit présente partout ».

L'élu regrette des blocages au nom « d'un regard comptable et financier aberrant ». Il faudrait selon lui « davantage d'intelligence et de responsabilité de l'Etat pour accompagner ce qui ne dépend plus tout à fait de sa capacité de décider ». Jean-Yves Le Bouillonnec estime qu'« on aborde le CPER prochain dans un état catastrophique. L'Etat va chercher à imposer des choix aux universités, mais il faut fixer les process de contributions ». Au même titre que l'Etat ne doit pas empêcher les collectivités locales de porter leurs stratégies, il en est de même pour les universités. « Si l'Etat nous prive des capacités de faire des choix budgétaires, il nous prive de notre capacité à être pleinement acteur, à nous engager dans des politiques ».

La Vallée scientifique de la Bièvre, au cœur de ce débat, a des relations privilégiées avec l'Université, rappelle Jean-Yves Le Bouillonnec. « Maintenant le vrai problème est d'ordonner, de contractualiser, de formaliser. Nous allons le tenter au niveau de la VSB ». Ce corpus devra cependant être plus imprégné dans la réalité de vie des habitants. « Avant, les élus avaient la compétence et l'expertise. Aujourd'hui, le chemin politique passe par le dialogue et parfois l'acceptation de propositions qui émanent des habitants. Ce n'est plus pareil, ni pour les villes ni pour les universités. »

Une relation « à impacts » ? [Les Entretiens de Sceaux #10 - 26.6.2024]

Argument - Une relation « à impacts » ?

Les Entretiens de Sceaux labourent ce sillon : la ville universitaire rayonne par tout ce qu'université et territoire s'apportent l'une à l'autre. Par ses missions : l'enseignement, la recherche, l'innovation, le débat public… l'université prépare l'avenir. La ville est animée du fourmillement de la vie universitaire et y puise de grands ressorts d'attractivité. Elle est aussi le terreau sur lequel l'université construit sa réputation et son excellence. L'histoire de la ville européenne est éloquente : les villes universitaires sont les archétypes de notre civilisation urbaine.

Le rapport ville/université est un rapport gagnant, point final.

Mais est-ce toujours le cas ? A quelle échelle s'applique-t-il ? Est-il au bénéfice des populations locales ? Comment le mesurer concrètement ? Finalement, quand il faut faire un choix d'urbanisme, entre une zone d'activités et une faculté, qu'est ce qui est le plus profitable ?

C'est une constante et un impensé de nos débats, peut-être pas une zone d'ombre mais certainement une zone de flou. Quel est l'impact effectif d'une université sur son territoire ? Cette question n'est pas nouvelle, mais constamment requestionnée et enrichie de nouvelles approches méthodologiques. C'est un sujet stratégique pour les universités, auxquelles on demande des évaluations socio-économiques de leurs activités. C'est une démarche importante pour les politiques urbaines, pour justement intégrer les effets sur le logement, les mobilités, les activités, les revenus et ressources locales, etc., des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR). Ces dernières décennies, de nombreuses collectivités ont aussi fait de l'ESR un levier de développement territorial, mais avec quels indicateurs et quels résultats ?

En amour, il y a aussi des preuves d'amour. Alors, pour ces 10e Entretiens, mesurons les bénéfices réciproques de cette relation, quoi qu'il en soit essentielle.

Deux expériences, deux recherches seront en appui des débats : Cité Descartes à Marne-la-Vallée et Université de Lorraine.

Avec la participation de

Gérard Eude, conseiller délégué au développement économique, à l'enseignement supérieur et à la recherche de la Communauté d'agglomération de Paris-Vallée de la Marne.

Michel Heinrich, président de la Communauté d'agglomération d'Epinal.

Stéphane Leymarie, vice-président Stratégie Territoriale et Vie Institutionnelle de l'Université de Lorraine.

Yannick L'Horty, économiste, professeur à l'Université Gustave Eiffel.

Philippe Laurent, maire de Sceaux, membre du Bureau de la Conférence des projets de la Vallée Scientifique de la Bièvre et vice-président de l'AVUF, ouvre cette 10e session des Entretiens sur un sujet qui, suggère-t-il, pourrait être déterminant dans le regard porté par les collectivités sur les implantations universitaires dans leur territoire.

Il a rappelé une proposition formulée lors des 2e Entretiens de Sceaux, par Thierry Mandon : « la relation ville-université entre à l'âge adulte ». Cela veut-il dire qu'elle devient plus « professionnelle », plus « organisée », plus « rationalisée » ? Quantifier l'impact de la présence universitaire sur un territoire pourrait relever de cette évolution.

Mais comment préciser un périmètre pour qualifier cet impact et quelle méthode déployer pour le mesurer ? Ces 10e Entretiens avaient pour objectif de répondre à ces questions.

La présence de l'ESR dans un territoire, un impact protéiforme.

L'exemple d'Epinal a été retenu pour identifier l'ensemble des retombées qui pourraient être celles d'une implantation universitaire sur un territoire.

Le président de la Communauté d'agglomération d'Epinal, Michel Heinrich, retrace l'histoire de la présence de l'université sur son territoire, grand, en superficie comme en nombre d'habitants, comme 1/3 du Département des Vosges.

Philippe Seguin puis Michel Heinrich, à la ville et à partir de 2011, dans le cadre de la communauté d'agglomération, ont milité pour le développement d'une offre d'enseignement supérieur et de recherche. La désindustrialisation des années 1970, notamment dans le secteur textile, a profondément affecté le territoire, encore caractérisé par un « paternalisme industriel ». Il fallait sortir de ce déclin et convaincre les jeunes bacheliers de s'engager dans des études supérieures. La présence en proximité d'une offre de formation a été déterminante dans cet objectif.

Dans un second temps, l'objectif a été de pousser ces implantations, d'abord visant les premières et deuxièmes années universitaires, jusqu'à l'organisation de cycles complets, avec par exemple l'ouverture à Epinal de l'Ecole nationale supérieure des technologies et industries du bois (ENSTIB), l'une des composantes de l'Université de Lorraine. Des laboratoires de recherche et des centres de transferts de technologies sont naturellement venus compléter ces offres d'enseignements. Michel Heinrich indique que le constat a été fait que la possibilité pour un jeune de poursuivre un cursus complet renforçait les chances qu'il s'établisse ensuite sur le territoire. La collectivité a aussi créé les conditions (couveuse d'entreprise, hôtel d'innovation bois) pour favoriser l'implantation d'entreprises de la filière bois et, régulièrement, des jeunes diplômés créent et implantent localement leur activité.

Pour permettre ces développements, la collectivité a mis des moyens. Michel Heinrich rappelle ainsi qu'elle a investi dans le développement d'une offre de logements étudiants et qu'elle a aussi porté un restaurant universitaire, par la suite repris en gestion par le CROUS mais qu'elle continue de subventionner. La collectivité accompagne aussi financièrement l'Université dans le renforcement de sa présence locale. Le budget de fonctionnement dédié à l'enseignement supérieur et la recherche dans le budget de la communauté d'agglomération représente 1,3 M€, auquel s'ajoutent les budgets d'investissements, comme actuellement 1,7 M€ investis dans les bâtiments de la faculté de Droit.

Ainsi le territoire d'Epinal accueille 3000 étudiants. Cela contribue à sa vitalité. Cette présence estudiantine au quotidien concourt à la dynamique culturelle et sportive ou à l'animation de la vie urbaine. Michel Heinrich cite en exemple l'initiative régulière des « Défis du bois » : sur 5 jours, plusieurs équipes composées de 5 étudiants (étudiants de l'ENSTIB, de l'école d'architecture de Nancy et compagnons) ont pour défis de concevoir et réaliser une structure bois. Cela se passe dans le territoire.

Les retombées sont économiques, assurément. Outre l'offre en résidence étudiante, environ 600 ou 800 étudiants sont logés chez des particuliers qui y tirent un revenu. Les étudiants sont aussi des

consommateurs. Et puis, indique Michel Heinrich, leur présence a aussi des répercussions indirectes. Ainsi l'agglomération a souhaité mettre en place un dispositif de vélo à assistance électrique en libre-service, indispensable au développement des mobilités douces dans un territoire marqué par une topographie prononcée. Il a pu démarrer parce que les étudiants s'en sont saisis. La population a suivi leur exemple.

Penser l'impact et sa mesure à partir d'un projet commun

En miroir de cet exposé, Stéphane Leymarie, vice-président Stratégie Territoriale et Vie Institutionnelle de l'Université de Lorraine, a exposé l'approche territoriale de son université.

L'Université de Lorraine est un Grand établissement. C'est l'une des premières universités à obtenir ce statut, après avoir concrétisé, en 2012, un processus de fusion de 4 établissements antérieurs, se déployant sur 2 métropoles et 13 communautés d'agglomération ou de communes. Stéphane Leymarie rappelle ainsi que la première période post-fusion a eu pour objectif de constituer et structurer un établissement unique, avec une identité unique et reconnue par toutes et tous. Cela a, d'une certaine manière, impliqué d'effacer les spécificités locales. Par ailleurs, la logique première de ces regroupements universitaires était de valoriser le rayonnement scientifique et international de l'Université de Lorraine. Elle a mis en avant une identité d'université de recherche intensive, avec des domaines d'excellence, obtenant aussi le label i-site. Cette logique de construction unitaire a nécessairement mobilisé les premiers mandats de l'équipe dirigeante de la nouvelle université. Cela était certainement inévitable. Cependant, comme le rappelle aussi Stéphane Leymarie, elle a généré des tensions avec les territoires.

La logique territoriale a fini par reprendre le dessus et, pour apaiser et nourrir ces dialogues avec les territoires, la priorité de l'Université a alors été de « produire de la donnée territorialisée ». Dossiers, cahiers thématiques, enquêtes sur la vie étudiante, etc. ont été réalisés avec l'observation de ce que représentait l'Université sur chacun de ses territoires. En 2021, l'Université a mis en place la « conférence territoriale universitaire » avec toutes les collectivités dans lesquelles l'Université est présente, qui se réunit une fois par an, et un bureau exécutif de la conférence, rassemblant les principales collectivités parties prenantes : la Région, les 4 Départements, les 2 Métropoles et le Sillon lorrain, qui se réunit 3 fois par an. « Cela a permis d'embarquer tous les acteurs dans un processus et un changement de philosophie. Désormais nous ne parlons plus de délocalisation ou d'antenne. L'idée est que chaque site soit "un campus avancé ou ouvert de l'Université sur le territoire". Le message est que, dans chaque implantation, c'est toute l'Université de Lorraine qui est présente sur chacun de ses territoires. » Cette démarche a permis à l'université, avec les acteurs du territoire, à l'échelle de chaque implantation, d'engager une réflexion sur les projets qui pourraient être menés en lien avec les caractéristiques du territoire, dans tous les domaines d'intervention de l'université, de la formation à la recherche ou l'innovation, en passant par la vie étudiante, le transfert et la culture scientifique. Dans cet objectif, l'établissement de diagnostics partagés, combinant données de l'université et données locales, s'est imposé comme une première étape.

L'objectif est désormais de prolonger ces diagnostics par des outils de mesure de l'impact. Ils devront être adaptés à chaque situation, selon les caractéristiques locales de l'université et du territoire et en fonction du projet commun défini. Pour l'Université de Lorraine, c'est un nouveau chantier. Un travail a été mené pour repérer les différents outils de mesure qui pourraient exister. Cependant, le constat a été fait qu'il n'y avait pas de méthode adaptée pour appréhender l'impact local dans la diversité des situations et des territoires. « La mesure de l'impact de l'Université dans son ensemble, c'est une

chose. La mesure territorialisée de l'impact de l'université via ses implantations locales, c'est autre chose. » Le travail est engagé pour construire les bons outils de mesure, avec les acteurs locaux.

Hervé Willaime, adjoint à la maire de Cachan, souligne l'intérêt, de son point de vue, de cette approche différenciée. Il a eu l'occasion de participer à un groupe de travail de la Conférence des Grandes Ecoles pour l'établissement d'un guide pratique sur l'impact territorial d'un établissement. Ce qui l'avait marqué, lors des auditions menées par le groupe de travail, c'était que chaque catégorie d'acteurs – experts, responsables économiques, responsables territoriaux - proposait des cibles d'impact différentes. Par ailleurs, selon l'échelle de la collectivité, que l'on soit grande métropole ou ville d'équilibre, les objectifs recherchés d'une implantation universitaire ne sont pas les mêmes. Le critère temps était apparu aussi : faut-il mesurer des impacts immédiats ou des effets sur le long terme ? Enfin, des aspects sont apparus importants qui ne sont pas toujours aisément mesurables, comme l'impact sur la qualité de vie. Aussi, il retient de l'exposé lorrain, la nécessité de s'accorder tout d'abord sur un diagnostic et un projet commun, pour en déduire dans un second temps les critères d'impact à suivre.

Spatialiser l'impact

Le second exemple choisi pour aborder la thématique de ces Entretiens est celui de l'Université Gustave Eiffel à la Cité Descartes, à Marne-la-Vallée en région parisienne.

Gérard Eude, conseiller délégué au développement économique, à l'enseignement supérieur et à la recherche de la Communauté d'agglomération de Paris-Vallée de la Marne, suggère qu'il est moins évident, en région parisienne, d'appréhender les retombées positives d'une implantation universitaire. De fait, la concentration d'établissements de formation supérieure et de recherche est dans la région tellement importante et, globalement, aisément accessible à tous les jeunes du territoire, qu'il apparaît moins primordial de bénéficier d'une implantation dans sa propre localité. Voire, elle pourrait n'être considérée que comme un centre de coûts. C'est ainsi, rappelle-t-il, qu'a commencé l'histoire de l'université à Marne-la-Vallée. C'était alors une ville nouvelle. A la création de l'université, l'Etat lui a transféré un immeuble appartenant auparavant à la société informatique Bull. Ce faisant, il a retiré à la collectivité une part de sa recette fiscale. D'emblée, le développement de l'université sur la Cité Descartes a été source de tension : développement universitaire versus développement économique. Gérard Eude a pu faire ce constat parmi ses collègues, élus du territoire de Marne-la-Vallée : une faible représentation de ce que l'université, pourtant le 1er employeur local, apportait ou pouvait apporter au territoire.

L'objectif, dès lors, a été d'engager un travail pour appréhender cet impact. Dans cet objectif l'Université Gustave Eiffel a engagé, sous la direction de Yannick Lhorty, un travail de recherche partenarial.

Yannick Lhorty dirige une fédération de recherche du CNRS « Théorie et Evolution des Politiques publiques », mobilisant 13 laboratoires de recherche et environ 350 enseignants-chercheurs mobilisés sur des enjeux de mesure de l'impact des politiques publiques.

Yannick Lhorty a rappelé les travaux antérieurs sur ce sujet.

Les études de l'empreinte socio-économique des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche ont été initiées aux Etats-Unis en 1971, par Caffrey et Isaacs. Ces premiers travaux étaient de nature d'abord comptable à partir du recensement des dépenses effectives, directes et indirectes

de l'établissement, ainsi que des dépenses induites, avec des hypothèses d'effets multiplicateurs keynésiens. En 2007, on a pu recenser 21 études de ce type conduites aux Etats-Unis.

En France, ces travaux ont été initiés en 1999 à Rennes par Maurice Baslé puis développés également par diverses équipes de recherche à Strasbourg, sur la Côte d'Opale, à Saint-Etienne, en Savoie, en Lorraine et à Caen. Cet ensemble cohérent de travaux ne considérait que les effets des dépenses de l'université laissant de côté les impacts des missions de formation, de recherche ou d'innovation, plus difficile à mesurer et spatialiser.

L'ensemble de ces démarches apparaissent ainsi très réductrices dans leur mesure de l'empreinte. Etablis à partir de données agrégées à l'échelle de l'établissement, ils appréhendent avec peine les impacts territoriaux. Ils retiennent aussi des multiplicateurs très hétérogènes, de 1 à 7.

Pour l'étude conduite sur l'Université Gustave Eiffel, Yannick Lhorty s'est appuyé, pour chaque activité de l'université, sur des données géolocalisées à la commune. C'était une évaluation de l'impact à la fois très classique et aussi originale en ce qu'elle a eu pour objectif de spatialiser l'empreinte de l'université sur ses territoires. Il s'appuie essentiellement sur la mobilisation de sources administratives, données que les établissements de formation et de recherche disposent en nombre dans leurs systèmes d'information. Ainsi, la conduite de l'étude a mobilisé différents services de l'université : RH, Vie étudiante, Gestion… pour disposer de données sur la dépense et la localisation des étudiants, des personnels et des fournisseurs de l'université.

Il en ressort des données globales : l'activité générée par l'université représente environ 313 M€/an, pour un budget propre d'environ 100 à 150 M€. Au plan de l'emploi, elle génère environ 8.000 emplois directs ou induits, alors qu'elle n'emploie que 3.000 personnes environ.

Mais des enseignements particuliers ont pu été tirés également de l'analyse spatiale :

- L'impact est relativement plus important dans la proximité immédiate des sites de l'université. La présence d'une université sur un territoire retarde la redistribution spatiale des étudiants. Le territoire va conserver plus longtemps le bénéfice de la dépense étudiante.

- La professionnalisation des formations décuple l'impact socio-économique. Au plan de l'emploi local comme à celui de la dépense locale, un étudiant apprenti va avoir un impact 10 fois plus important qu'un étudiant en cursus classique.

Ce travail partenarial et collectif a été conduit avec un comité de pilotage comprenant des représentants de l'université et du territoire. Il a été dénommé « in situ » (INvestigation Socio-économique pour l'Impact Territorial de l'Université). https://www.univ-gustave-eiffel.fr/fileadmin/UniversiteGustaveEiffel/REP_Universite/evaluer-empreinte-economique-UGE-5.pdf

Laurent Kandel apporte l'expérience de la Ville de Paris. A la demande de la collectivité, l'APUR (agence parisienne d'urbanisme) a, en 2024, mesuré l'impact économique de l'enseignement supérieur dans la capitale. Il avait semblé important aux responsables parisiens de démontrer que cette activité n'était pas qu'un coût mais aussi un levier de développement économique. Les résultats donnaient 93.400 emplois générés ; des retombées à hauteur de 3,6 milliards d'euros par an ; pour 1 étudiants, 0,24 emplois induits ; pour 1 emploi direct dans l'enseignement supérieur, 1,6 emplois directs, indirects et induits. L'impact culturel, l'impact lié à l'engagement des étudiants dans la vie associative, etc. n'a pu être mesuré. Il est cependant très important également.

Pour les territoires, un levier de politique publique

Sceaux, comme le rappelle Philippe Laurent, est une ville où l'activité de formation est certainement l'activité majeure, avec environ 14 000 « apprenants », à tous niveaux de formation. C'est une valeur ajoutée et un service rendu à la société très important. Cette activité représente de plus près de 1000 emplois sur la ville. Pourtant, on a du mal à faire considérer cela comme une activité économique. Aussi, ces démarches de mesure de l'impact sont importantes. Il suggère qu'elles puissent être développées avec l'Université Paris-Saclay, à l'échelle de ses différentes implantations.

Dominique Giry, délégué général de la Conférence des projets de la Vallée Scientifique de la Bièvre, indique qu'un tel travail représente, de son point de vue, une première étape nécessaire dans le partenariat entre un territoire et une université.

Alain Weber, maire-adjoint de Villejuif prolonge ces propos. Il n'est pas toujours évident de convaincre une population de privilégier, dans les choix urbains d'une collectivité, un développement universitaire. La concurrence sur les fonciers est rude en région parisienne et les besoins pour d'autres fonctions, comme le logement, sont vifs. La localisation d'activités universitaires peut aussi avoir des effets induits négatifs, comme celui de tirer par le haut les niveaux des loyers. Jean-Philippe Allardi évoque aussi le logement des personnels et des chercheurs. Ainsi, si la collectivité n'est pas très volontariste pour porter des choix en faveur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ils pourraient ne pas être compris. Dans cette perspective, Alain Weber voit avec beaucoup d'intérêt ce qui pourrait être fait pour mieux appréhender « l'impact ». Il évoque un domaine où cela ne sera cependant pas facile : l'image. A Villejuif, les réalités de Gustave Roussy, la présence de l'université Paris-Saclay comme aussi celle de l'Université Paris-Panthéon-Assas, au travers l'Efrei, ou encore, dans une résidence de près de 800 clés, la présence de 79 nationalités, sont des motifs de fierté.

François Rio et Stéphane Leymarie pointent à ce propos une limite des approches socio-économiques. Les enjeux de la vie étudiante, de la santé étudiante, des mobilités étudiantes… relèvent d'autres indicateurs qui ne sont pas toujours mobilisables. Il est alors nécessaire de procéder à des démarches d'enquêtes, en complément.

Bastien Barnela, vice-président Développement économique et Enseignement supérieur, Recherche et Innovation du Grand Poitiers, estime que ces démarches pourraient être mobilisées dans une démarche de développement local plus responsable. Il rappelle que la commande publique représente environ 10% du PIB. A l'échelle de territoires universitaires, au travers les établissements mais aussi les centres hospitaliers universitaires, qui sont de gros donneurs d'ordre, c'est un levier important pour travailler « l'impact local » de l'activité de l'enseignement supérieur et de la recherche. Des outils – comme des centrales d'achat ou peut-être les sociétés publiques universitaires – pourraient être mobilisés dans cet objectif. Yannick Lhorty confirme que l'investigation conduite pour l'Université Gustave Eiffel est très facilement reproductible et peut-être développée comme un outil de pilotage. Elle permettrait de suivre l'impact, sur la durée, de mesure visant, par exemple, à favoriser le recours à des fournisseurs plus locaux.

En conclusion, Antoine Latreille, vice-président de l'Université Paris Saclay, après avoir rappelé le caractère singulier de l'agglomération parisienne, où les implantations universitaires sont plus dispersées (25 villes pour les implantations de l'Université Paris-Saclay), où l'échelle de vie des étudiants est celle des axes des RER, rendant plus difficile l'exercice de spatialisation des impacts comme le rapport ville-université, retient des débats 3 enjeux.

- Premier enjeu, valoriser davantage la place des étudiants dans la ville. Le temps est fini où ils étaient considérés comme « pauvres, bruyants et coûteux ». Cela doit permettre de renforcer les politiques en faveur du logement étudiant. A ce sujet, Anne Mantel, vice-présidente Vie étudiante de l'Université Paris-Saclay, indique que l'enquête conduite auprès des étudiants de l'université, à l'occasion de l'élaboration du schéma directeur de la vie étudiante, révèle que les étudiants décohabitant sont souvent bien plus engagés sur leur campus que ceux qui résident encore chez leurs parents.

- Deuxième enjeu, renforcer les partenariats sur le développement économique : du soutien à la création d'entreprise, en permettant aussi à celles-ci un parcours résidentiel dans le territoire, à la création de pôles d'attractivité de rayonnement international. Il retient des échanges deux axes supplémentaires d'intervention : la mobilisation de l'achat public de l'université en faveur de circuits-courts et le développement de l'apprentissage pour sa capacité à innerver les entreprises locales.

- A côté des évaluations socio-économiques, valoriser aussi ce qui est moins mesurable mais également très important, comme par exemple la contribution à la culture scientifique, à l'animation locale ou encore le partage d'équipements entre l'université et la ville comme par exemple un équipement sportif.

3. Communauté de vie.

Quelles que soient les tendances longues, de centralisation ou décentralisation, d'autonomie croissante ou contrôlée, les universités et collectivités partagent un destin commun. L'histoire de l'universités en France est aussi une histoire des territoires (universitaires), des localités ou des régions qui donnent souvent leur nom aux établissement d'enseignement supérieur. La recherche d'excellence scientifique, à une échelle internationale, et la tutelle nationale, peuvent donner une impression d'université a-territoriales. Or la vie quotidienne des enseignants, chercheurs, étudiants, ou autres personnels s'inscrit dans l'environnement immédiat ; les formations professionnalisantes s'appuient sur le tissu économique local ; les bâtiments de formation ou de recherche façonnent le paysage urbain comme celui-ci contribue à la physionomie des campus. La place de l'université dans la ville est ainsi façonnée par l'imbrication d'activités multiples, qui dépassent la relation entre les acteurs.

3.1. Parties liées

Au-delà du partage d'un environnement commun, les collectivités locales et les établissements d'enseignement supérieur voient très souvent leur image et leurs évolution associées. L' image de l'une imprègne ou rejaillit sur l'autre, souvent de façon spontanée, parfois de manière volontariste en s'appuyant sur l'histoire, ou des récits construits a posteriori. La ville universitaire n'a pas de modèle car elle résulte de situations très contrastées, au fil des siècles et des dernières décennies ; et peut-être encore plus récemment avec le schéma Université 2000 qui a essaimé l'enseignement supérieur dans les villes moyennes ou créé des universités nouvelles (dont certaines en villes nouvelles), et enfin l'Opération Campus qui a fait émerger des territoires universitaires insolites comme celui de Paris Saclay. L'évolution des 2 institutions se trouve ainsi provoquée par des impulsions de l'état central, mais plus encore par la massification de l'enseignement supérieur, avec les besoins qu'elle génère, notamment en logement étudiant, et avec l'émergence - ou la révélation - de de précarités étudiantes auxquelles universités et collectivité doivent tenter de répondre, ensemble et avec la société civile.

Image et notoriété - « Unies pour le meilleur et pour le pire » [Entretiens de Sceaux #4 - 11.5.2021]

Argument : Image et notoriété

« Unies, pour le meilleur et le pire »

La (bonne ou mauvaise) image d'une Université est souvent adossée à celle de sa Collectivité d'ancrage… ou l'inverse. C'est une réalité historique et forte. On pourrait évoquer de très nombreux exemples, passés et contemporains, en France et à l'étranger, pour illustrer cette interdépendance ou solidarité de fait.

Au-delà de ce constat, cette notion d'image est aussi un sujet très actuel, notamment dans un système (universitaire comme urbain) mondial et concurrentiel, où l'attractivité devient une préoccupation majeure.

Pour l'Université comme pour la Ville, une communication plus « inter active » emprunte des formes multiples et recouvre de très nombreuses problématiques.

Elle représente un champ nouveau de partenariats, voire, avec la construction d'un « récit commun », le vecteur de démarches fécondes, pour l'une comme pour l'autre.

Avec la participation de

Florence BOURILLON, Historienne, Université Paris-Est Créteil.

Manuel CANEVET, Consultant en stratégie de communication, fondateur de Canévet & Associés.

Emmanuel ETHIS, Recteur de la région académique de Bretagne, ancien Président de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse.

La quatrième édition des Entretiens de Sceaux, coorganisés par la Conférence des projets de la Vallée Scientifique de la Bièvre et l'Association des Villes universitaires de France (AVUF) s'est tenue en visio-conférence le 11 mai 2021, comptant plus de 70 participants. Sur le thème « Image et notoriété - Unies pour le meilleur et pour le pire », cette édition invitait à « réfléchir sur les questions de réputation des établissements d'enseignement supérieur et des villes et comment cette réputation rejaillit de l'un sur l'autre », a présenté Philippe Laurent , maire de Sceaux, qui accueillait les participants. Le débat a conduit notamment à une réflexion sur l'identité des territoires et des établissements d'enseignement supérieur ainsi que sur la notion de récit commun.

La matinée a été introduite par la visualisation d'un petit film intitulé « La vérité sur Clermont » montrant combien une ville et ses établissements d'enseignement supérieur peuvent souffrir d'une fausse image.

Une signature reposant sur une histoire commune

Ancien président de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, recteur des universités à l'Académie de Nice puis de Bretagne, Emmanuel Ethis a également travaillé comme sociologue sur l'image de l'université dans le cinéma. En introduction de ses propos, il explicite le travail réalisé sur

l'image et l'histoire d'Avignon. L'identité de l'Université d'Avignon s'appuyait déjà, au XIV° siècle, sur la différenciation par rapport à l'Université de Paris et aux autres territoires, de même que dans les années 1980. « La signature des universités doit raconter une histoire », commente Emmanuel Ethis. « Dans le cas d'Avignon, la connexion entre territoire et université fonctionne bien, le nom Université d'Avignon et maintenant Avignon Université n'est pas artificiel ».

Dans les pays anglo-saxons, certaines universités sont identifiées uniquement par le nom de leur ville d'implantation : Oxford ou Harward sont des signatures à part entière. En France, seule la Sorbonne est une « marque » avec notoriété. « Les campus anglo-saxons représentent de petites villes en soi, qui sont d'ailleurs mises en scène dans le cinéma », reprend Emmanuel Ethis. Dans son travail de recherche en tant que sociologue, il a observé que « sur une centaine de films sortis dans les pays anglo-saxons, 70 parlent ou mettent en scène l'université. Celles-ci n'ont pas besoin de campagne de communication ». Ce n'est pas du tout le cas en France : « notre cinéma ne s'approprie pas les territoires universitaires ».

En 2007, lors de la réflexion sur l'autonomie de l'université, des formations ont été développées en lien avec la culture du territoire. L'Université d'Avignon est ainsi reliée au Festival, au Palais des Papes et à l'agroalimentaire. A Nice, l'université est devenue Université de la Côte d'Azur en 2019, avec l'ambition de toucher un public plus large, en lien avec l'aéroport et Sophia Antipolis. L'université de Brest avait pour sa part une carte à jouer pour s'attacher la production de la recherche autour de la mer et de l'industrie navale : « l'université ne peut échapper à ce destin, autant amplifier son identité et créer une signature », poursuit Emmanuel Ethis. Le maire de Brest mise sur l'université pour renforcer l'attractivité, faire venir et conserver les étudiants sur son territoire, créer une vie du campus en lien avec la ville. Montpellier, qui comptait trois universités dont deux ont fusionné, demeure pour sa part un cas d'école, avec deux universités dans la même ville. « La manière dont se construit une narration autour d'une ville et d'une université est importante. Au-delà de la problématique de la structure et du regroupement des universités, il faut se poser la question d'appartenance et d'appropriation. On ne peut s'approprier une université à 600 km de chez soi. Habiter une université c'est y vivre ».

Pour Emmanuel Ethis, « l'université est au service de son territoire et les collectivités territoriales doivent pouvoir s'approprier l'université en racontant une histoire commune. C'est cette histoire qui crée le sentiment d'appartenance ». Le chercheur utilise pour la qualifier le terme de « signature », s'appliquant à tous les acteurs du territoire porteurs de la même histoire.

Un récit commun plutôt qu'une histoire commune

Florence Bourillon, historienne à l'université de Paris-Est Créteil, analyse le sujet à travers cinquante ans d'histoire, depuis la Loi d'orientation de l'enseignement supérieur de 1968. L'historienne relève des acteurs aux intérêts souvent divergents - l'Etat, les Départements et Régions et les villes d'implantation - « dans une relation complexe qui les fait intervenir inégalement selon les périodes ».

Florence Bourillon souligne la dialectique concentration/dispersion dans l'histoire des universités et des villes. « Les universités ont souvent fait les villes depuis le Moyen âge, mais la réalité française s'avère plus complexe dans sa diversité », observe-t-elle. La réforme universitaire de 1896 a marqué la reconnaissance des établissements historiques mais aussi la création de nouveaux établissements par la transformation des facultés. L'université trouve alors sa place au centre de la ville, avec des bâtiments universitaires voire des palais universitaires, comme à Strasbourg.

Cette période précède la phase de divorce entre université et ville à partir des années 1960 menant à la construction des grands ensembles universitaires pour accompagner la première massification étudiante. Le modèle de campus périphérique se développe, comme Orléans La Source, Bordeaux Talence ou Grenoble Saint Martin d'Hères. Loin des campus à l'américaine, ceux-ci ressemblent plutôt à « des morceaux de ville monofonctionnels reliés plus ou moins bien avec les villes dont ils dépendent », constate l'historienne.

Deuxième phase, à partir de la fin des années 1970 et jusqu'à la fin du 20e siècle, le campus urbain se développe, associé aux villes nouvelles. « Cette phase représente un processus de ré-ancrage des universités dans les villes ou les territoires, ou bien de rattrapage comme à Caen où la ville a rejoint le campus en périphérie », commente Florence Bourillon. L'espace universitaire devient un quartier, intégrant bâtiments universitaires, résidences étudiantes, équipements sportifs et infrastructures de transport en lien avec la ville. Les universités s'implantent aussi dans les villes moyennes qui en étaient dépourvues, sous la pression des étudiants et des élus locaux. La deuxième massification étudiante crée un nouveau contexte de l'action publique : les universités deviennent un enjeu majeur de développement du territoire et le lien entre enseignement supérieur, recherche et pôles d'activité est mis en évidence. Les universités entrainent des retombées en matière de consommation mais aussi des effets indirects sur les échanges entre entreprises et formation.

Le troisième temps de l'histoire de l'enseignement supérieur est associé au basculement dans le contexte de la société de la connaissance ou, plus largement, à la perspective internationale de compétitivité et de visibilité. « Cette perspective questionne la vision traditionnelle d'une université ouverte à tous et la conception de la démocratisation de l'enseignement supérieur », reprend l'historienne. « Pour preuve, lors de la mise à plat des ressources financières des universités au moment de l'acquisition de leur autonomie lors de la loi de 2006-2007, nous avons constaté une inégalité majeure des dotations publiques. Parallèlement, certains établissements, souvent les sous-dotés, ont démontré leur capacité à générer des ressources propres ». Plus largement, les principes hérités de l'universalisme scientifique et des libertés universitaires sont remis en cause et le niveau des acteurs universitaires et des villes est questionné.

Depuis le plan U2000 et la participation des collectivités territoriales au développement urbain, les perspectives ont été renouvelés avec U3M, le Plan Campus et le Grand Emprunt 2010 appuyés sur contrats partenariaux, ainsi que les politiques dites d'excellence et les multiples appels d'offres. L'époque a également donné lieu à une réflexion sur une taille critique, une stratégie de regroupement universitaire et la réalisation des PRES essentiellement métropolitains, avec la tentative parfois de noms communs, comme Clermont Université. Florence Bourillon évoque « la surprise générale devant l'affectation du Plan Campus en 2008 » reprenant en partie la cartographie des Labex, Idex et autres, avec des périmètres variables et l'absence quasi-totale du Grand Ouest et du Centre. Elle note aussi les distorsions d'échelles : Paris et les onze métropoles regroupent 60% des effectifs étudiants, dont un tiers à Paris, les aires urbaines de 30 000 à 200 000 habitants totalisant 10% des effectifs étudiants pour 20% de la population et la recherche renforçant ces écarts.

Pour terminer, l'historienne évoque le cas de l'UPEC née par décret du 21 mars 1970. « Les changements de dénomination de l'université de Créteil sont révélateurs de sa présence dans le territoire », commente Florence Bourillon. Projet d'Etat rectoral issu de la loi d'orientation de 1968, l'université a d'abord été nommée Paris Val-de-Marne, confortant son ancrage géographique autour des trois pôles du centre universitaire : St Maur pour le droit, la faculté de médecine Henri Mondor, et le CMC à Créteil. Puis elle s'est appelée Paris 12 Val-de-Marne, dans le cadre d'une politique de communication défendue par son président Daniel-Nicolas Laurent entre 1986 et 1991 autour des thèmes de la connaissance et de l'action, confirmant sa double vocation scientifique et

professionnalisante et son ancrage géographique dans le Val-de-Marne, l'est et le sud-est parisien. Ce nom correspond à une phase de collaboration étroite entre la ville de Créteil et l'université, avec l'affectation par la ville de terrains à l'université et la réalisation du campus urbain. L'université s'appelle aujourd'hui Université Paris Est Créteil Val de Marne et porte pour la première fois, depuis janvier 2010, le nom de la ville dans laquelle elle s'insère, parallèlement à la réalisation du PRES Paris Est. L'efficacité de l'intégration urbaine de l'université dans la ville est ici démontrée mais parallèlement, les deux universités UPEC et Gustave Eiffel ont refusé leur fusion. Aujourd'hui l'UPEC poursuit un projet sur Créteil et le développement régional en direction du sud-est francilien et du sud Seine-et-Marne, en particulier Fontainebleau. « Il me semble que l'université et la ville sont plutôt dans une relation compliquée et connaissent peu d'échos d'une histoire commune», conclut Florence Bourillon.

François Loscheider, délégué général des Entretiens de Sceaux, remarque que le récit commun ne s'appuie pas toujours sur une histoire commune. L'antériorité en région parisienne ne permet pas d'ancrer très loin la connexion université/ville. Par ailleurs, la connivence entre université et ville n'a pas toujours été effective ou n'a porté que sur certains aspects. « Il est nécessaire d'avoir une démarche de construction pour bâtir cette histoire commune », observe-t-il.

Culture de la communication : iniquité entre villes et universités

Manuel Canévet, consultant, accompagne des directeurs d'universités et de grandes écoles dans leur stratégie de communication. Il souligne qu'« en matière de communication, les collectivités territoriales et les universités ne partent pas à pied d'égalité » . Les villes et les métropoles sont « assez bien dotées sur ces sujets, ce qui n'est pas le cas pour les universités ». La même réflexion est valable autour de l'image. Dans la période du Covid, les étudiants ont été sondés sur des aspects matériels, l'équipement informatique ou la santé mentale, mais peu d'études ont été réalisées sur la perception de l'institution universitaire, son attractivité, ses points forts, ni auprès des étudiants ni auprès du public externe.

Par ailleurs, en matière de marque, Manuel Canévet note que les villes ont une histoire ancienne, un nom installé depuis longtemps, des fondamentaux solides en communication, tandis que les universités sont confrontées à de nombreux changements dans les appellations et dans les périmètres mêmes. « Nous nous confrontons à un fonctionnement institutionnel de recomposition permanente. C'est compliqué à vivre pour les acteurs eux-mêmes et pour un public externe », observe-t-il, soulignant là aussi une forme d'iniquité entre les villes et les métropoles d'une part et les universités de l'autre. Enfin, le consultant observe « une forme de brouillage dans l'image que dégagent les universités ». Selon lui, il s'agit là d'un problème davantage structurel : « politiquement, l'autonomie des universités, temps fort de ces 20 dernière années, a été assez mal absorbée par les universités et très mal comprise par leurs partenaires, collectivités locales ou privés ».

« La relation entre villes et universités sur le plan de l'image et de la communication devrait tendre à plus d'équité », conclut le consultant. Cela impliquerait un renforcement des universités en matière de communication mais aussi un effort de compréhension de la part des métropoles sur « ce qu'est l'objet université, sa trajectoire, à quoi il sert. Souvent, les partenaires collectivités locales ont encore le sentiment qu'il s'agit d'un bout d'Etat dans leur territoire, or ce n'est plus le cas. Evidemment, il existe un caractère national dans leur mission de formation et de recherche, mais il faut les considérer comme des institutions autonomes avec une capacité à écrire leur destin, leur trajectoire de fonctionnement, un acteur à part entière du territoire ».

Qu'est-ce qui fait « ville universitaire » ?

Par ailleurs, Manuel Canévet observe qu'une marque forte, comme Harvard ou Oxford, est un objet à part entière, sans connexion directe entre l'implantation géographique et la notoriété. Pour lui, le point fort d'une marque universitaire se situe dans son offre de formation, sa capacité à produire de la recherche et à l'expliciter. Son lien avec territoire est créé dans des relations souvent intéressées, les universités s'interrogeant davantage sur les compétences locales pour contractualiser que sur la réalité des territoires et la façon de collaborer. « Les relations sont nécessaires mais intéressées. Je pense qu'il faudrait réinterroger ces liens, y remettre de l'émotion».

Pour le consultant, il serait surtout nécessaire de s'interroger sur ce qui « fait ville universitaire » et de l'intérêt que cela représente. Est-ce un vrai atout dans le cadre de la compétition entre territoires et de la projection de l'image de la ville ? Et si oui, comment réinterroger la relation avec l'université ? Manuel Canévet évoque plusieurs marqueurs possibles, comme la part nécessaire d'enseignants chercheurs et d'étudiants dans la population du territoire ou la porosité des activités de l'université et de la ville. Il invite aussi à s'interroger sur le fonctionnement des autres villes européennes. « La relation entre marque universitaire et territoire n'est pas innée, elle reste à construire ». Certains exemples s'avèrent « hors sol », comme Paris Saclay devenue marque d'université. « Ici, l'université est la locomotive de l'image du territoire, élément rare ailleurs. Cette image est due à une construction ex nihilo à partir du foncier, modèle qu'il n'est pas facile de répliquer ».

Concernant la notion de campus urbain, « malgré une trajectoire historique intéressante, elle est assez négative en matière de communication ». Le consultant rappelle la façon dont la notion a été « galvaudée », attribuée à des écoles qui s'implantaient à Paris sur un plateau de bureaux tertiaires de 150 m2. « Il faudrait requalifier cette notion d'université et de campus pour éviter de perdre sa capacité de rayonnement et d'attractivité », commente-t-il.

Pour conclure, Manuel Canévet observe que les mécanismes qui font le choix d'une université sont mal analysés. Du point de vue de la formation, les universités favorisent, pour les licences, une forme du proximité sur le territoire, sans chercher ensuite à conserver les étudiants. Tandis que pour le master et la suite, les universités s'autorisent à penser national et à mettre en place une stratégie d'attractivité en déployant des efforts considérables pour aller chercher les étudiants. « Il y aurait un sujet de discussion à mener entre villes et universités pour savoir ce que cela représente de venir étudier sur le territoire. Au-delà de la notion d'attractivité, interroger la notion de permanence, l'avenir pour l'étudiant sur le territoire », commente le consultant. Il rappelle que l'expérience de l'étudiant contribue au rayonnement et à l'image de la ville et de l'université.

François Loscheider introduit le débat avec la salle en soulignant que la notion d'identité et d'image va au-delà de la communication. La ville et l'université doivent travailler ensemble sur la notion de ville universitaire.

Villes moyennes : un autre rapport avec l'université

Françoise Raynaud, élue à l'agglomération de La Roche-sur-Yon qui dépend de l'université de Nantes, présente la problématique des villes moyennes. Elle rappelle que la licence est liée à la proximité mais le master, associé à la recherche, oriente davantage les étudiants vers la métropole. « Pour une ville moyenne, il est difficile de mettre en place un master car nous n'avons pas de recherche et il est compliqué de délocaliser les laboratoires de recherche ou les UEFR. Tant que la recherche ne sera pas

associée à l'enseignement supérieur dès la licence, nous resterons sur ce schéma limitant pour les villes moyennes ».

Aussi, « l'autonomie des universités est intéressante pour les universités mais pas pour les villes moyennes », poursuit l'élue. Les villes moyennes, qui financent de plus en plus l'enseignement supérieur sur leur territoire, n'ont aucun regard sur les retours. « L'échange avec l'université se passe bien mais la dotation reçue par l'établissement pourrait être utilisée en partie sur les sites délocalisés. Nous aimerions l'inscrire dans un contrat d'objectifs, mais les universités sont autonomes dans la gestion de leur budget », regrette Françoise Raynaud. « Dans les villes moyennes, nous n'avons pas d'autre levier que d'aller chercher des investissements privés».

« Y a-t-il une expérience de vie commune entre les étudiants de la Roche-sur-Yon et ceux de Nantes ? », réagit Manuel Canévet, qui invite à s'interroger sur la façon de « créer du commun entre ces deux sites qui n'ont pas le même environnement urbain. Cela permettrait de solidifier la marque Université de Nantes et rassénérer les étudiants ou enseignants chercheurs de façon à ce qu'ils poursuivent leurs études ou recherches à La Roche-sur-Yon ». Il rappelle que les territoires font du marketing depuis longtemps et que les universités ont encore du mal à penser les contenus universitaires comme des aspects de l'offre marketing. « Sur le plan pédagogique, une marque forte permettrait de résoudre le sujet des campus délocalisés avec une perte de sens. Si la marque était incarnée en soi, elle aurait de la valeur en dehors du territoire».

Emmanuel Ethis vient par ailleurs rappeler l'importance que peut revêtir la présence des étudiants sur un territoire pour des élections. « D'après une enquête, si en France les étudiants habitaient dans leurs villes universitaires et s'inscrivaient sur les listes électorales, ils auraient la capacité d'élire ou de faire élire n'importe quel maire ». Le chercheur exhorte les maires à inviter les étudiants à s'inscrire dans les listes électorales comme dans d'autres pays. « A Avignon, 7300 étudiants qui votent feraient la majorité. Il s'agit d'un beau défi à remporter avec la jeunesse qui commence à voter, un beau message politique et une possibilité d'engendrer des histoires communes intéressantes. Les maires font aussi les présidents d'université, il est temps que les étudiants fassent les maires », commente-t-il. Dans ce cadre, l'étudiant ne serait pas vu uniquement comme une dépense, mais aussi comme un investissement.

Le chercheur fait référence à une étude qui montre que les villes qui misent sur la vie étudiante voient la qualité de vie s'améliorer sur beaucoup de facteurs et gagnent une image de jeunesse et de l'attractivité. A titre d'exemple, dans l'Académie de Nice, la ville de Draguignan qui ne compte aucun site universitaire a décidé d'accueillir des étudiants en logements, pour leur apporter une qualité de vie meilleure qu'à Toulon. « Ce sujet va se renforcer avec les projets de campus connecté ». A titre d'exemple, Emmanuel Ethis évoque le CNAM, qui « fonctionne avec un savoir-faire partout en France mais aussi à l'étranger, en contrôle continu et en formation distance ».

La résilience du système universitaire liée à l'ancrage dans le territoire

Le sénateur Pierre Ouzoulias observe que « la probabilité de voir les études universitaires passer totalement en virtuel reste faible ». En tant que président de la mission d'information au Sénat sur les conditions de vie étudiante, actuellement en cours, il observe que « l'expérience vécue pendant le confinement par les étudiants et les professeurs via écrans montre la nécessité absolue de se voir et d'échanger ».

Evoquant son expérience de parlementaire, le sénateur se montre « surpris de l'absence des collectivités locales dans les diverses lois de réforme de l'enseignement supérieur, en particulier la Loi de programmation de la recherche (LPR) votée en décembre 2020 ». Pour y remédier, Pierre

Ouzoulias a introduit un amendement instaurant l'obligation d'une évaluation, par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, de la relation des universités avec leurs territoires. Pierre Ouzoulias regrette aussi que le critère essentiel mis en avant dans la LPR pour mesurer les efforts de la France dans le domaine de l'ESR soit le classement de Shangaï. « Dans l'appréciation, il n'y a aucun critère qui permette de mesurer l'interaction des universités avec leurs territoires, qui est pourtant essentielle ». Cet aspect « un peu ignoré » lors du débat parlementaire, réapparait à la suite de la crise du Covid, car « nous nous sommes aperçus que la résilience des étudiants était liée à la relation que les universités avaient créé avec leurs territoires ». Le sénateur espère que des conséquences pourront en être tirées pour « essayer de concevoir un autre modèle d'université qui ne soit pas seulement mondialisé, mais aussi une université au service des territoires et de la réussite des étudiants dans leur territoire ». Il encourage au travail commun « pour revenir à l'idée d'université comme un élément structurant du territoire ».

Paris Saclay : territoire complexe mais fédérateur

Chargé de mission à l'enseignement supérieur à l'agglomération de St Quentin en Yvelines, Christophe Hue revient sur la problématique de marque de l'Université de Paris Saclay, dont l'étendue d'implantation « éclatée sur un territoire qui va de l'Essonne aux Yvelines », rend complexe la relation avec les villes et les collectivités locales. La perception pour les étudiants s'avère « encore plus complexe » car ils relient la marque Paris Saclay au Plateau de Saclay, aux grandes écoles et à l'ancienne université d'Orsay en maths et physique à réputation mondiale. « Un étudiant en IUT à Vélizy ou à Mantes-la-Jolie a du mal à se sentir appartenir à Paris Saclay qui lui semble une élite. Or ce n'est pas le cas. L'université de Paris Saclay peut permettre de révéler des talents et de créer des ponts entre des formations et les écoles présentes ».

Christophe Hue souligne la place qu'a pris « Paris » dans la marque au niveau international, offrant une visibilité à l'université. Il regrette « le phantasme de ressembler aux universités étrangères, alors que l'enseignement supérieur français propose des formations différentes, comme nos formations d'ingénieurs très prisées. Nous avons notre propre marque de fabrique reconnue ». Selon lui, il faudrait travailler sur « une vraie identité de l'université à la française ».

Emmanuel Dubois, enseignant à la faculté de Sceaux qui dépend de l'université de Paris Saclay, a présidé à sa création il y a 20 ans. Il rappelle que « la marque Saclay a été créée pour associer des établissements de l'enseignement supérieur qui n'avaient rien en commun » et que « le territoire a apporté ce rôle fédérateur ». Il note par ailleurs que plus la marque de l'université devient transversale et multi-territoires et plus il se crée à l'intérieur des sous-territoires. « Dans l'université de Paris Saclay, il y a une différenciation nette entre le Plateau, la Vallée plutôt sur Orsay, et les campus nord auxquels appartiennent le Kremlin-Bicêtre et la faculté de Sceaux ».

Enfin, il souligne « le poids de l'histoire, certes récente, sur les questions de territorialité ». Les liens institutionnels entre les territoires et l'enseignement supérieur ont longtemps été structurés par les Plans Etat-Région. L'évolution actuelle permet une remise en relation avec des territoires en-deçà de la taille de la région, mais « ce lien historique explique les relations problématiques avec les villes moyennes ».

Cependant, « Paris Saclay est une marque jeune dans l'enseignement supérieur, peut-être la plus récente des universités », rappelle Emmanuel Canévet : « il faut lui laisser le temps qu'elle s'installe et bénéficie au territoire ». En outre, il estime qu'il ne faut pas se crisper sur le nom géographique : « un changement de marque et de nom est un changement profond, qui marque une rupture, il faut faire passer un message à cette occasion. L'adjonction des marques du territoire et de l'université peut créer de la valeur et du sens, mais il est plus important d'écrire le projet ensemble ou de

communiquer sur la trajectoire commune que de travailler sur l'aspect visuel ou identitaire du nom ». Quant au nom de « Paris » qui accompagne beaucoup de noms d'universités pas toujours placées à Paris, il vise à « profiter du rayonnement naturel de Paris , mais cela exonère l'université d'une réflexion sur sa propre identité ». Ce choix peut créer un expérience négative si la marque n'est pas travaillée en profondeur, alerte le consultant. De même pour le choix du mot Sorbonne.

En ce qui concerne « l'étudiant citoyen », Manuel Canévet constate que de nombreux maires sont frileux à l'idée de lancer des campagnes d'inscription sur les listes électorales car ils ont le sentiment de ne pas maîtriser cette population. « La vision doit changer sur la trajectoire de vie des étudiants. La métropole doit savoir si elle veut conserver les étudiants sur son territoire, les exporter à l'international… Ce sont rarement des stratégies maîtrisées ».

Manuel Canévet souligne par ailleurs l'existence de marques désincarnées très fortes, comme le CNAM, marque nationale qui n'est pas sur un site. Cependant, il demeure sceptique sur la notion de campus connecté, « à mi-chemin entre la marque désincarnée et la volonté de communiquer sur la notion de campus. Ce sont des stratégies contradictoires : soit il s'agit d'une expérience de vie complète, présentielle, soit d'une marque déconnectée. Essayer de faire les deux me semble risqué ».

Florence Bourillon relève l'exemple de Gustave Eiffel, « création d'un pôle commun autour d'un espace géographique. Cette dimension portée par l'Université Paris Est Sup a du mal à vivre car la perception géographique et territoriale est en souffrance ».

Nadine Ursulet, chargée de mission ESR à l'agglomération de Marne-la-Vallée, confirme que la réflexion sur l'attractivité de l'université en lien avec l'attractivité du territoire est au cœur des discussions pour l'université Gustave Eiffel. Sa thématique de travail sur la ville rajoute un élément supplémentaire à cette réflexion.

Sur la question de l'image dans les fictions audiovisuelles ; Emmanuel Ethis raconte que France 2 a souhaité tourner dans les locaux de l'université d'Avignon un téléfilm qui mettait en scène un ensemble de chercheurs réunis dans un centre de recherche. Mais l'université n'était qu'un décor, non identifiée. « La fiction française considère que l'université n'est pas assez identifiée à la recherche, cela m'a choqué. L'université s'incarne par les hommes et femmes, étudiants et chercheurs, et tous doivent porter cette étiquette, incarner ce sentiment d'appartenance ».

François Rio revient pour conclure sur les conséquences de la digitalisation de l'enseignement supérieur et le risque de création d'universités hors-sol. « La question n'est pas récente en ce qui concerne la recherche, car les chercheurs sont souvent a-territoriaux. Mais ce côté a-territorial semblait impensable pour l'enseignement lié à présence massive étudiants sur les territoires et les villes. La question mérite d'être creusée ».

Le délégué général de l'Avuf propose trois éléments de réflexion « qui montrent que tout ne va pas dans le même sens ».

- Les MOOC ont explosé, certains développés par des universités pour attirer des étudiants à fort potentiel ; comme Stanford. Ils permettent d'identifier des jeunes talentueux qui pourraient ensuite se voir offrir une bourse d'études.

- Une étude réalisée il y a 4 ou 5 ans montre que les principaux utilisateurs des MOOC sont des étudiants qui vivent à moins de 30 miles de l'université. Cela montre combien « la question de la proximité est importante, l'expérience de vie et la notion de territoire ».

- François Rio fait part de l'expérience de Minerva School, programme universitaire lancé en collaboration avec une université californienne. Les étudiants suivent la quasi-totalité des enseignements à distance mais vivent une expérience de communauté au sein d'une maison au cœur de métropoles dans le monde. Minerva est installée à Berlin, Séoul, Buenos Aires, Londres et Taïpeh. Le programme a rencontré un immense succès en termes de demandes d'inscription. « Il existe une soif d'enseignement mais aussi une soif de vivre en ville et dans les métropoles », commente François Rio.

« La question de l'enseignement à distance pose des questions. Une partie des réponses se situe dans la force des territoires à faire conjuguer les différentes expériences qui peuvent construire un étudiant, un futur professionnel ou un chercheur ».

« Tout ce qui a été dit va dans le sens de la reconnaissance du rôle des collectivités territoriales avec toute la richesse et la diversité qui est la leur et leur rôle irremplaçable dans l'enseignement supérieur et la recherche, conclut Philippe Laurent. L'association « Centre-ville en mouvement » qu'il préside et qui travaille sur questions concernant les centres villes pluri fonctionnels « promeut le modèle de la ville européenne, où la présence de l'Université est constitutive de l'identité. Le sujet de campus urbain mérite réflexion ».

3.2. Les étudiants dans la ville.

La population étudiante se distingue de la jeunesse en général par sa mobilité - régionale, nationale, ou internationale - et sa dépendance plus ou moins prolongée aux ressources familiales ou aides de l'état. Ses besoins sont donc spécifiques et leur répondre est une nécessité pour les accompagner vers la réussite. Cet accompagnement est déterminant dans les moments de vie complexes, qu'ils soient traditionnels comme celui de la décohabitation familiale, conjoncturels comme l'a été la crise sanitaire et les confinements consécutifs, ou identifiés récemment comme l'alimentation insuffisante ou déséquilibrée. Mais la compétence « vie étudiante » n'étant conférée explicitement à aucun acteur public en particulier, elle ne peut s'exercer qu'en complémentarité ou synergie des différents opérateurs de services que sont les établissements d'étude, les Crous, les associations (étudiantes ou non), les bailleurs sociaux et les collectivisés territoriales dans leur diversité. Bénéficiaires de ces actions, les étudiants peuvent en être aussi contributeurs, dans une démarche d'engagement et de citoyenneté qu'universités et villes souhaitent valoriser.

« Le logement étudiant en Ile-de-France : Trop plein ? Trop peu ? Entre ressenti et réalité » [Les Entretiens de Sceaux 8.12.2023]

Argument - « Le logement étudiant en Ile-de-France :

Trop plein ? Trop peu ? Entre ressenti et réalité »

La construction de logements étudiants en Ile-de-France est, sinon en panne, très en deçà des objectifs fixés par l'Etat, constamment insatisfaits, constamment revus à la hausse : plan nationaux 40.000, plan 60.000, action régionale en faveur du logement locatif social… La pénurie de logements adaptés et abordables aggrave les difficultés et la précarité estudiantine, déjà forte dans un contexte de crise du pouvoir d'achat et de crise géopolitique.

Dans la conjoncture très singulière des marchés immobiliers, il demeure cependant l'un des rares produits de sortie pour promoteurs en mal de débouché. Les montages en défiscalisation, les difficultés diverses et variées à réaliser d'autres programmes immobiliers, etc. ont conduit beaucoup d'élus locaux au sentiment d'une saturation des projets urbains par des résidences étudiantes, pas toujours bien inscrites dans leur tissu social.

Qu'en est-il ? Pourquoi une production en panne ou en décalage par rapport aux besoins ? Pourquoi des projets mal insérés dans les réalités des territoires universitaires franciliens ? Quels enjeux urbains, culturels, sociaux ? Comment, en Ile-de-France, relancer des dynamiques collectives autour de cette problématique majeure pour les jeunes ? Comment sortir des cadres ou carcans habituels et innover ?

Le logement étudiant est dans l'intersection entre deux espaces, celui des campus et de la ville. Les jeux d'acteurs rendent cette géométrie cependant très complexe, encore plus en Ile-de-France. La mise en place d'Observatoires territoriaux du logement étudiant permettra d'y voir plus clair et, peut-être, autour de cet enjeu majeur pour l'attractivité des Universités et pour la vie des étudiants, "refaire société", Villes et Universités. Avec elles, les 9e Entretiens de Sceaux débattront des voies et moyens d'un partenariat actif en faveur des politiques du logement étudiant en Ile-de-France.

Avec la participation de

Sarah Biche, Vice-présidente de la FAGE (Fédération des Associations Générales Etudiantes) chargée des affaires sociales

Jean-Philippe Dugoin-Clément, Vice-Président du Conseil régional d'Ile-de-France chargé du Logement, de l'Aménagement durable du territoire et du SDRIFE, président de l'EPF d'Ile-de-France et Président de Grand Paris Aménagement, Maire de Mennecy

Olivier Ginez, Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation de la région académique Île-de-France.

La 9e session des Entretiens de Sceaux est ouverte par Philippe Laurent, maire de Sceaux, ainsi que par Anne Mantel, vice-présidente de l'Université Paris-Saclay. Ils rappellent l'importance de la thématique choisie pour ces 9èmes Entretiens, pour la vie universitaire et la réussite des étudiants, mais aussi sa difficulté, compte-tenu des pressions sur le foncier en Ile-de-France. Philippe Laurent rappelle le volontarisme qu'il a fallu mettre, à Sceaux, pour créer environ 400 places de logements

étudiants abordables. Ils saluent aussi la présence dans ce débat d'une représentante syndicale qui pourra porter la voie des étudiants.

La crise du logement étudiant

Olivier Ginez souligne l'urgence dès son premier propos : « Clairement, on n'est pas à la hauteur. »

L'Ile-de-France accueille 790.000 étudiants, dont 165.000 sont boursiers. La Région comprend 57.000 logements aidés pour les étudiants, dont 23.000 logements CROUS.

L'écart entre le besoin et l'offre est encore supérieur si on prend en compte la situation des étudiants qui résident à plus d'une heure de leur lieu d'étude. En Ile-de-France, ils seraient environ 140.000. Ajouté au nombre de boursiers, cela représente un ensemble de plus de 300.000 étudiants qui devraient pouvoir avoir accès au logement social étudiant. Avec les projections démographiques, ce chiffre s'élèvera à 350.000 en 2027.

« C'est un sujet complexe qui nécessite de faire feu de tout bois. Il faut qu'on se mobilise tous. »

Olivier Ginez rappelle les plans de construction de logements étudiants développés ces dernières années :

2012-2017, 40.000 nouveaux logements étudiants au plan national. Il a été réalisé.

2017-2022, 60.000 nouveaux logements étudiants au plan national. Il n'a été réalisé qu'à moitié, peut-être à cause des crises sociales, sanitaires et économiques qui ont marqué la période.

Un nouveau plan interministériel, porté par les Ministère de l'Enseignement Supérieur et la Recherche ainsi que du Logement est aujourd'hui énoncé : 35.000 nouveaux logements étudiants d'ici 2027.

Sa déclinaison locale, par le Préfet de Région Ile-de-France et le Recteur, vise 34.000 places à créer sur les 7 années qui viennent.

Pour Sarah Biche, vice-présidente de la FAGE (Fédération des Associations Générales Etudiantes) chargée des affaires sociales, « l'enjeu du logement c'est aussi l'enjeu de la précarité des étudiants au sens large. ». Elle en tire un portrait précis. Le logement, c'est le 1er poste de dépense pour un étudiant ; il représente bien plus que 50% de ses ressources. Près de la moitié (45%) des demandes de logements CROUS adressées par les étudiants boursiers ne peuvent pas être satisfaites, faute d'offre suffisante. Or, elle rappelle que les critères pour être boursiers sont déjà trop restrictifs. 74% des étudiants bénéficiaires des épiceries sociales gérées par la FAGE ne sont pas éligibles au statut d'étudiant boursier. Ces étudiants sont ainsi, de fait, orientés vers le parc de logements libres. Nonobstant la question du prix des loyers, ces logements ne leur sont pas aisément accessibles : la pression de la demande fait bien souvent passer devant eux des candidatures aux profils salariés. La temporalité des parcours de formation (des inscriptions en juillet pour septembre) ne leur permet pas non plus de s'inscrire dans des processus de recherche de logement qui prennent plusieurs mois. Par ailleurs, ces « logements libres dits étudiants » profitent de la situation de pénurie et pratiquent des loyers bien supérieurs au marché. Sarah Biche rappelle enfin que les périodes de stage ou d'alternance impliquent aussi des solutions de logement adaptée. La conséquence de manque de logement étudiant, pour beaucoup, c'est un mal-logement, une cohabitation subie ou encore le salariat (bien souvent plus de 10h hebdomadaires, avec des conséquences sur la réussite

académique) et dans tous les cas, une contrainte économique qui pèse sur l'alimentation ou l'accès à la vie culturelle et sociale.

« On parle de plan 60.000, 35.000 … on en attend beaucoup, avec des questions : comment ? où ? avec quelles offres de transports pour éviter l'enclavement ? avec quelle qualité dans le logement et quels services ? Mais on souhaite aussi insister sur l'urgence. Au quotidien, notre syndicat reçoit des dizaines et des dizaines de courriels d'étudiants qui disent ne pas avoir trouvé de logement et devoir dormir chaque soir chez des personnes différentes. Comment peut-on demander à ces étudiants de réussir dans leurs études ? Le mal-logement étudiant, c'est aussi un coût considérable pour la société. »

Sarah Biche appelle donc à une mobilisation forte pour construire du logement étudiant abordable, avec les CROUS tout d'abord, compte-tenu de leur mission sociale essentielle pour la vie étudiante, mais aussi avec les bailleurs sociaux et via la mobilisation des acteurs sur une offre de logements étudiants intermédiaires encadrés.

« Pour les étudiants, décohabitant de chez leurs parents, le logement étudiant est un vecteur fort d'émancipation et d'insertion sociale. Ces logements doivent être adaptés et ouverts sur la ville. »

Politiques du logement étudiants et leviers

Pour parvenir aux objectifs de production, Olivier Ginez estime tout d'abord qu'il faudra être pragmatique dans la mobilisation des fonciers. Certains fonciers fléchés se sont avérés trop complexes ou induisant des coûts d'opération trop importants. Des projets n'ont pu aboutir. Il faudra mieux cibler les fonciers d'Etat, notamment sur les campus universitaires : le Ministère de l'Education Nationale est affectataire de 18 millions de m2, c'est le 2e plus grand domaine après celui du Ministère de La Défense. Ce foncier doit pouvoir être mobilisé pour la construction de nouveaux logements étudiants. A ce sujet, Olivier Ginez estime que l'Etat est demeuré dans un « entre-deux » dans la capacité donnée aux Universités à devenir acteur de l'évolution de leur campus et qu'il faudra leur en donner les moyens. L'objectif de l'Etat est de lancer des appels à manifestation d'intérêt à partir d'une cartographie des fonciers disponibles. Par ailleurs, Olivier Ginez indique qu'il faudra être pragmatique aussi sur les montages (PLAI, PLS… voir ULS -Usufruit locatif social -) et mobiliser tous les acteurs. Il n'y a pas un modèle unique. Les CROUS sont confrontés à une limite du fait de l'ensemble des missions dont ils ont la responsabilité en matière également de restauration ou de vie étudiante. Les redevances locatives des programmes de résidences universitaires, limitées dans leurs évolutions, ne leur permettent plus de réinvestir, à hauteur des besoins, dans la rénovation ou la construction de nouveaux programmes.

Dominique Giry, délégué général de la Conférence des projets de la Vallée Scientifique de la Bièvre et président de Résidétape pointe l'enjeu financier, car le besoin est d'abord celui du logement étudiant « accessible », avec des redevances adaptées aux capacités des étudiants. Les coûts fonciers et les coûts de construction rendent l'équation, bien souvent, impossible. Au-delà du volontarisme, il faudra trouver les solutions techniques et financières.

Jean-Yves Le Bouillonnec, député-maire honoraire de Cachan, ancien président de la Conférence des projets de la Vallée Scientifique de la Bièvre, rappelle aussi que cette crise du logement étudiant prend place dans une crise du logement tout court, certainement la crise la plus grave depuis 1953. Dans un tel contexte de pénurie, il n'est hélas guère étonnant que les catégories sociales les plus en précarité, notamment les étudiants, soient aujourd'hui en grande difficulté. Il ajoute que la loi du Gouvernement Raffarin relative aux libertés et responsabilités locales (2005) n'a pas clarifié les

responsabilités au plan institutionnel. En matière de logement « personne n'est compétent ». Pour les régions, la compétence est facultative. L'Etat n'est responsable que du droit au logement.

Jean-Yves Le Bouillonnec a estimé aussi que l'effort doit être porté là où sont les lieux d'étude. C'est un aspect évoqué par Philippe Laurent : dans les projets développés à Sceaux, sur des fonciers mobilisés par la collectivité, les opérations n'ont pas été confiées en gestion au CROUS, car l'opérateur ne souhaitait pas rentrer dans une logique de priorisation des étudiants inscrits dans des établissements situés à Sceaux. Olivier Ginez reconnait la difficulté et la nécessité de regarder les périmètres au-delà des frontières académiques, en intégrant par exemple les notions de bassin de vie ou les démarches des Observatoires territoriaux du logement étudiant.

Jean-Philippe Dugoin-Clément, vice-Président du Conseil régional d'Ile-de-France chargé du Logement, de l'Aménagement durable du territoire et du SDRIFE, président de l'EPF d'Ile-de-France et président de Grand Paris Aménagement, maire de Mennecy, veut d'abord resituer la crise du logement étudiant dans, comme cela a été dit, une crise du logement dans son ensemble. Il considère que l'on se situe, depuis plusieurs années, dans une crise du logement sans précédent, dont il ne voit pas de sortie avant 2026 et 2027, années d'échéances électorales qui sont, d'expérience, des années de faibles productions immobilières. Cette crise s'aggrave d'année en année et il ne voit pas de réponse apportée à ces causes structurelles : rareté du foncier et augmentation des coûts de production. Cette crise a été accentuée aussi par des causes conjoncturelles, comme la crise covid ou l'augmentation des coûts énergétiques suite à l'invasion de l'Ukraine. Cette crise a généré environ 300.000 destructions d'emploi et, évidemment, rendu plus difficile l'accès au logement. Si Jean-Philippe Dugoin-Clément veut relier crise du logement étudiant et crise du logement tout court, c'est que, dans cette situation de pénurie globale du logement, les populations les plus exposées sont les plus fragiles, parmi lesquelles les étudiants et les jeunes actifs. Par ailleurs, il indique que l'Ile-de-France est une situation singulière où la problématique du logement étudiant est encore plus difficile : 1/3 des franciliens est mal logé ; 1/4 des étudiants français est en Ile-de-France ; une rareté et cherté du foncier encore plus aiguë dans la région la plus dense d'Europe de l'Ouest.

Face à ces constats, Jean-Philippe Dugoin-Clément rappelle les interventions du Conseil régional d'Ile-de-France, d'abord via sa compétence planificatrice, avec le Schéma directeur d'aménagement, le SDRIF, dont la révision en cours maintiendra l'objectif de construction à 70.000 logements neufs par an, dont 2/3 accessibles, et le Schéma régional de l'habitat et de l'hébergement (SRHH), co-établi avec l'Etat, qui prévoit la construction de 4.800 logements étudiants ou jeunes actifs chaque année. Bien que le logement ne soit pas une compétence obligatoire de la Région, celle-ci intervient aussi financièrement à hauteur de 100 M€ par an, environ, avec des soutiens spécifiques pour le logement étudiant et jeune actif. La Région mobilise aussi des outils comme l'établissement public foncier et Grand Paris Aménagement.

Malgré cela, Jean-Philippe Dugoin-Clément fait le constat d'une production bien en-deçà des besoins. Il interroge les objectifs affichés par l'Etat : 35.000 nouveaux logements d'ici 2027. Compte-tenu des délais d'études pré-opérationnelles et des délais de construction, il faudrait pouvoir engager aujourd'hui l'ensemble de ces programmes pour tenir l'échéance. Par ailleurs, en opération d'aménagement, la production de logements sociaux, dont étudiants, est souvent compensée, dans l'équilibre global du programme, par la recette issue de la production de logements familiaux libres. Or la crise actuelle ne favorise pas ce secteur d'activité.

Interrogé sur le potentiel de création qui pourrait provenir de la transformation de bâtiments de bureaux inoccupés, Jean-Philippe Dugoin-Clément rappelle que de nombreuses constructions ne sont pas configurées pour permettre, à coût raisonnable, ce changement d'usage. Il appelle cependant à organiser dès aujourd'hui la réversibilité future en intégrant ce cahier des charges dans toute nouvelle construction.

Antoine Latreille évoque l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'Université Paris-Saclay pour transformer des bâtiments de recherche inoccupés en logements étudiants et les difficultés rencontrées, en termes de montage administratif et financier mais aussi de normes urbaines ou techniques à respecter, incompatibles avec les réalités des bâtiments anciens.

Tous ces constats conduisent Jean-Philippe Dugoin-Clément à questionner l'objectif de concentrer la production de logements étudiants sur des sites à moins d'un quart d'heure de transports des campus. En Ile-de-France, cette logique d'hyper-proximité, privilégiée par les opérateurs, pourrait être, de son point de vue, discutée afin de mobiliser des fonciers moins chers et disponibles.

Logement étudiant et politique d'aménagement du territoire

Suite à ces premières interventions, François Rio propose deux sujets de débats.

Le premier sujet porte sur la localisation du logement étudiant sur les lieux d'études. Sarah Biche rappelle que la situation de pénurie, notamment en région parisienne, rend cette question presque secondaire. La priorité doit être de faire feu de tout bois et de construire partout où c'est possible. Mais si les stratégies de localisation évoluent et se détachent de l'hyper-proximité avec les lieux d'étude, vers quelle direction aller ? En Ile-de-France vers les communes carencées ? Ou vers des villes moyennes dans l'environnement géographique des métropoles universitaires, en lien avec une déconcentration accrue des sites de formation ? François Rio évoque l'exemple de Sciences Po qui a organisé une partie de sa croissance avec l'ouverture de campus hors Ile-de-France, là où la tension sur le logement étudiant est moindre. Dans cette réflexion, la situation des étudiants alternants et salariés doit aussi entrer en ligne de compte. Le logement doit-il être trouvé près de leur lieu de travail ou d'étude ?

A ce sujet, Dominique Giry évoque la mise en service, au cours des prochaines années, des lignes de métro du Grand Paris Express. Elle va profondément modifier la géographie de l'agglomération parisienne. Il faudra prendre en compte ces dessertes nouvelles dans les stratégies d'implantation des résidences étudiantes. Jean-Yves Le Bouillonnec rappelle aussi la concomitance et l'articulation, dans la loi, entre le projet Saclay et le Grand Paris Express, et cependant l'incapacité encore à ce jour à intégrer ces mobilités dans la conception des campus.

Olivier Ginez renvoie cependant la question : « est-ce que l'ESR est un outil d'aménagement du territoire ? On parle mixité, lieu de vie, déconcentration… est-ce aux établissements, aux enseignants de se déplacer ? ».

Christophe Hue, responsable du Service Enseignement supérieur et recherche de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines estime qu'il faut corréler pôle d'Enseignement supérieur et Recherche et pôle économique. L'étudiant a besoin de son stage ou de son premier emploi à proximité de là où il étudie. Dans cette logique, c'est aussi aux établissements de formation « d'aller vers » les étudiants, là où ils sont, comme le font aujourd'hui de nombreuses écoles privées d'ingénieurs ou de management en Région qui développent des antennes franciliennes.

Olivier Ginez met en garde. « L'université c'est un continuum : former, rechercher, faire du développement économique, etc. C'est un équilibre global et fragile, dans un écosystème. On ne peut pas le déporter aisément. » Il estime que le modèle des écoles privées d'ingénieur ou de commerce n'est pas celui de l'université et qu'elles n'ont pas les mêmes missions.

Sarah Biche émet aussi un point de vigilance. « L'enseignement supérieur peut être un levier d'aménagement, mais à condition de prendre en compte ce qu'implique la vie étudiante dans sa globalité. Être étudiant ne n'est pas que d'aller en cours, c'est aussi avoir accès à tout ce qui permet son épanouissement personnel et intellectuel. » Elle met en garde sur les taux d'encadrement proposés dans les formations déconcentrées ou sur l'accès, dans ces situations, à la restauration universitaire ou aux services sportifs et culturels. Elle ne souhaiterait pas, non plus, que cette démarche de rapprochement des lieux de formation avec les lieux de vie des étudiants empêche les étudiants de prendre leur envol.

Anne Mantel, vice-présidente de l'Université Paris-Saclay évoque l'expérience des « campus connectés » impulsée par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Effectivement, ils permettent à des jeunes d'accéder à l'université depuis leurs territoires. Des solutions d'encadrement local sont mises en place. Mais ce n'est pas comme l'insertion dans un campus universitaire. Ce ne peut-être qu'une étape dans un parcours étudiant. Si les premiers cycles peuvent être pensés ancrés dans les territoires, comme des prolongements de l'enseignement secondaire, avec des étudiants qui résident encore chez leurs parents, ce n'est plus envisageable au niveau master, avec des formations reliées à la recherche, avec l'objectif d'une attractivité internationale, avec l'enjeu aussi de concentrer les compétences de certaines disciplines, pour ne pas disperser les expertises.

Logement étudiant et dynamiques urbaines

Le second sujet de débat relevé par François Rio concerne l'insertion urbaine du logement étudiant. C'est aussi un espace de vie, qui peut-être un espace de participation à la vie de la cité et d'engagements. Cette façon de voir le logement étudiant peut aussi, selon lui, contribuer à faciliter leur développement par les collectivités locales.

Alain Weber, maire-adjoint de Villejuif, estime que « l'hybridation ou la porosité des résidences étudiantes sur d'autres besoins de la collectivité peut être une solution pour les rendre plus désirable dans des territoires où la concurrence sur le foncier est très vive et la pression forte pour que les constructions nouvelles servent d'abord à la réponse aux demandes de logements communales. » Ainsi, un travail a été conduit pour que des résidences étudiantes ouvrent une partie de leur capacité à d'autres publics, jeunes actifs ou jeunes chercheurs. Cette démarche vaut aussi pour les services développés dans les résidences, salle de sport, de coworking, qui peuvent aussi accueillir des habitants. Dans un autre sens, une piste est d'amener les bailleurs sociaux à accueillir dans leurs parcs des étudiants.

Stéphane Dulon, directeur délégué de Résidétape intervient dans le même sens. Il regrette qu'en matière de logement des jeunes, en France, l'on raisonne trop souvent par silos. La difficulté d'accéder au logement concerne tous les jeunes, qu'ils soient étudiants ou jeunes actifs. Plutôt que de segmenter les offres, il invite à travailler des réponses qui visent à accompagner les jeunes dans la diversité de leurs situations. Stéphane Dulon évoque deux autres points : la nécessité d'une mobilisation forte, financière, pour faire en sorte que le logement des jeunes soit abordable. Elle implique un investissement sur le long terme, antinomique avec l'intervention des opérateurs privés

qui verrait le logement des jeunes comme une classe d'actifs dégageant une rentabilité de court terme. Enfin, il rappelle, à partir de l'expérience de Résidétape, que des solutions de logement transitoire peuvent être trouvées également dans la mobilisation de biens désaffectés, dans l'attente de leur transformation.

Antoine Latreille, vice-président de l'Université Paris-Saclay suggère une autre forme d'hybridation, dans l'objectif d'optimiser le modèle économique du logement étudiant : l'usage des vacances d'occupation l'été à des fins, par exemple, d'hébergement touristique. A ce sujet, Olivier Ginez évoque la réflexion qui avait été engagée pour la période des Jeux Olympiques de Paris 2024 et le débat qu'elle avait suscité. Il rebondit cependant sur l'intervention d'Antoine Latreille pour partager avec lui l'enjeu d'un allègement de la contrainte, nécessaire pour accélérer la construction de logements étudiants.

Nicolas Rameau, directeur de l'association Campus urbain, évoque le dispositif du logement intergénérationnel notamment la « cohabitation intergénérationnelle solidaire » encadrée par la loi ELAN de 2018. Jean-Philippe Allardi, adjoint au maire de Sceaux rejoint ce propos, chez les séniors ou chez les ménages dont l'enfant étudiant part en stage ou en formation à l'étranger, on pourrait trouver un gisement de logements considérable. La Ville de Sceaux tente de le mobiliser via de nombreuses initiatives. Les outils manquent cependant pour accompagner les propriétaires.

Qu'il soit en résidence sociale, en « béguinage » ou chez l'habitant, Jean-Philippe Dugoin-Clément voit aussi un intérêt dans le logement intergénérationnel, non seulement en termes de production d'offre, mais aussi parce qu'il peut apporter une solution intéressante pour favoriser les liens sociaux et l'inclusion des jeunes en début de parcours de vie. Il rappelle un fait : l'inadéquation fréquente entre la situation du logement et la situation familiale. Les jeunes ménages dont la famille s'agrandit sont fréquemment en suroccupation de leur logement, tandis que des ménages plus âgés se retrouvent en sous-occupation.

Affronter ensemble la complexité

En conclusion, Jean-Philippe Dugoin-Clément partage une réflexion. « Le logement est constitutif de ce que l'on est. On ne vit pas indépendamment de son logement. Il permet des réussites ou au contraire rend plus difficile des parcours de vie. Cela a été dit, le logement est le premier poste de dépense des ménages. Pour les étudiants, c'est la moitié du budget voire davantage. Dans ce contexte de crise générale du logement, ce sont les catégories les plus fragiles qui sont le plus impactées, avec ce paradoxe : plus on est en situation de fragilité économique, plus la part du revenu que l'on doit mettre dans son logement augmente. Alors que le logement a été, dans notre société, l'un des ciments de notre modèle social, il devient aujourd'hui un vecteur d'inégalité ; au lieu de contribuer à rapprocher les classes sociales, il concourt à fragmenter davantage le pays. » Pour sortir de cette situation, Jean-Philippe Dugoin-Clément ne voit pas de remède miracle, mais croit à une issue via une pluralité de solutions, techniques, financières, sur la localisation des logements, etc.

Olivier Ginez retient des échanges un point : « le sujet du logement étudiant est complexe exponentiellement. Précarité, réussite académique, mobilités et liens domicile-étude, marchés du logement, etc. Le sujet du logement étudiant est connecté avec de très nombreuses questions. »

« Après les échanges des Entretiens de Sceaux, j'ai bon espoir cependant qu'on va réussir à relever le défi du logement étudiant, parce qu'on le doit aux étudiants. »

En synthèse des débats, Jean-Yves Le Bouillonnec revient sur une réalité. La situation des étudiants au plan du logement est catastrophique. « Il faut garder en tête que pour sortir d'une crise du logement, il faut des décennies. » Il voit cependant dans les réalités actuelles des motifs d'espoir. « Pendant des années, les élus territoriaux n'ont pas été associés aux stratégies d'implantation universitaire. Les temps ont changé. Beaucoup d'élus ont compris que la présence des étudiants et des enseignants est, pour leur territoire, une richesse hors du commun. Les solutions procèderont désormais de notre capacité collective à nous mettre toutes et tous autour de la table, en partenariat. »

Jean-Philippe Allardi, premier-adjoint au maire de Sceaux, conclut la séance après avoir remercié les intervenants et l'ensemble des participants. « C'est un vaste combat. Il est passionnant. Tous les élus qui sont là, sont prêts à poursuivre le combat ensemble. »

Villes et universités à l'épreuve de la crise [Les Entretiens de Sceaux #5 19.10.2021]

Argument : A l'épreuve de la crise

La crise sanitaire survenue début 2020 et les difficultés économiques et sociales qu'elle a engendrées ont particulièrement affecté les étudiants. On a pu constater l'ampleur des chantiers à ouvrir ou à approfondir pour accompagner les parcours étudiants et prévenir les situations de détresse.

De façon remarquable, les collectivités locales ont déployé sur la période de nombreux dispositifs de solidarité. Les universités et les opérateurs de la vie étudiante, comme les CROUS, ont également renforcé leurs politiques sociales. Ces actions n'ont pas été toujours coordonnées. Elles ont cependant jeté une lumière nouvelle sur l'intensité des inter-dépendances, sinon des inter-relations, entre Villes et Universités.

Pour les Entretiens de Sceaux, dont le propos est précisément d'explorer ces relations et d'engager les débats permettant de les renforcer, la période écoulée est riche d'enseignements.

A l'épreuve de la crise, cette relation ressortira t'elle renforcée ? Sera t'elle amenée sur de nouveaux chemins ?

Avec la participation de

Laurent Lafon, sénateur du Val-de-Marne, président de la Commission de la Culture, de l'Education et de la Communication

Pierre Ouzoulias, sénateur des Hauts-de-Seine, président de la Mission d'information du Sénat « Conditions de la vie étudiante en France » (2020)

Marie Pieron, maire adjointe d'Ivry-sur-Seine déléguée à l'Enseignement supérieur, à la recherche et à la culture scientifique, conseillère communautaire

Jean-Michel Verdier, président de l'École Pratique des Hautes Études, vice-président commission « universités et territoires » de la Conférence des Présidents d'Université (CPU)

Les cinquièmes Entretiens de Sceaux, co-organisés par la Conférence de la Vallée Scientifique de la Bièvre et l'Association des maires de villes universitaires de France (Avuf), se sont tenus le 19 octobre à Sceaux, avec quelques participants en visio-conférence. Ils visaient à « débattre sur ce que la crise a changé dans les relations entre territoires et universités », a présenté Philippe Laurent, maire de Sceaux. La crise a notamment exacerbé la précarité étudiante et fait naître de nombreuses initiatives de solidarité des collectivités à l'égard des étudiants, mettant en exergue le besoin de mieux se connaître et de mieux coordonner les actions. L'idée d'un observatoire commun a été lancée.

Dans ses propos d'ouverture, Anne-Mantel, vice-présidente adjointe de l'université de Paris Saclay, souligne combien le lien avec les collectivités s'avère nécessaire pour « répondre à la fois au besoin d'excellence de l'enseignement et à celui d'ancrage dans le territoire ». « Les collectivités et en particulier les communes ont beaucoup collaboré avec les universités pendant la crise, ainsi que les Crous et les associations de la société civile », commente François Rio, délégué général de l'Avuf. Le sujet sera traité dans un premier temps du point de vue des universités puis du point de vue des collectivités.

Un observatoire commun pour mieux se coordonner

Jean Michel Verdier président de l'Ecole pratique des hautes études (EPHE), représentait la commission universités et territoires de la conférence des présidents des universités (CPU), créée en décembre 2020. « Dans les relations universités-collectivités, il y a un avant et un après crise. Nos façons de voir ont été bouleversées », introduit le président. « Cette crise a montré la mobilisation de l'ESR et des Crous dans un premier temps, des collectivités locales ensuite. Elle a mis en exergue le manque de coordination entre les acteurs et l'insuffisante connaissance mutuelle ».

« Suivant les territoires, les actions ont été très différentes mais toujours intéressantes ». Jean-Michel Verdier cite, à titre d'exemple de collaborations mises en place, l'accueil et le suivi des étudiants étrangers du campus bordelais par la commune de Pessac ; la mise à disposition par les maires du bassin de vie de l'université de la Rochelle de salles communales avec wifi pour permettre aux étudiants de travailler ; les barnums de vaccination et paniers repas pour étudiants mis en place par la Mairie de Paris. « A l'EPHE, la moitié des étudiants sont étrangers et certains étaient complètement abandonnés. Il a fallu les soutenir, trouver des logements, des aides d'urgence. Nous avons pu utiliser le volet social du FSDE - fonds de solidarité des étudiants - pour acheter des ordinateurs, par exemple ».

Cependant, le manque de coordination entre acteurs a provoqué parfois des redondances, comme des paniers repas qui étaient distribués au même endroit par la collectivité et l'université. « La crise a agi comme un déclencheur de la nécessité de mieux travailler en partenariat avec les collectivités locales ». Elle a aussi montré que les ESR et les collectivités ne se connaissaient pas assez. « L'ESR français est compliqué, c'est difficile d'expliquer comment nous fonctionnons. Nous avons notre part de responsabilité. Les entreprises non plus ne connaissent pas les universités, c'est un défaut français ».

Pour y répondre, Jean Michel Verdier suggère de travailler sur une structure commune aux universités et aux territoires, de type observatoire, pour décider d'actions dans l'urgence. « Dans un premier temps, il faudrait objectiver les besoins. La crise a notamment révélé la précarité insoupçonnée d'un certain nombre d'étudiants ». Le président de la commission relève l'existence d'observatoires sur le logement étudiant, sur la santé, sur les difficultés financières, mais qui ne sont pas partagés entre les acteurs. Un observatoire commun permettrait de rassembler les données et de coordonner les actions.

Pour conclure, le président rappelle que, selon diverses enquêtes réalisées depuis 2014 sur l'impact financier des universités dans les territoires, « un euro investi par l'université rapporte trois euros à la collectivité et la proportion est d'un pour quatre pour les emplois ». Ces chiffres ne sont pas assez connus par les collectivités qui pourraient mieux appréhender l'importance des ESR sur leur territoire, selon lui.

Les Villes coordonnent la mobilisation de la société civile

« Commune sans campus significatif, Ivry-sur-Seine accueille cependant 15 établissements d'enseignement supérieur et environ 11 000 étudiants, soit un habitant sur six », présente Marie Pieron, adjointe au maire et conseillère communautaire à l'ESR. La commune travaille avec certains établissements et acteurs économiques depuis les années 1990. Des projets sont notamment développés avec Sorbonne Université autour du bien vieillir et de l'hôpital Charles Foix, pour

accompagner la recherche, les outils de développement économique et une pépinière d'entreprises publiques.

« Au début de la crise, nous avons rencontré les ESR sur Ivry pour connaître leurs besoins. Nous avons développé les échanges pour savoir ce qui était mis en place, ce que nous pouvions apporter, et nous avons partagé les initiatives », expose Marie Pieron. Plus de 600 étudiants ont ainsi bénéficié de l'aide alimentaire mise en place par diverses associations de la société civile. « La mobilisation de la sphère associative a été importante en lien avec les services de la mairie pour effectuer des distributions dans les maisons de quartier, lieux centraux dans la vie de la commune », poursuit l'élue. Ces distributions ont également permis aussi aux étudiants de s'investir, de devenir bénévoles, d'aller à la médiathèque et d'avoir parfois accès au wifi pour suivre les cours à distance. En outre, « les adhérents de l'Avuf se sont rapidement mobilisés pour réfléchir aux étudiants d'Outre-mer, particulièrement touchés, pour adapter les aides mises en place », commente Marie Pieron, membre du bureau de l'Avuf. La mairie d'Ivry-sur-Seine a également mis en place avec le CCAS des chèques de 50 euros, démarche qui a permis de recevoir les étudiants pour leur proposer un accompagnement social. Un flyer a été créé pour recenser toutes les aides auxquelles les étudiants pouvaient avoir recours, qu'elles soient financières, psychologiques ou pour l'accès à la santé.

« Nous avons essayé, avec tous les acteurs, de faire en sorte que les étudiants n'interrompent pas leurs études en raison de la précarité », insiste Marie Pieron. Cette démarche devra cependant être poursuivie car une centaine d'étudiants se trouvent de nouveau en difficulté, ayant perdu leur travail d'étudiants ou les ressources familiales. Avec ces démarches, les rapports entre la Ville et les étudiants ont évolué : certains sont devenus bénévoles pour la distribution d'aide alimentaire, d'autres issus de l'école ingénieurs ESIEA ont travaillé sur un projet d'épicerie solidaire mobile. La Ville travaille aussi avec Sorbonne Université sur les sciences participatives, afin de diffuser la culture scientifique, bénéfique pour les habitants.

« Nous avons perdu du temps pour collecter des informations, mais elles ont permis d'établir des liens réels avec les ESR qui seront pérennes, à mon avis. Mais nous ne sommes pas arrivés à la fin de cette réflexion. Je suis très intéressée par la notion de l'observatoire présentée par monsieur Verdier ».

Dans l'assemblée, Kenzy Gauthierot, conseiller municipal délégué à la vie universitaire à Nanterre, constate de même que « le tissu associatif s'est très vite mis en activité et la ville est venue en appui pour coordonner ». Là aussi il y a eu redondance, avec quatre distributions alimentaires le même jour sur le même campus. « Nous n'avons pas assez de distance pour nous coordonner avec les associations».

La crise a montré la nécessité pour la Ville, le Crous, l'Université et les autres pôles de l'enseignement supérieur sur le campus de travailler davantage ensemble, selon l'élu. Un accord-cadre a été mis en place avec l'Université sur un panel d'actions participatives. Dans ce cadre, une étude diagnostique sera réalisée par les étudiants en master de sociologie de l'université de Nanterre sur la vie étudiante. « Nous avons besoin de comprendre comment les étudiants sont accueillis dans notre territoire, comment ils vivent la ville, comment ils s'y inscrivent, pour faire fructifier le territoire ainsi que leur épanouissement personnel ». La commune n'a pas de rôle sur le parcours académique mais elle en a un pour « permettre aux étudiants de s'accomplir en tant que citoyens ». Les échanges se développent également avec l'école du numérique Ynov. « Les écoles ont besoin d'être ancrées dans le territoire et nous aussi».

Nicolas Garcia, conseiller municipal délégué de Malakoff témoigne également de l'expérience de sa ville qui accueille l'Université de Paris Descartes et plusieurs autres écoles. En charge de délégation « vie étudiante », il confirme que la précarité des étudiants existait déjà et a été renforcée par la crise. L'essentiel du travail de la commune a consisté à établir le lien avec le Crous, les associations et les directeurs d'écoles pour décider d'actions communes. « C'était un travail très long. Il a fallu communiquer sur les actions des associations sur le terrain, le Secours populaire, le Secours catholique, les associations étudiantes mobilisées pendant la crise. Nous avons travaillé aussi avec Châtillon, car il est important de se coordonner avec toutes les villes autour. Le Crous mène beaucoup d'actions de prévention et de lutte contre la précarité étudiante. Il a mis par exemple en place la collecte et la distribution de serviettes hygiéniques ».

Claire-Marie Chaffin, directrice du développement de l'ESTP, relève que beaucoup d'étudiants ont du mal à exprimer leurs difficultés. Elle se demande s'il ne faudrait pas créer des lieux d'accueil et travailler ce sujet.

Kenzy Gautheriot confirme que les étudiants ont souvent du mal à demander de l'aide et que la crise a eu des répercussions sur l'aspect mental. L'élu souligne notamment « l'impact dévastateur de la crise sur les jeunes femmes étudiantes, dont certaines ont subi des violences. Il est important de leur redonner espoir, de réenchanter leur vision des études ». Pour y répondre, Nanterre a mis en place avec ses partenaires une ligne d'écoute pour les étudiants, « extrêmement sollicitée » depuis la rentrée.

François Rio confirme que la question des conditions de vie des étudiantes est devenue prioritaire à la faveur de la crise. La prise de conscience des difficultés s'est illustrée notamment dans la mission parlementaire.

Les facteurs démographiques accélérateurs des difficultés pour les étudiants

Laurent Lafon ; sénateur du Val de Marne, président de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication, présente le travail mené dans le cadre de la mission parlementaire sur les conditions de la vie étudiante, dont il est le rapporteur. Le travail a été mené avec Pierre Ouzoulias ainsi qu'avec une cinquantaine de sénateurs. « Le rapport a été voté à l'unanimité, un consensus s'est fait sur le diagnostic et les propositions », souligne le sénateur.

Laurent Lafon présente quelques éléments de diagnostic en écho avec les propos précédents, en particulier la méconnaissance de la population étudiante au niveau national, de la part des établissements comme des collectivités : outre l'Observatoire national de la vie étudiante, peu d'analyses existent sur leur mode de vie. Leur ancrage est complexe, comprenant souvent plusieurs territoires : ceux d'où ils viennent, ceux où ils étudient et parfois ceux où ils vivent. Selon Laurent Lafon, cet ancrage peu marqué pourrait expliquer pourquoi, du point de vue des politiques nationales ou locales, les étudiants ne sont pas souvent un sujet de préoccupation si ce n'est quand il y a une crise. « Notre commission avait voulu cette mission avant la crise car nous avions perçu des phénomènes de précarisation. La crise en a été un révélateur et un amplificateur, avec la fin des petits jobs. Un nombre important d'étudiants, que nous sommes incapables de dénombrer, se sont retrouvés en difficulté. A part les étudiants internationaux et ultramarins, les autres sont plus difficiles à identifier et quantifier. Mais nous sommes persuadés que les difficultés rencontrées ces 24 derniers mois ne s'arrêteront pas quand la situation sanitaire s'améliorera ».

Quels constats et pistes de réflexion en ont été retirés ? Selon Laurent Lafon, il faut replacer les problématiques étudiantes en lien avec la démographie étudiante. Depuis quelques années, le

nombre d'étudiants en enseignement supérieur, principalement en université, est croissant, situation due au taux de succès au baccalauréat et à des raisons démographiques. « La poursuite de croissance d'effectifs étudiants est prévue jusqu'en 2028 », insiste Laurent Lafon. « Cela signifie que la priorité des priorités est d'accueillir en masse les étudiants. Cet effort quantitatif se fait au détriment d'un accueil plus qualitatif ». Les politiques d'accompagnement de l'Etat n'ont pas suivi cet accroissement, selon le sénateur. Mécaniquement, les fragilités en matière de logement, de santé et d'alimentation ont été mises en évidence avec la crise. Le sénateur souligne un autre élément de constat : l'absence de réussite étudiante lorsque les conditions de vie ne sont pas réunies. Il constate que les causes de l'échec étudiant n'ont jamais été étudiées de ce point de vue. « Si nous les analysions plus profondément, nous constaterions que les échecs sont souvent liés à des problèmes de vie étudiante, de logement, de santé, d'alimentation ou d'insertion sociale ».

Replacer l'ESR dans les politiques d'aménagement du territoire

Les propositions de la commission ont fait ressortir deux éléments forts, expose le rapporteur. Le logement en est un aspect central, le plus discriminant. Ce sujet n'est pas ressenti partout de la même façon, davantage problématique en Ile-de-France. De ce point de vue, l'évolution quantitative des étudiants s'est accompagnée de la métropolisation des universités, phénomène qui s'accompagne d'une forme d'anonymat et de complexité à identifier les personnes en difficulté.

« Les collectivités territoriales ont un rôle à jouer et une responsabilité dans les problèmes de logement, de santé, d'accès à l'alimentation, de vie sociale et culturelle… Il nous est donc apparu essentiel de replacer les problématiques d'enseignement supérieur dans le cadre des politiques d'aménagement du territoire, de tous les territoires, de l'Ile-de-France mais aussi des territoires intermédiaires », commente Laurent Lafon. « Dans les villes moyennes ou intermédiaires, comme à La Rochelle, les établissements d'enseignement à taille humaine permettent de suivre un premier cycle dans d'excellentes conditions et de développer des politiques d'accompagnement de la vie étudiante de façon plus facile que dans le grandes métropoles. Nous préconisons donc de favoriser l'implantation ou le développement des lieux d'établissement dans des villes moyennes ».

Le lien indispensable entre universités et collectivités

Pierre Ouzoulias, sénateur des Hauts de Seine et président de la mission d'information du Sénat « conditions de la vie étudiante en France », insiste sur l'aspect consensuel de la mission qui a permis de montrer le besoin de travailler sur cette nécessaire relation entre universités et collectivités. « Au fur et à mesure de l'avancement de notre mission, nous nous sommes demandés comment nous avions pu oublier ce lien indispensable. Le sujet incite à réfléchir à toutes les articulations possibles entre les universités autonomes, l'Etat qui a une politique nationale et les collectivités qui ont des politiques dans leur territoire, malgré les intérêts politiques divergents entre ces trois acteurs. La réussite étudiante passe moins par des grands centres universitaires que des unités plus petites avec un accompagnement individuel qui permet de faire face à l'échec ».

Certaines compétences peuvent être mobilisées dans les universités pour les collectivités et réciproquement, sans passer forcément par un conventionnement avec l'Etat. « Entre le classement de Shangaï et l'université d'Albi, il est possible de trouver des formes différentes de relations entre les uns et les autres. Les collectivités ne doivent pas être le supplétif de l'Etat en cas de crise ni l'inverse. Je crois que le plus important dans notre rapport est qu'il acte un moment politique fort, une prise de

conscience consensuelle de la nécessité de travailler sur les relations entre collectivités locales et universités. Il faudra revenir sur cela », conclut le sénateur.

« Cette approche accentuée des relations entre territoires et universités passe aussi par la gouvernance des universités », observe Philippe Laurent. A titre d'exemple, Paris Saclay est implantée sur plusieurs territoires mais ses composantes ont suffisamment d'autonomie pour conventionner avec les collectivités d'accueil. « C'est ce que nous avons fait à Sceaux avec l'IUT et la faculté Jean Monet. Il faut que cela soit compris au niveau des conseils d'administration des universités. Pour certains, il s'agit d'une forme d'évolution culturelle. Les territoires peuvent prendre beaucoup d'initiatives avec les dirigeants locaux de l'ESR mais il faut qu'ils aient aussi la capacité de le faire ».

Anne Mantel présente, parmi les initiatives de Paris Saclay, l'édition d'un guide des actions pour les collectivités « car nous nous sommes aperçus qu'elles ne savaient pas tout ce que nous réalisions dans le domaine social ». Le sujet du logement s'avère par ailleurs une problématique aigüe car l'université souhaite attirer beaucoup d'étudiants. « Nous avons travaillé avec l'agglomération de Paris Saclay pour faire connaître aux particuliers nos besoins de chambres en proximité ». Anne Mantel estime qu'un observatoire ou un lieu plus organisé de travail avec les collectivités serait important, sans pour autant « en faire une usine à gaz ». « Nous avons déjà les comités de sites avec le Crous, mais sans les collectivités locales, et les commissions Cvec, financées par les étudiants par une taxe introduite dans la loi ORE. Nous avons ainsi pu financer avec les villes des projets dans le domaine de la culture et de la science citoyenne. Ces lieux sont à la fois un levier et un lieu de rencontre. Il faut peut-être institutionnaliser un lieu de travail collectif ».

La vice-présidente souligne aussi combien cette crise a révélé les problèmes de de santé, « des situations dramatiques sur le plan psychiatrique dans nos établissements. Nous continuons sur cette Cvec à prendre les actions non prises en compte par le ministère ». Enfin, en matière d'emploi étudiant, l'université a mis en place le tutorat étudiant permettant de créer un lien entre étudiants tout en leur donnant un petit travail.

En résumé, François Loscheider souligne trois aspects qui émergent de ces échanges : l'enjeu d'une meilleure interconnaissance des conditions de vie étudiante, du logement, de la santé et de l'emploi ; le deuxième enjeu est celui de la coopération et de la coordination ; et enfin, les opportunités nouvelles, des occasions d'ancrage, de solidarité et de partenariats qui ont éclos avec la crise et qui pourraient être cultivées.

Débat

Hélène de Comarmond, maire de Cachan, admet qu'elle connaissait mal la vie étudiante alors que la ville accueille un grand nombre d'étudiants. Pendant la crise, c'est lors de la mise en place d'une aide alimentaire pour les habitants que la commune a découvert une file sans fin d'étudiants. Cela a créé une vraie prise de conscience de la condition de leur grande précarité accentuée par la crise. « Dans la ville, 45% des habitants ont moins de 30 ans, nous ne pouvions rester à côté de cette problématique », commente l'élue. « Nous avons travaillé avec le Crous pour mettre en place une aide alimentaire spécifique et un numéro d'écoute. Il faut en tirer des conséquences pour l'avenir. Même lorsqu'ils sont de passage, les étudiants ont un intérêt dans le territoire où ils vivent. D'une part nos campus sont ouverts, intégrés à la ville. D'autre part, ils peuvent aussi apporter à la ville et à la collectivité comme l'ont fait les étudiants de l'ENS et ceux de l'école Aivancity, dont l'engagement associatif est reconnu au sein des cursus. Cela peut contribuer à leur intégration, à les accompagner pour se construire en tant que citoyens. Inversement, cela suppose une attention particulière de la

collectivité et la question du logement s'avère extrêmement importante. En Ile-de-France, pendant le confinement, la situation s'est souvent révélée insupportable ».

François Rio remarque que l'action des collectivités locales avec les universités ne date pas d'hier mais que « le fait intercommunal monte sur ce sujet en lien avec le développement économique et la valorisation de la recherche ». La Métropole de Lyon a notamment apporté des moyens considérables pour lutter contre la précarité numérique dès le début de la crise, ajoute-t-il. Par ailleurs, à la faveur de cette crise, « le ministère a souhaité rencontrer les associations des collectivités, France urbaine, l'AdCF, Villes de France, et l'AMF s'est jointe à ces réunions. Une grande partie des communes ont accueilli ou vu revenir des étudiants sur leur territoire. L'ancrage territorial multiple de l'étudiant nécessite une prise de conscience, une connaissance de la population étudiante sur son territoire ».

Maintenir le lien

Didier Darty, directeur du développement immobilier du Crous de Créteil, rappelle que l'Académie de Créteil compte 165 000 étudiants : « il s'agit d'une Académie importante en France et une de celles qui affiche une des plus fortes progressions ». Dans les précédentes interventions, il a principalement retenu la nécessité, pour tous les acteurs, de maintenir le lien à tout prix avec les étudiants. « Une des actions prioritaires du Crous consiste à maintenir le lien en termes de logement. Les résidences sont restées ouvertes pour de nombreux étudiants internationaux qui n'avaient pas d'autre solution, offrant aussi la restauration, avec des solutions de repas à un euro et des distributions alimentaires organisées avec les universités et les villes. Le Crous a recruté quatre assistantes sociales pour trouver des solutions à la grande précarité, distribuer des cartes alimentaires, apporter une aide psychologique. En termes d'emploi, le Crous a essayé de maintenir des référents étudiants rémunérés sous forme de vacation, des emplois dans les restaurants, et le dispositif de la Cevec a permis des animations, souvent en ligne, mais qui ont permis de maintenir le lien ».

Alain Weber, adjoint au Maire de Villejuif remarque que, dans sa ville, un observatoire serait nécessaire afin d'objectiver le besoin en logements, leur quantité et leur typologie. « Nous avons le sentiment qu'après une période de construction dynamique, il faudrait penser à l'accueil d'étudiants de différents niveaux de ressources. Nous insistons beaucoup sur la possibilité d'accueillir des résidences pour étudiants en partie sociales, avec un niveau de redevance raisonnable qui leur permette de toucher les APL. C'est important car, dans le logement social, une partie revient à la ville. En outre, cela permet de donner un coup de pouce aux étudiants, mais aussi aux apprentis ou à d'autres apprenants ».

Cependant, « nous avons aussi à cœur de mieux connaître la population des chercheurs ». Villejuif accueille de nombreux chercheurs du CNRS mal connus, en particulier de jeunes chercheurs étrangers qui ont connu des difficultés dans le contexte de la crise. « Nous sommes fortement interpellés sur le besoin de connaissance de ces populations, sur les réponses à apporter, en matière de logement et en matière de santé. Notre vocation est de développer la relation entre santé et collectivités locales. Nous accueillons un campus avec beaucoup de logements et beaucoup de mètres carrés pour le tertiaire fléchés vers le domaine de la santé, l'enseignement et la recherche », poursuit l'élu.

Alexis Midol-Monnet, conseiller municipal délégué à la jeunesse et à la vie étudiante dans la commune d'Orsay, qui partage avec la commune de Sceaux les installations de Paris Saclay, estime aussi que la proposition d'observatoire parait intéressante et complémentaire aux initiatives locales pour la mise en relation. « Le nouveau conseil de la diagonale Paris Saclay inauguré cet été en association avec des élus affiche des dynamiques prometteuses. Si nous voulons créer la ville

étudiante de demain, nous avons besoin d'intégrer la dimension spatiale, intellectuelle, économique de la question étudiante dans tous les axes de l'action publique, c'est-à-dire intégrer davantage les étudiants dans les CCAS dans les Centres intercommunaux d'action sociale. Quelle que soit la taille de la ville ou de l'agglomération, il faudra intégrer cette dimension dans nos projets d'aménagement ou de requalification d'espaces urbains et naturels ».

« Beaucoup d'initiatives pendant la crise sont parties de relations interpersonnelles mais il faut sortir de là », commente Jean Michel Verdier. « De là la nécessité de mettre en place un observatoire, une formule simple mais pérenne ». Cependant, les besoins sont différents selon les collectivités. A Dunkerque, par exemple, les aides financières sont nécessaires car il y existe beaucoup de précarité. « Il ne faut pas que les universités considèrent les régions ou les collectivités comme des supplétifs pendant la crise ni l'inverse. C'est pourquoi cette structure légère permettrait de mieux se connaitre et de définir une politique commune à l'échelle du territoire ». Cependant, il faut considérer que les universités, opérateurs de l'Etat, ont une mission régalienne, elles ont leur propre politique, régionale, nationale, européenne et internationale. « Nous devrions travailler avec les Régions sur la diffusion de la culture scientifique, les rapports science-société, l'accueil de chercheurs étrangers. L'Avuf travaille déjà avec les réseaux de villes universitaires européennes pour favoriser la mobilité. Il faut maintenant essayer de construire un outil pérenne qui va au-delà. La massification de l'enseignement supérieur ne fera qu'accentuer les problèmes d'accueil jusqu'en 2028 ».

Appelé à conclure les Entretiens, Jean Yves Le Bouillonnec, président de la Conférence des projets de la Vallée scientifique de la Bièvre, remarque que « depuis 25 ans, la stratégie développée dans le Val de Marne et les Hauts de Seine correspond exactement à ce qui a été révélé dans ces exemples. Nous avons réuni les acteurs économiques, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les collectivités, l' ensemble des partenaires… pour défendre le territoire. Plus on avance, plus nous nous apercevons que c'est cette façon de faire qui nous permettra d'affronter les difficultés ». Cependant, la crise, qui a « révélé les manques les plus terribles, dissimulés, a aussi révélé des potentialités extraordinaires ».

Une grande partie de la réalité du territoire du Val de Bièvre se situe dans les communes du Val de Marne et des Hauts de Seine, Villejuif, Sceaux, Cachan, Bagneux, le Kremlin Bicêtre, reprend le président. L'Université de Paris Saclay a en effet « un pied sur le plateau de Saclay et l'autre dans la Vallée de la Bièvre ». « Soit cette réalité est reniée par l'autorité universitaire, soit elle se l'approprie, ce qui est le cas ici depuis plus de dix ans et les choses évoluent ».

Le président de la conférence souligne par ailleurs la complexité dans la diversité des compétences territoriales et la nécessité de mieux les partager. « Nous avons compris qu' il peut y avoir une structure totalement informelle dans laquelle viennent ceux qui le veulent pour régler les problèmes. Dans le même temps, nous ne sommes pas piégés par la confrontation institutionnelle ». L'intérêt d'un observatoire serait « de reprendre cette stratégie en mettant tout le monde autour de la table, notamment les acteurs du secteur économique, avec la nouvelle présidente. C'est une manière de faire qui pourrait, dans les années à venir, nous permettre de trouver de nouveaux horizons ».

« Le mangeur étudiant » [Les Entretiens de Sceaux #11 4.12.2024]

Argument - « Le mangeur étudiant »

Au pays du « repas gastronomique », une culture et un art du repas partagé inscrit au patrimoine mondial immatériel de l'humanité, celui des étudiants pourrait faire peine à voir et nous amener à nous demander si l'on est bien en France : incomplet, seul dans sa chambre, dans des « resto u » décriés, … quand il a lieu ! A moins que ce ne soit une représentation désuète ou fantasmée ?

La crise covid a jeté une lumière crue sur la précarité alimentaire de certains étudiants, une des manifestations la plus vive des difficultés économiques auxquelles nombre d'entre eux sont confrontés.

Où en sommes-nous ? De nombreuses initiatives de solidarités et des prises de conscience ont commencé à faire bouger les lignes sur une question essentielle non seulement pour la santé et l'épanouissement physique et mental des étudiants, mais aussi pour la dignité du regard que nous pouvons porter sur nos campus. Pour les territoires étudiants, quels enjeux aujourd'hui sur la précarité alimentaire estudiantine ?

C'est aussi un domaine où s'exerce l'engagement social et l'esprit d'innovation des étudiants. Entre initiatives solidaires et projets pour un autre rapport à notre alimentation, à la terre et à notre planète, de très nombreuses démarches et projets font de cette question un terrain d'interpellation et d'activation des rapports entre tous les acteurs des campus, ou un laboratoire d'invention du monde de demain.

Dis-moi ce que tu manges, je te dirai qui tu es ! Ce dicton finalement résume assez bien la situation, celle des conditions de nos campus, mais aussi celle de ses dynamiques : une entrée de plus pour faire vivre le lien ville/université ?

Avec la participation de

Feres Belghith, directeur de l'Observatoire national de la vie étudiante

Dominique Francon, sous-directeur du CNOUS, conseiller en charge de la restauration

Naëlle Lefevre Rizzo, directrice du développement associatif du RESES, Réseau Étudiant pour une Société Écologique et Solidaire

Léo Leroux, coordinateur Ile-de-France Cop1 Solidarités Etudiantes, et Joséphine Renaud-Eller, co-directrice de Cop1 Sceaux

Philippe Laurent, maire de Sceaux, et Virginie Demulier, directrice de l'IUT de Sceaux de l'Université Paris-Saclay ouvrent ensemble cette 11e session des Entretiens de Sceaux. Ils le rappellent tous deux, l'alimentation est une question importante pour les étudiants, mais aussi pour la collectivité dans laquelle ils évoluent. C'est d'abord un enjeu social et économique : avec le logement, l'alimentation représente un poste de dépenses important. Outre l'accès à l'alimentation, l'éducation au « bien manger » est aussi une question de santé publique. Pour un nombre croissant d'étudiants, le rapport à l'alimentation est un engagement envers la planète. Enfin, l'alimentation étudiante est également une question urbaine : à défaut d'une restauration adaptée, l'environnement des campus est impacté par le développement d'une offre de fast-food. L'Université s'est saisie de cette question et engage

une série d'initiatives : partenariat avec le CROUS, projet de l'association solidaire Cop1, réflexion sur la pause méridienne dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur de la vie étudiante, mobilisation de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) pour l'aménagement d'espaces adaptés, etc. Philippe Laurent et Virginie Demulier se réjouissent de pouvoir, avec ces Entretiens, débattre ensemble de cette question, au carrefour des campus et des villes.

François Rio rappelle aussi que ce débat fait écho à une actualité importante : l'examen en commission parlementaire d'une proposition pour étendre le « repas à 1 euro » à tous les étudiants, y compris non boursiers, ou encore l'établissement des modalités de mise en œuvre de la loi du 13 avril 2023 visant à favoriser l'accès de tous les étudiants à une offre de restauration à tarif modéré, dite « loi Lévi ».

Précarité alimentaire

Feres Belghith, directeur de l'Observatoire national de la vie étudiante, propose un état des lieux. Quelques chiffres permettent d'appréhender le rapport des étudiants avec leur alimentation, le budget, les pratiques et aussi les difficultés auxquelles est confrontée une part d'entre eux.

De façon stable et structurelle, entre 15% et 25% des étudiants sont en situation de vulnérabilité économique, avec des populations plus à risque : les étudiants étrangers, ceux de plus de 26 ans, ceux issus de CSP populaires et ceux qui sont décohabitants.

En moyenne, les étudiants dépensent 168€ par mois pour leur alimentation. Cela représente 18 % de leurs dépenses mensuelles. Pour ceux qui fréquentent la restauration universitaire (2/3 des étudiants, régulièrement ou de temps en temps), la dépense moyenne mensuelle est de 50€.

Seule la moitié des étudiants déclarent être satisfaits de leur alimentation, en quantité et en variété.

13% des étudiants déclarent ne pas avoir assez à manger et parmi ces derniers, près d'1 étudiant sur 3 déclare avoir besoin d'une aide alimentaire. 8 % des étudiants déclarent sauter souvent des repas pour raisons financières.

Les étudiants étrangers sont particulièrement concernés : 16 % sautent souvent des repas pour des raisons financières, 26 % ont bénéficié de l'aide alimentaire et 32 % n'y ont pas eu recours mais en auraient eu besoin.

Marie Quinot, directrice Université, Santé, Recherche de la CIVIS (intercommunalité autour de Saint-Pierre à la Réunion) ajoute – et cette réflexion est corroborée par Feres Belghith avec les données de l'enquête de l'Observatoire – que les étudiants des DROM COM sont confrontés à des difficultés économiques particulières, notamment pour leur alimentation. Léo Leroux, coordinateur régional pour l'association Cop1 rebondit : dans leurs interventions dans les DROM COM, ils sont confrontés à une telle précarité alimentaire qu'est renvoyé très loin l'accès à une alimentation « durable ». « C'est un objectif inatteignable » aujourd'hui.

Hamadou Mbodj, chef de service à la Région Ile-de-France, demande si un lien est constaté entre précarité alimentaire et abandon d'études. Feres Belghith n'a pas connaissance d'une telle donnée, mais se souvient d'avoir vu des travaux établissant un rapport entre alimentation et réussite éducative. Il veut souligner l'enjeu primordial de l'accès de tous les étudiants à l'alimentation.

Naëlle Lefevre Rizzo, directrice du développement associatif du RESES, Réseau Étudiant pour une Société Écologique et Solidaire, rappelle les objectifs de ce réseau : 100% des étudiants et des campus formés et engagés sur les enjeux de transition et de solidarité.

Le RESES fédère environ 170 associations étudiante et s'attache à faciliter et catalyser les initiatives et les projets étudiants, avec 3 missions :

- mettre en réseau les actions, au travers notamment la coordination de la « semaine étudiante de la réduction des déchets » et des « semaines étudiantes de l'écologie et de la solidarité » ;

- « encapaciter » le monde étudiant sur les enjeux de transition, avec la production de guides ou de fiches pratiques ;

- porter un plaidoyer, au sein de diverses instances comme par exemple le Conseil national de l'Alimentation.

Tous les 3 ans, une large consultation est menée auprès des étudiants. Plusieurs questions portent sur l'alimentation étudiante. Aussi, Naëlle Lefevre Rizzo indique que 31% des sondés estiment que les points de restauration de leur établissement prennent en compte les enjeux de transition et de solidarité. Les étudiants ont été interrogés sur leurs priorités : priorité 1 (54% des sondés), l'accès à des produits locaux et de saison ; priorité 2, la réduction des déchets ; priorité 3, l'accès à une alimentation bio et équitable.

Corinne de Berny (Institut Paris-Région), à partir des résultats 2023 d'un baromètre tenu par l'agence d'urbanisme, ajoute que le principal frein pour l'accès des jeunes franciliens à une alimentation durable, est financier.

Un secteur d'activité important et en transformation

Plus globalement, les retours de ces consultations ont conduit à en faire de l'alimentation étudiante une thématique fil rouge du projet associatif du RESES. Aussi, comme le rappelle Naëlle Lefevre Rizzo, le conseil d'administration du RESES a inscrit dans ses priorités d'action, la garantie d'accès à l'alimentation durable sur les campus.

Dans cet objectif, en 2021/2022, le RESES a animé une « commission alimentation » pour porter des propositions auprès du CROUS de Paris. En 2023 il a lancé une « convention citoyenne étudiante de l'alimentation durable » : 40 étudiants et étudiantes, représentatifs de la population estudiantine, ont suivi 6 mois de formation pour élaborer ensemble 12 propositions portées lors des élections européennes 2024. En 2024, deux conventions locales ont été lancées également, selon le même modèle, en Ile-de-France et en région lyonnaise.

Dominique Francon, sous-directeur du CNOUS, conseiller en charge de la restauration, rappelle les grands chiffres d'activité des CROUS dans le domaine de la restauration : 950 « points de vente » sur le territoire, gérés par les CROUS, mais aussi environ 200 structures agréées, avec lequel les CROUS conventionnent et développent un partenariat ; 180 000 places en restaurants universitaires, où ont été délivrés en 2023 40 millions de repas ; mais aussi une offre de restauration rapide, avec 30 millions de « tickets de caisse » par an. Des expérimentations sont aussi conduites pour envisager un déploiement de dispositifs « click and collect » sur des micro sites comprenant peu d'étudiants. Par ailleurs, les CROUS assurent aussi une offre de restauration pour les personnels administratifs des

établissements, ainsi qu'une activité « événementiel et traiteur ». Ces activités mobilisent 7000 agents.

Le repas en restaurant universitaire coûte 8,5€. Il est facturé 3,3€ ou 1€ aux étudiants les plus précaires et boursiers (55% des repas). A côté de cette aide indirecte, les CROUS peuvent aussi mobiliser des aides directes aux étudiants en difficulté, soit sous forme de versement d'argent soit en rechargeant la carte d'accès au restaurant universitaire.

Depuis la période Covid, Dominique Francon constate 3 évolutions.

- Une forte hausse de l'activité, chaque année.

- Une inversion des courbes entre restauration rapide (la cafétéria) et restauration assise (le restaurant universitaire). Si la première, auparavant, grignotait petit à petit des parts de marché au détriment des « resto u », depuis 3 ans le phénomène s'est inversé. La fonction de socialisation des resto u apparaît clairement : 85% des convives viennent en groupe.

- Une explosion de la consommation des plats végétariens. 14 à 15% des étudiants se déclarent végétariens. Le CROUS propose aujourd'hui, dans son offre, environ 25 à 26% de plats végétariens. L'objectif est de passer à 30% en 2027 et 50% en 2030.

Deux problématiques relatives à l'accessibilité de l'offre de restauration restent fortes. Elles sont liées à la couverture géographique, tout d'abord. En lien avec l'élaboration de la loi dite Lévi, un travail a été mené pour cartographier les points de restauration en rapport avec les localisations des étudiants. Les « zones blanches » sont notamment situées en région parisienne. Deux réponses sont travaillées : la création de nouveaux points de restauration et l'établissement de cartes prépayées permettant aux étudiants, sur le modèle des tickets restaurants délivrés aux salariés, d'accéder à l'offre alimentaire hors CROUS. Un autre enjeu est celui de l'accessibilité de l'offre CROUS. Les restaurants universitaires fonctionnent de l'ordre de 6 mois par an et Dominique Francon évoque une image : « les flux entrants aux resto u sont comme les péages de l'autoroute A7 les WE d'été ». A défaut d'une organisation adaptée de la pause méridienne, le dispositif peut très vite se retrouver saturé. 50% des critiques des étudiants envers les resto u visent les temps d'attente. De fait, seuls 20% des étudiants disposent de plus d'1 heure pour la pause méridienne. 10% ont moins de 15 minutes.

Questionné par Léo Leroux, Dominique Francon reconnaît que la question de l'ouverture de certains resto u le soir fait aussi partie de ces questions qui ont repris de l'acuité depuis la période covid. De fait, Léo Leroux constate que les cantines solidaires déployées par l'association Cop1 ouvertes le soir sont occupées jusqu'à leur fermeture et répondent à un besoin de rencontres et de liens sociaux. Les CROUS reconsidèrent également les politiques d'ouverture ou de fermeture de leurs restaurants universitaires le soir. Dans les années 2000, à la fois une très faible fréquentation et des contraintes RH avaient conduit à l'abandon de cette offre. Constat est fait aujourd'hui que les restaurants ouverts le soir – restaurants de centre-ville plutôt que de campus - ont une activité significative. Ils répondent effectivement à un besoin social fort. Le soir, 80% des convives sont éligibles au repas à 1€.

Au sujet des questions posées par la mise en œuvre de la loi dite Lévi, Yacine Benasaïd, directeur de cabinet au Crous de Versailles, évoque une problématique particulière, présente notamment dans le Département des Hauts-de-Seine : couvrir aussi les besoins des étudiants inscrits dans les établissements privés d'enseignement supérieur, dont les localisations évoluent. En tant

qu'établissement public administratif chargé d'une mission universelle de service public, il faut pouvoir répondre à ces situations.

Dominique Francon conclut son intervention en évoquant 3 chantiers actuels :

- la mise en oeuvre de la loi dite Lévi ;

- celle également de la loi AGEC (loi de 2020, Anti-gaspillage pour une économie circulaire) qui prévoit la sortie du plastique et la mise en place de contenants réutilisables, générant des difficultés techniques et des surcoûts financiers importants ;

- la poursuite de l'objectif de végétalisation des repas, impliquant notamment des programmes de formation des agents pour sortir d'une culture de la conception et de la fabrication de repas construite autour d'un plat carné.

Ces chantiers renvoient, selon Dominique Francon, à un enjeu plus global : sensibiliser et former les étudiants à une bonne alimentation. Il donne une indication, issue des statistiques du Ministère de la Santé : le coût de la malbouffe en France représente une charge de 80 à 90 milliards d'euros par an.

Par ailleurs, dans une organisation décentralisée comme les CROUS, les liens avec les territoires et les initiatives communes qui peuvent émerger au local, sont un vecteur important d'expérimentation et d'innovation.

Allier solidarités et alimentation durable

L'association Cop1 Solidarités étudiantes – 4000 étudiants bénévoles, 10 salariés, 24 antennes sur tout le territoire national – apporte le témoignage à la fois des grandes difficultés auxquelles sont confrontés de nombreux étudiants mais aussi des démarches d'engagements, de solidarités et de projets communs qui les animent. Léo Leroux, coordinateur francilien, partage 2 statistiques issues de l'enquête annuelle effectuée par Cop1 avec le concours de l'Ifop : la moitié des étudiants inscrits dans les dispositifs d'aide de l'association se disent « isolés ». Les 2/3 craignent de tomber dans une précarité structurelle. Par ailleurs, il relaie le constat déjà formulé à propos des étudiants étrangers. Ils représentent les 2/3 des bénéficiaires des dispositifs d'aide de l'association. Leur précarité est accrue, loin de leurs éventuels soutiens familiaux mais aussi parce qu'ils ne relèvent pas, bien souvent, des mécanismes de solidarités mis en place en France.

Aussi, comme l'indique Léo Leroux, Cop1, en complémentarité et en relais des actions mises en oeuvre par les acteurs institutionnels, comme par exemple les CROUS, développe divers projets de solidarité, où les étudiants sont eux-mêmes engagés. L'objectif est aussi de les rendre acteurs des transitions sociales et environnementales.

Joséphine Renaud-Eller présente les actions mises en oeuvre à l'antenne Cop1 de Sceaux, dont elle est codirectrice. Depuis 1 an, une épicerie solidaire propose des paniers de course hebdomadaires 100% gratuits, avec des produits alimentaires et des produits hygiéniques. Ils visent aussi à contribuer à la lutte contre la précarité menstruelle. Par ailleurs, les étudiants peuvent trouver à l'antenne une écoute, un accompagnement social et culturel. Il contribue ainsi à les aider à sortir de leur isolement.

Le partenariat avec la Ville de Sceaux, qui soutient financièrement le dispositif, a permis d'intégrer dans ce panier des fruits et légumes frais et de saison, produits aux potagers de Marcoussis en Ile-de-France.

L'objectif de Cop1, comme le précise Léo Leroux, est d'allier enjeux de solidarité avec ceux d'une alimentation durable. Si l'association est née sur le modèle classique d'une banque d'aide alimentaire, elle cherche désormais à orienter ses concours sur des produits responsables, frais et en circuits courts. Ils impliquent un soutien financier de la part des collectivités publiques, car les coûts demeurent considérables.

Le récent programme Fest1, ateliers de cuisines partagés mis en œuvre sur certains sites, comme les cantines solidaires gérées par Cop1 ou bientôt à Sceaux, permet de pousser encore plus loin ces actions dans le domaine de la sensibilisation et des cultures de l'alimentation durable, ouvertes sur le monde pour être aussi plus inclusifs pour les étudiants étrangers.

Naëlle Lefevre Rizzo indique aussi que ces enjeux sont l'occasion ou l'opportunité d'actions partenariales, territoire/université/associations étudiantes. Elle cite la démarche mise en oeuvre à Orsay, avec l'Université Paris-Saclay, l'association Clématis Orsay et les Alchimistes, un partenaire du territoire pour la valorisation de biodéchets. Elle a permis d'injecter les restes des repas dans un circuit de valorisation de la matière organique, réemployée dans les jardins du campus.

Joséphine Renaud-Eller présente un autre exemple de partenariat fécond, celui qui est développé à Sceaux, avec la collectivité comme avec certains commerçants, pour récupérer des produits non consommés ou des invendus à date de péremption proche, afin de lutter contre le gaspillage et de contribuer aux actions de solidarités.

Christophe Hue mentionne les partenariats conduits sur l'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, avec les établissements, les associations étudiantes mais aussi des entreprises, via leurs politiques RSE (responsabilité sociale des entreprises) pour concourir aux solidarités dans l'alimentation des étudiants.

François Loscheider, en synthèse des débats, souligne à quel point les interventions et les échanges ont montré que ce sujet, l'alimentation des étudiants, était et devait être plus encore, un sujet du partenariat entre villes et universités. Pour un domaine représentant, globalement, 30% de l'impact environnemental des activités humaines, il est assurément un levier pour construire des « campus durables ». Les témoignages ont montré que, ne pas s'en saisir, posait des problèmes sociaux et urbains lourds. La période covid, qui peut sembler loin, a laissé dans ce domaine des traces profondes. Elle a mis en lumière les situations de précarité étudiante, notamment des étudiants étrangers. Elle a certainement enclenché ou accentué des infléchissements dans certaines pratiques notamment celle du repas. Les opérateurs, comme les CROUS, sont engagés dans des évolutions importantes. L'engagement étudiant représente un moteur supplémentaire.

Jean-Philippe Allardi, Premier adjoint au Maire de Sceaux, en conclusion des Entretiens, salue également cet engagement comme la place des étudiants et de leurs organisations au sein des débats : ils donnent une richesse supplémentaire aux échanges. Dans la relation Ville – Université, les étudiants et les associations étudiantes ont vocation à jouer un rôle important. Jean-Philippe Allardi souligne un second point : la question du temps, temps des activités universitaires, temps des étudiants, temps de la ville. Evoquée au travers de l'exemple de la pause méridienne, cette question devra être approfondie lors de prochains entretiens.

Conclusions provisoires

Ces 12 premières sessions des Entretiens de Sceaux ont dressé de la relation « ville - université » un paysage en mouvement et foisonnant d'initiatives locales. Certaines résultent du contexte international, de la compétition croissante accompagnant l'essor de l'économie de la connaissance, d'autres des impulsions de l'Etat à travers les réformes institutionnelles ou les Investissements d'Avenir, mais sans doute autant d'innovations locales. Ces entretiens, engagés avant la pandémie 2020-21, se sont focalisés sur ces démarches pionnières et locales, perçues comme utiles et pertinentes pour répondre à des crises internationales, aussi bien sanitaires, que climatiques ou sociales et économiques. A travers ce septennat d'entretiens, c'est la dimension féconde de la relation « ville – université » qui a été auscultée. Une fécondité qui est pourtant loin d'être spontanée et qui suppose un fort engagement des élus locaux et des équipes de gouvernance des universités. Cet engagement, presque militant, constitue une condition absolument nécessaire mais loin d'être suffisante. D'une part car il dépend trop des individualités et peut donc être éphémère, d'autre part en raison des tension internes à chaque organisation, en particulier budgétaires, qui peuvent freiner les coopérations et conduire les universités à recentrer leur énergie sur leurs métiers de base. Des outils structurant la relation, perennes et dont l'efficacité est avérée, sont donc indispensables. Ces Entretiens en ont identifiés de nombreux et qui méritaient d'être mis en valeur. Certains d'entre eux, comme les tiers lieux, les observatoires, les SPLU ou autres formules juridiques pourraient être exploités sur de nouveaux enjeux de la coopération entre villes et universités. Une coopération aujourd'hui confrontée aux défis de la post-vérité, de la défiance des populations vis-à-vis de la science, de la décision publique, voire de la capacité de nos démocraties à répondre aux problèmes contemporains. S'ils se poursuivent, les Entretiens de Sceaux auront à explorer ces nouveaux enjeux et ces nouveaux défis sociétaux.

Index

Mot	Numéros de page d'apparition
alternance	35, 120
alternant	120
aménagement du territoire	20, 56, 83, 91
ancrage	18, 75
apprentissage	12, 43, 53
attractivité	11, 40, 100
campus	14, 25, 33, 69, 79
capacitation	42
citizen lab	49
cluster	12, 51
co-construction	18, 28
collectivité locale	4, 33, 91
communauté	48, 69, 70
compétence(s)	32, 44
concertation	18, 37
consubstantiel	48
contrat	34, 55
coopération	18, 53, 55
co-production	49
CPER	25, 34, 55
créativité	14, 22, 37
crise(s)	79, 87, 90
culture scientifique	10, 65
démocratie participative	51, 88
développement durable	14, 23, 99
diagnostic	61, 64
doctorant, CIFRE	50
égalité des chances	112
étudiants internationaux	40, 79

évaluation/impact 62, 64
excellence 11, 46
expérimentation 14, 43
fablab 49
gouvernance 42, 55
hybridation 14, 37
identité 18, 70
image 11, 69
immobilier 33, 34
inclusion 14, 79
innovation 14, 22, 37
interdisciplinarité 14, 43
learning center 14, 22
living lab 49
logement étudiant 79, 80, 81, 83
maillage 32, 51
métropolisation 18, 75
mixité 35, 79
mobilité 35, 59, 79
mutualisation 22, 33
numérique 10, 26
observatoire 88
open source 49
partenariat 18, 25, 55
performance 34, 46
pilotage 42, 55
place de l'étudiant 79
politique publique 18, 67
polycentrisme 32
précarité 79, 90, 96
précarité alimentaire 96

précarité étudiante 79, 90, 96
proximité 18, 59
récit commun 70, 71
résidence étudiante 79, 83
sciences participatives 10, 51
société civile 88
SPLU 42
territoire 18, 25, 48
territoire apprenant 48, 53
tiers espaces 37, 49
tiers-lieu 37, 49
transition écologique 14, 23
transition(s) 14, 23
université 4, 11, 40, 48, 75
urbanité 18, 69
valorisation 46, 58
ville universitaire 11, 14, 18, 69

Glossaire

Mot Définition contextuelle

CPER - Contrat de plan État-Région, outil contractuel de financement croisé pour des projets structurants, notamment universitaires.

Dévolution - Transfert de propriété ou de gestion, ici du patrimoine universitaire, de l'État vers les universités.

Fablab / LivingLab - Lieu collaboratif où se développent prototypage, innovation, expérimentation et co-production de connaissances entre acteurs universitaires, entreprises, citoyens et collectivités.

Hybridation - Mélange, ici des fonctions, des publics, des espaces, par exemple « campus hybride » liant enseignement, activités économiques et vie urbaine.

Mixité d'usages - Diversification des fonctions d'un espace ou bâtiment (hébergement étudiant, logement familial, activité économique, etc.), visant à renforcer la vie urbaine et la durabilité.

Opération Campus - Programme national français de rénovation et développement d'infrastructures universitaires lancé dans les années 2000-2010.

PLU/PLUi - Plan Local d'Urbanisme ou Plan Local d'Urbanisme intercommunal, document réglementaire définissant l'usage des sols à l'échelle communale/intercommunale.

SPLU/SULI/SPU - Société Publique Locale Universitaire (ou Société Universitaire Locale Immobilière, ou Société Publique Universitaire) : montage juridique permettant la gestion partagée et le développement immobilier entre universités et collectivités.

Valorisation (du patrimoine ou de la recherche) - Ensemble des actions visant à exploiter, rentabiliser ou rendre accessible le potentiel immobilier, scientifique ou économique d'une université.

Territoire apprenant - Espace géographique où l'apprentissage se pratique via des collaborations, des projets, l'expérimentation continue entre acteurs urbains et universitaires.

CROUS - Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires, structure administrative française gérant le logement, la restauration et l'aide sociale pour les étudiants.

Colocation - Genre de logement partagé, solution évoquée pour lutter contre la précarité ou accroître la sociabilisation étudiante face à la pénurie de logements.

Désimperméabilisation - Aménagement urbain visant à limiter les surfaces artificialisées et favoriser la pénétration de l'eau dans les sols, enjeu des campus durables.

Cluster - Regroupement géographique d'établissements ou d'entreprises, souvent à vocation technologique ou d'innovation.

Numérique / Distanciel - Usage intensif des technologies digitales, notamment pour l'enseignement à distance (opposé à présentiel).

Urbanisme transitoire - Occupation temporaire d'un site ou bâtiment, souvent en attente de réaménagement, pour des usages alternatifs, partagés ou expérimentaux.

Bailleur social - Organisme chargé de la gestion de logements sociaux (pour étudiants, jeunes actifs, familles à faible revenu).

Emprise foncière - Superficie occupée au sol par un campus, bâtiment ou autre équipement urbain, perçue comme ressource stratégique pour des projets mixtes.

Réseau de chaleur - Infrastructure de distribution d'énergie thermique pour chauffage collectif, mutualisée entre campus et ville.

Logique de guichet - Système d'obtention de financements ou de services institutionnels sur simple demande, par opposition à une logique de projet co-construit.

Les Entretiens de Sceaux

En partenariat
avec la ville de Sceaux

VILLE DE
SCEAUX
À LA CROISÉE DES TALENTS

lesentretiensdesceaux.fr